BIBLIOTHÈQUE
CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a obtenu l'autorisation de la personne autrice de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous. L'autrice ou l'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre.

Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) obtained the permission of the author to use a copy of this document for nonprofit purposes in order to put it in the open archives Depositum, which is free and accessible to all. The author retains ownership of the copyright on this document.

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

L'IMPACT DE L'AUDIT DE LA DIVULGATION D'INFORMATIONS NON FINANCIÈRES SUR LA PERCEPTION DES PARTIES PRENANTES DANS L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES PROJETS MINIERS

par Abdoul Gafar ABOUBAKARI

Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en sciences (M.Sc.) en Gestion des organisations

Québec, Canada

© Abdoul Gafar Aboubakari, 2026

RÉSUMÉ

Ce mémoire analyse l'effet de l'audit des informations non financières sur la perception des parties prenantes à l'égard de l'acceptabilité sociale des projets miniers. Plus précisément, il cherche à déterminer si la présence d'une information auditée est susceptible d'accroître le niveau d'acceptabilité sociale perçu par les individus dans le contexte d'un projet lié aux ressources naturelles.

Cette recherche s'appuie sur trois cadres théoriques complémentaires. La théorie des parties prenantes constitue le socle conceptuel principal en mettant en évidence que la légitimité de l'entreprise dépend de sa capacité à gérer ses relations avec les acteurs concernés. Ensuite, la théorie de l'asymétrie de l'information permet de comprendre le rôle attendu de l'audit, censé renforcer la crédibilité des informations divulguées en réduisant les déséquilibres informationnels. Enfin, la théorie du contrat social rappelle que l'acceptabilité sociale se construit dans la durée par le dialogue, la réciprocité et la qualité des relations avec les communautés.

Les données ont été recueillies au moyen d'une expérimentation en ligne menée auprès de 290 répondants issus d'une région ressource éloignée répartis en deux groupes : un groupe exposé à une information auditée et un groupe exposé à une information identique non auditée, dans le cadre d'un projet minier fictif. Les analyses ont mobilisé des statistiques descriptives, des analyses factorielles exploratoire et confirmatoire, ainsi que des régressions linéaires multiples avec tests d'interactions.

Cette recherche formulait l'hypothèse que l'audit des informations non financières exerce un effet positif sur la perception de l'acceptabilité sociale des projets miniers par les habitants d'une région ressource éloignée, comparativement à une information identique non auditée. Les résultats montrent que cet audit de l'information non financière n'exerce pas d'effet statistiquement significatif sur l'acceptabilité sociale, ni sur ses deux dimensions, soit la communication et l'attitude. En revanche, la communication perçue est fortement associée à l'attitude.. De plus, le niveau de scolarité des répondants et leur dépendance économique perçue envers les ressources naturelles se révèlent des déterminants significatifs des perceptions.

Ces résultats indiquent que l'acceptabilité sociale des projets miniers dépend davantage de la qualité perçue de la communication ainsi que de certaines caractéristiques structurelles et socioéconomiques des individus que de la seule présence d'un mécanisme formel d'audit. Ces résultats suggèrent que les entreprises extractives devraient accorder une attention particulière à leurs pratiques de communication avec les communautés locales.

Mots-clés : audit des informations non financières, acceptabilité sociale, projets miniers, communication, parties prenantes, expérimentation, Québec.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ii
TABLE DES MATIÈRES iii
LISTE DES TABLEAUX vi
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS viii
DÉDICACE ix
REMERCIEMENTS 1
INTRODUCTION 2
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE 5
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE 10
2.1 ACCEPTABILITÉ SOCIALE 12
2.1.1 L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE VUE PAR DIFFÉRENTES THÉORIES 15
2.1.2 L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET L'ASYMÉTRIE DE L'INFORMATION 17
2.1.3 LA TRANSPARENCE COMME LEVIER PRINCIPAL DANS L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE 19
2.2 L'INFORMATION NON-FINANCIÈRE 21
2.2.1 THÉORIES DES PARTIES PRENANTES ET GESTION DES ATTENTES SOCIALES 22
2.3 L'AUDIT DES INFORMATIONS 25
2.3.1 LES NORMES ET LÉGISLATIONS DE L'AUDIT 25
2.3.2 LE RÔLE DES INFORMATIONS AUDITÉES 28
2.3.3 RELATIONS ENTRE PARTIES PRENANTES ET ENTREPRISES IMPLIQUANT L'AUDIT 31
2.3.4 L'AUDIT ET LA GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS : RÉDUCTION DE L'ASYMÉTRIE D'INFORMATION 32
2.3.5 L'AUDIT ET L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LES PROJETS MINIERS 32
2.4 CADRE CONCEPTUEL 35
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE 41
3.1 INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES 41
3.1.1 L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET SES SOUS COMPOSANTES 42
3.1.2 L'INFORMATION NON-FINANCIÈRE AUDITÉE OU NON 45
3.1.3 LES VARIABLES DE CONTRÔLE 47

3.2 PARTICIPANTS ET DÉROULEMENT 49
3.2.1 PARTICIPANTS 49
3.2.2 DÉROULEMENT 50
3.2.3 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON 51
3.3 ANALYSE DES DONNÉES 56
3.3.1 VALIDATION PSYCHOMÉTRIQUE 56
3.3.2 RÉGRESSION LINÉAIRE MULTIPLE 57
3.3.3 VÉRIFICATION DES POSTULATS 58
3.4 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES 58
CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS 60
4.1 PRÉPARATION DES DONNÉES 60
4.1.1 NETTOYAGE DES DONNÉES MANQUANTES 60
4.1.2 STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'ÉCHANTILLON 61
4.2 FIABILITÉ DES ÉCHELLES DE MESURE 64
4.3 ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE 65
4.3.1 MÉTHODE ET JUSTIFICATION 65
4.3.2 SÉLECTION DU NOMBRE DE FACTEURS : ANALYSE PARALLÈLE 65
4.3.3 STRUCTURE FACTORIELLE ET TRAITEMENT SÉQUENTIEL DES ITEMS 67
4.4 ANALYSE FACTORIELLE CONFIRMATOIRE 72
4.4.1 SPÉCIFICATION ET VALIDATION 72
4.4.2 COMPARAISON DES MODÈLES ET STRUCTURE FINALE 75
4.5 RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DES POSTULATS 78
4.6 ANALYSES DE RÉGRESSION LINÉAIRE MULTIPLE 80
4.6.1 RÉGRESSIONS EXPLIQUANT LA COMMUNICATION 86
4.6.2 RÉGRESSIONS EXPLIQUANT L'ATTITUDE 88
4.6.3 ANALYSE DE PUISSANCE STATISTIQUE 90
4.7 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 93
CHAPITRE 5 : DISCUSSION 95
5.1 L'ABSENCE D'EFFET DÉTECTABLE DE L'AUDIT SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE 95
5.1.1 LA COMMUNICATION PERÇUE ET SON ASSOCIATION À L'ATTITUDE ENVERS LE PROJET D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE 100

5.1.2 LES DÉTERMINANTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE 101
5.1.3 L'EFFET DU GENRE : ANALYSES COMPLÉMENTAIRES 102
CONCLUSION GÉNÉRALE 104
RÉFÉRENCES 109
ANNEXES 115
ANNEXE 1 : LES TABLEAUX ET FIGURES DES ANALYSES 115
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE VERSION AUDITÉE 121
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE VERSION NON AUDITÉE 132
ANNEXE 4 : LES CERTIFICATS D'APPROBATION ÉTHIQUE 141

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES SOUS-COMPOSANTES DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE 45
TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DES VARIABLES DE CONTRÔLE RETENUES DANS LES ANALYSES .. 48
TABLEAU 3 STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES VARIABLES CATÉGORIELLES 55
TABLEAU 4 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES VARIABLES CONTINUES ET DES SCORES 63
TABLEAU 5 : VALEURS PROPRES OBSERVÉES ET SIMULÉES 66
TABLEAU 6 : CHARGES FACTORIELLES DE L'ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE SOLUTION À 1 FACTEUR ET SOLUTION À 2 FACTEURS 70
TABLEAU 7 : COMPARAISON DES INDICES D'AJUSTEMENT 1 FACTEUR VS 2 FACTEURS 72
TABLEAU 8 : CHARGES FACTORIELLES STANDARDISÉES MODÈLE D'ANALYSE FACTORIELLE CONFIRMATOIRE À DEUX FACTEURS 74
TABLEAU 9 : COMPARAISON DES INDICES D'AJUSTEMENT D'ANALYSE FACTORIELLE CONFIRMATOIRE ET CRITÈRES D'INFORMATION 76
TABLEAU 10 : STRUCTURE FACTORIELLE DÉFINITIVE RETENUE 77
TABLEAU 11 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES FACTEURS PAR GROUPES 82
TABLEAU 12 : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DU SCORE_AS SELON LA CONDITION D'AUDIT 83
TABLEAU 13 : RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DES TESTS DE COMPARAISON DES MOYENNES 84
TABLEAU 14 : RÉGRESSIONS LINÉAIRES, VARIABLE DÉPENDANTE : SCORE_AS 85
TABLEAU 15 : RÉGRESSIONS LINÉAIRES, VARIABLE DÉPENDANTE : F_COMMUNICATION 87
TABLEAU 16 : RÉGRESSIONS LINÉAIRES, VARIABLE DÉPENDANTE : F_ATTITUDE 89
TABLEAU 17 : ANALYSE DE PUISSANCE 92
TABLEAU 18 : RÉCAPITULATIF DES EFFETS ESTIMÉS DIRECTION ET SIGNIFICATIVITÉ 94
TABLEAU 19 : COHÉRENCE INTERNE DES ÉCHELLES DE MESURE 116
TABLEAU 20 : ITEMS DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE 117
TABLEAU 21 : CODAGE DES VARIABLES DE CONTRÔLE 120

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : SCHÉMA CONCEPTUEL GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE 39
FIGURE 2 : SCHÉMA CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE 39
FIGURE 3 : ANALYSE PARALLELE POUR LA SÉLECTION DU NOMBRE DE FACTEURS 66
FIGURE 4 : HISTOGRAMME DES VARIABLES CATÉGORIELLES SOCIODÉMOGRAPHIQUES 115
FIGURE 5 : DISTRIBUTION DU SCORE AS GLOBAL 116
FIGURE 6 : HISTOGRAMME DES RÉSIDUS DU MODÈLE DE RÉGRESSION PRINCIPALE 118
FIGURE 7 : DIAGRAMME QUANTILE-QUANTILE (Q-Q) DES RESIDUS 119
FIGURE 8 : DISTRIBUTION DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE (SCORE_AS) SELON LA CONDITION AUDIT 120

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abréviations statistiques

α (alpha) : Coefficient alpha de Cronbach mesure de la cohérence interne d'une échelle de mesure ;

β (bêta) : Coefficient de régression standardisé mesure l'effet d'une variable sur une autre, en unités d'écart-type ;

Δ (delta) : Variation entre deux valeurs (ex. : ΔAIC, ΔBIC, ΔChi-carré) ;

χ^2 (Chi-carré) : Statistique de test d'ajustement et de comparaison de modèles ;

n : Taille de l'échantillon ou nombre d'observations dans une analyse ;

p-value : Valeur de probabilité associée à un test statistique (seuil de rejet de l'hypothèse nulle) ;

R^2 : Coefficient de détermination de la proportion de variance de la variable dépendante expliquée par le modèle ;

r : Coefficient de corrélation de Pearson mesure la force et la direction de la relation linéaire entre deux variables ;

ddl : Degrés de liberté nombre d'observations indépendantes dans un calcul statistique ;

H : Hypothèse principale de recherche ;

IC 95 % : Intervalle de confiance à 95 % plage de valeurs dans laquelle se situe le paramètre estimé avec 95 % de probabilité ;

QA1–QA9 : Items du questionnaire mesurant la dimension Communication (questions à choix ordonné, échelle de Likert 1–5) ;

QB1–QB7 : Items du questionnaire mesurant la dimension Attitude générale (questions à choix ordonné, échelle de Likert 1–5) ;

VIF : Variance Inflation Factor indicateur du degré de multicolinéarité entre les variables explicatives d'un modèle de régression ;

AIC : Critère d'information d'Akaike ;

BIC : Critère d'information bayésien.

DÉDICACE

« À toi, Papa.

Tu nous as quittés en juillet 2018, au seuil de ce parcours que tu avais tant voulu me voir accomplir.

Tu n'auras pas pu en voir la fin, mais chaque page de ce travail a été écrite avec ta mémoire en tête et ton souffle dans le cœur.

Ce mémoire, c'est d'abord pour toi.

À toi, mon épouse, ma compagne, mon ancre.

Tu as tenu ma main dans les moments les plus sombres, tu as cru en moi quand je doutais, tu as porté ce projet autant que moi par ton soutien indéfectible, ta patience et ton amour sans condition.

Ce travail t'appartient autant qu'à moi.

À ma famille, pour tout ce que les mots ne savent pas dire.

REMERCIEMENTS

Arriver au terme de ce mémoire, c'est mesurer le chemin parcouru et surtout, réaliser qu'on ne le parcourt jamais seul.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à mes directeurs de recherche, Monsieur **Jérôme Deschênes**, professeur en sciences de la gestion et directeur du Laboratoire en acceptabilité sociale et ressources naturelles (LASERN), et Monsieur **Louis Bélisle**, pour leur encadrement rigoureux, leur disponibilité et la qualité de leurs conseils tout au long de ce travail. Leur exigence intellectuelle et leur bienveillance ont été des repères essentiels dans la conduite de cette recherche. Je leur suis sincèrement reconnaissant de la confiance qu'ils m'ont accordée et du temps qu'ils ont consacré à me guider.

Je remercie également l'ensemble du corps professoral de la Maîtrise en gestion des organisations de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pour la richesse des enseignements reçus et l'accompagnement offert tout au long de ce parcours.

Je tiens par ailleurs à souligner la contribution de Segma Recherche, dont le professionnalisme et l'expertise en collecte de données quantitatives ont été déterminants dans la réalisation de ce projet. Leur rigueur a grandement contribué à la qualité des données sur lesquelles repose ce mémoire.

À mon épouse, les remerciements ne sauraient suffire. Tu as été bien plus qu'un soutien : tu as été la force tranquille derrière chaque effort, la voix rassurante dans chaque doute, et le pilier sur lequel ce projet a pu tenir debout. Ce mémoire porte ton empreinte.

À ma famille, pour votre présence, vos encouragements et votre fierté silencieuse qui m'ont porté jusqu'ici.

Merci à celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à ce travail. Ce mémoire est le fruit de tous ces gestes de soutien, petits et grands.

INTRODUCTION

L’acceptabilité sociale des projets miniers est devenue un enjeu stratégique essentiel pour les entreprises du secteur, notamment en raison de la prise de conscience accrue des impacts environnementaux et sociaux associés à leurs activités (Boutilier et Thomson, 2011). Obtenir l'adhésion des parties prenantes locales n'est plus seulement une question de consentement formel, mais nécessite un véritable engagement en matière de transparence, de dialogue ouvert et de gestion responsable des impacts (Fortin et Fournis, 2015). Les informations non financières, notamment celles liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, jouent un rôle déterminant dans cette dynamique. Cependant, des pratiques de divulgation sélective, où seules les données favorables sont mises en avant, peuvent induire en erreur les parties prenantes et compromettre la crédibilité des informations partagées, exacerbant la perception de manipulation ou d’écoblanchiment (Batellier, 2016). C'est dans ce contexte que l’audit des informations non financières apparaît comme un levier crucial pour renforcer la transparence, la légitimité et la confiance entre les entreprises et leurs parties prenantes. En effet, la vérification externe des données non financières peut jouer un rôle clé pour limiter les risques de divulgation sélective et améliorer la perception des parties prenantes quant à l’acceptabilité sociale des projets miniers (Boutilier et Thomson, 2011).

La problématique centrale de cette recherche réside dans l'impact de l’audit des informations non financières sur la perception des parties prenantes, en particulier dans les projets miniers à forte implication sociale et environnementale. En effet, l'exploitation minière, en raison de ses effets potentiellement significatifs sur les communautés locales, est au cœur de nombreux conflits d'acceptabilité sociale

(Batellier, 2016). Les tensions naissent souvent entre les entreprises minières et les communautés locales, lesquelles perçoivent les impacts environnementaux et sociaux comme une menace pour leur mode de vie (Raufflet, 2014). Le manque de transparence et la gestion inadéquate de ces impacts peuvent nuire à la relation entre les entreprises et les parties prenantes, conduisant à des retards de projet, des résistances locales, voire l'annulation de projets (Boutilier et Thomson, 2011). Dans ce contexte, la gestion de la transparence des informations non financières devient un facteur déterminant pour obtenir l'acceptabilité sociale.

L'approche théorique qui sous-tend cette étude repose sur la théorie des parties prenantes de Freeman (1984), selon laquelle la gestion des relations entre les entreprises et leurs parties prenantes doit reposer sur des valeurs partagées, notamment la transparence. En outre, la responsabilité sociale des entreprises et la gestion des impacts sociaux et environnementaux sont au cœur des préoccupations liées à l'acceptabilité sociale. Elles mettent ainsi en évidence le rôle essentiel des audits externes dans la réduction des risques liés à la divulgation trompeuse des informations (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019).

La méthodologie proposée pour cette étude adopte une approche expérimentale, centrée sur l'analyse de l'impact de l'audit des informations non financières sur la perception des parties prenantes locales vis-à-vis des projets miniers. Cette approche permet de tester de manière contrôlée l'effet de cet audit sur la perception de la crédibilité des informations divulguées. L'enquête basée sur un questionnaire structuré, constitue l'unique méthode de collecte des données. Cette enquête comporte deux scénarios au sein desquels on manipule la crédibilité des informations non financières via la présence ou l'absence d'un rapport d'audit externe afin de mesurer son impact

sur la perception des communautés locales concernant l'acceptabilité sociale d'un projet minier.

Les pages suivantes sont organisées comme suit : le premier chapitre présente la problématique et les objectifs de la recherche. Le deuxième chapitre expose les cadres théorique et conceptuel ainsi que l'hypothèse de recherche. Le troisième chapitre décrit la méthodologie retenue, incluant le dispositif expérimental et les méthodes d'analyse des données. Le quatrième chapitre présente les résultats obtenus et les analyses statistiques. Enfin, une discussion permet d'interpréter ces résultats à la lumière de la littérature et d'en dégager les contributions théoriques et pratiques[1].

[1] Aucun outil d'intelligence artificielle générative n'a été utilisé dans la rédaction du présent mémoire. Voir la section 3.3 pour plus de détails sur les ressources utilisées pour l'apprentissage des méthodes d'analyse statistique.

CHAPITRE 1 :

PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE

L'exploitation minière est au centre de nombreuses préoccupations sociales en raison de ses impacts environnementaux, sociaux et économiques (Raufflet, 2014). Dans de nombreux cas, les grands projets miniers peuvent avoir un impact direct sur les communautés locales, par exemple en modifiant les écosystèmes, en épuisant les ressources naturelles et en modifiant les modes de vie de ceux qui les entourent (Fortin et al., 2016). Ces transformations peuvent provoquer des tensions, des oppositions entre les sociétés minières et les acteurs locaux, en particulier les communautés touchées (Bergeron et al., 2015).

L'acceptabilité sociale des projets miniers est le niveau d'adhésion des acteurs locaux au projet, ce qui est devenu un enjeu stratégique majeur pour les entreprises (Champagne et Côté-Demers, 2020). Cela ne se limite pas au simple consentement, mais inclut la confiance et le dialogue entre l'entreprise et ses parties prenantes, y compris les communautés locales, les autorités publiques et les organisations non gouvernementales (Freeman, 1984). Le manque d'acceptabilité sociale peut entraîner des coûts élevés pour les entreprises sous forme de retards de projet, de résistance de la communauté et même de l'annulation (ou de la non-délivrance) des autorisations liées au projet (Champagne et Côté-Demers, 2020).

Le concept d'acceptabilité sociale dans le secteur minier repose sur plusieurs facteurs clés, tels que la transparence, la responsabilité sociale des entreprises et la gestion des impacts environnementaux et sociaux. À ce propos, Boutilier et Thomson (2011) soulignent que ces éléments sont essentiels pour garantir l'adhésion des parties

prenantes et assurer la viabilité sociale des projets miniers. Les entreprises doivent répondre aux attentes de leurs parties prenantes en termes de durabilité, de respect des droits de leurs communautés et de minimisation des impacts négatifs. Dans ce contexte, les informations non financières sur les rendements sociaux et environnementaux de l'entreprise jouent un rôle déterminant dans la perception de l'acceptabilité sociale (Boutilier et Thomson, 2011).

Les entreprises œuvrant dans le secteur des ressources naturelles doivent désormais se focaliser sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités, un aspect qui devient crucial avec l'importance croissante de la durabilité et de la responsabilité sociale des entreprises (Boutilier et Thomson, 2011). Pour ce faire, elles doivent répondre aux attentes locales pour obtenir leur licence sociale (Boutilier et Thomson, 2011). Ce qui requiert notamment la divulgation d'informations non financières relatives aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Néanmoins, l'absence de normalisation dans les pratiques de divulgation engendre des difficultés, compliquant les comparaisons entre entreprises et affaiblissant la confiance des parties prenantes (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019).

Par exemple, la divulgation sélective d'informations, où certaines entreprises ne présentent que les données favorables, induit les parties prenantes en erreur. Cette pratique contribue à l'écoblanchiment, exagérant les engagements en durabilité pour masquer des pratiques moins responsables (Lyon et Maxwell, 2011). De plus, la complexité des informations entrave l'évaluation précise de la performance sociale et environnementale réelle de l'entreprise par les parties prenantes (Gray et al., 1995).

La théorie des parties prenantes de Freeman (1984) stipule que la gestion des relations repose sur des valeurs partagées et des microcontrats sociaux établissant des

attentes de transparence. L'absence d'informations fiables affaiblit la capacité des entreprises à obtenir l'acceptabilité sociale nécessaire (Donaldson et Preston, 1995).

Ainsi, un défi majeur en lien avec la gestion des relations avec les parties prenantes concerne la gestion de la transparence des rapports de développement durable, souvent rédigés sans audit externe (Boiral, Heras-Saizarbitoria, Brotherton, et al., 2019). L'absence de vérification indépendante fragilise leur fiabilité. Les audits externes renforcent la crédibilité des informations, accroissent la légitimité de l'entreprise et réduisent les risques de manipulation des performances sociales et environnementales, comme le souligne Boiral (2007), qui montre que l'absence de vérification indépendante des données non financières peut éroder la confiance des parties prenantes, particulièrement dans les secteurs à fort impact social et environnemental. L'étude explore le rôle de l'audit des informations non financières dans les dynamiques de légitimation sociale des projets miniers (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019). L'absence d'audit des informations non financières, notamment en matière de responsabilités sociales, expose les entreprises à des défis tels que la divulgation sélective ou l'écoblanchiment, ce qui peut réduire la confiance et altérer la perception des parties prenantes sur la véracité de leurs engagements (Boiral, Heras-Saizarbitoria, Brotherton, et al., 2019).

Cette question dépasse le seul intérêt scientifique. Sur le plan social, l'incapacité à établir la confiance des communautés locales se traduit par des conséquences concrètes pour les entreprises et pour la société : retards de projet, conflits prolongés avec les populations riveraines, voire refus ou révocation des autorisations d'exploitation. Or, si la littérature sur l'audit des informations non financières a largement documenté ses effets sur la crédibilité perçue auprès d'investisseurs et

d'analystes financiers, la question de sa portée auprès des citoyens directement touchés par ces projets demeure peu étudiée. Contrairement aux investisseurs, dont l'intérêt pour l'entreprise demeure avant tout financier, les citoyens des communautés locales subissent directement les impacts environnementaux et sociaux des projets, sans nécessairement disposer des mêmes repères pour interpréter la portée d'un mécanisme de vérification. Déterminer si l'audit peut réellement influencer l'acceptabilité sociale auprès de ce public a donc des implications concrètes pour les entreprises, les décideurs publics et les communautés elles-mêmes.

En ce sens, l'objectif principal de cette recherche est d'examiner l'impact de l'audit des informations non financières divulguées par les entreprises sur la perception des citoyens locaux dans le cadre des projets d'exploitation visant à obtenir l'acceptabilité sociale de ces dernières, en particulier pour les projets ayant un impact social et environnemental significatif.

Cette recherche vise à analyser dans quelle mesure l'audit des informations non financières liées aux projets miniers influence la perception des citoyens locaux à l'égard de ces projets, et ce, comparativement à une information identique non auditée.

La littérature existante établit que l'assurance des informations non financières est généralement associée à une crédibilité organisationnelle accrue, mais ces travaux portent majoritairement sur des publics familiers avec les mécanismes de vérification, tels que des investisseurs ou des analystes financiers (Reimsbach et al., 2018; Simnett et al., 2009). Ce que cette littérature ne permet pas d'établir, c'est si de tels effets se transposent à des parties prenantes non spécialisées, en particulier les citoyens des communautés directement affectées par un projet minier, et si l'audit peut influencer non seulement la crédibilité perçue de l'information, mais aussi l'acceptabilité sociale

du projet lui-même, un construit plus englobant que la seule confiance envers l'information divulguée. En testant empiriquement l'effet de l'audit auprès de citoyens résidant dans des régions ressources québécoises plutôt qu'auprès d'investisseurs, cette étude comble cette lacune et précise les conditions dans lesquelles la vérification non financière peut, ou ne peut pas, influencer l'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des ressources naturelles.

CHAPITRE 2 :

CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Les entreprises cherchent à obtenir et à maintenir leur acceptabilité sociale particulièrement dans des secteurs sensibles comme l'industrie minière, où les impacts sociaux et environnementaux sont majeurs. L'acceptabilité sociale est essentielle pour la pérennité des projets, car elle repose sur la capacité des entreprises à répondre aux attentes des parties prenantes, telles que les communautés locales, les organisations non gouvernementales, les investisseurs et les autorités publiques (Freeman, 1984). Pour ce faire, la transparence, via la divulgation formelle et informelle d'informations financières et non financières, joue un rôle clé dans l'établissement de relations de confiance et dans la gestion des attentes sociales. Ces pratiques de divulgation permettent de réduire l'asymétrie d'information entre les entreprises et leurs parties prenantes, un facteur qui peut altérer leur légitimité (Akerlof, 1978). La théorie des parties prenantes met en avant l'importance pour les entreprises de satisfaire les attentes des différents groupes d'acteurs afin de maintenir leur légitimité et leur stabilité à long terme (Donaldson et Preston, 1995).

Cependant, cette perspective peut être enrichie par l'ajout de la théorie de l'agence, qui met en lumière les conflits d'intérêts inhérents entre les dirigeants et les actionnaires, notamment en matière de transparence et de gestion des informations. Ces conflits soulignent la nécessité de mécanismes de contrôle robustes, tels que l'audit des informations non financières, pour contribuer à assurer la fiabilité et la crédibilité des données (Boiral, 2007; Simnett et al., 2009). La combinaison de la théorie de l'agence et de la théorie des parties prenantes se présente comme une approche complémentaire,

en intégrant la question de la gestion des asymétries d'informations et en soulignant le rôle crucial des mécanismes de vérification pour renforcer la confiance et minimiser les risques d'opacités ou de manipulations des informations (Jensen et Meckling, 1976). En intégrant des mécanismes de rapports intégrés et de l'audit externe, les entreprises peuvent prouver leur engagement en matière de durabilité, renforçant ainsi leur acceptabilité sociale. Ces théories et pratiques convergent pour montrer que la transparence et la gestion des informations non financières constituent des leviers importants pour la confiance des parties prenantes (Boiral, 2007; Gray et al., 1995). Dans le secteur extractif en particulier, la durabilité des projets repose sur des dynamiques allant au-delà de la seule acceptabilité sociale, incluant la diversification économique, la cohésion sociale locale et la durabilité environnementale (Raufflet, 2014).

La section suivante explore en profondeur les différents aspects de l'acceptabilité sociale des projets miniers, en s'appuyant sur des théories et des pratiques pertinentes pour comprendre comment l'audit des informations non financières peut influencer cette acceptabilité. Après avoir défini l'acceptabilité sociale et son rôle clé dans la gestion des projets miniers à fort impact environnemental et social, nous examinerons les théories qui la fondent ainsi que son lien avec l'asymétrie de l'information et la transparence. Nous aborderons ensuite l'information non financière et le rôle des parties prenantes dans la gestion des attentes sociales. Enfin, nous analyserons l'audit des informations non financières sous ses différentes dimensions : ses normes et législations, le rôle des informations auditées, les relations entre parties prenantes et entreprises, la réduction de l'asymétrie d'information et son

impact sur l'acceptabilité sociale des projets miniers, avant de présenter le cadre conceptuel de la recherche. Ces éléments théoriques et pratiques convergent pour démontrer que la gestion efficace de l'information, et notamment l'audit, serait essentielle pour améliorer l'acceptabilité sociale des projets miniers.

2.1 ACCEPTABILITÉ SOCIALE

L'acceptabilité sociale est un concept fondamental dans la gestion des projets ayant un impact sur l'environnement et les communautés (Batellier, 2016). Elle se réfère à la perception des parties prenantes locales concernant la légitimité d'un projet, d'une entreprise ou d'une industrie, notamment lorsque des enjeux environnementaux, sociaux ou économiques sont en jeu (Boutilier et Thomson, 2011). Le Gouvernement du Québec définit l'acceptabilité sociale comme l'ensemble des jugements collectifs basés sur des valeurs sociétales. Ces jugements déterminent si un projet ou une politique est perçu comme légitime et justifiable en fonction de ses impacts environnementaux et sociaux (Yates et Arbour, 2016). Cependant, l'acceptabilité sociale ne peut être abordée comme un concept unidimensionnel. Elle repose sur une structure multidimensionnelle, composée de dimensions distinctes, mais interreliées, qui permettent d'en saisir pleinement la complexité (Gendron, 2014). Parmi ces dimensions, on retrouve l'attitude générale, la communication, la participation de la population, la concertation et les relations communautaires (Gendron, 2014). Chacune de ces dimensions contribue de manière complémentaire à la construction et au maintien de l'acceptabilité sociale des projets miniers, en reflétant la complexité des interactions entre les entreprises extractives et les communautés locales qu'elles affectent. L'attitude générale correspond à l'évaluation globale et synthétique du projet

par les citoyens. Elle se traduit par des perceptions, des jugements et des positions propres à chaque individu, façonnés par ses valeurs, ses intérêts, son vécu et son rapport au territoire (Gendron, 2014). Cette dimension est particulièrement déterminante, car elle résume la position globale, favorable ou défavorable, d'un individu à l'égard du projet, indépendamment de la qualité des informations qui lui sont communiquées. La communication renvoie à la transparence, la clarté et la fréquence des échanges entre l'entreprise et les parties prenantes. Elle constitue un levier fondamental de l'acceptabilité sociale dans la mesure où elle conditionne la qualité de l'information transmise aux communautés locales et leur capacité à comprendre et évaluer les impacts du projet. La qualité de la communication repose sur la transparence, l'écoute active et l'instauration d'un dialogue authentique entre l'entreprise et ses parties prenantes. Une communication claire, accessible et régulière contribue à réduire l'asymétrie d'information entre les entreprises et les communautés, renforçant ainsi la confiance et favorisant une perception favorable du projet (Manetti et Toccafondi, 2012). La participation de la population mesure le degré d'implication active des citoyens dans les processus décisionnels liés au projet, notamment à travers les consultations publiques ou les mécanismes de co-construction (Boutilier et Thomson, 2011). La concertation reflète l'existence d'un dialogue structuré, continu et bidirectionnel entre l'entreprise et les acteurs concernés par le projet. Contrairement à la simple participation, la concertation implique un engagement réel de l'entreprise à prendre en compte les résultats des échanges et à ajuster le projet en conséquence (Gendron, 2014). Les relations communautaires renvoient à la qualité des liens entretenus entre l'entreprise et la communauté locale dans laquelle s'inscrit le projet. Ces relations sont fondées sur la confiance mutuelle, le respect des valeurs et des

identités locales, ainsi que la reconnaissance des droits et des intérêts des communautés riveraines (Gendron, 2014; Lyon et Maxwell, 2011). Des relations communautaires solides constituent un capital relationnel précieux pour l'entreprise, dans la mesure où elles favorisent une perception favorable du projet et facilitent la gestion des conflits potentiels tout au long du cycle de vie du projet minier. Loin d'être figée, l'acceptabilité sociale s'inscrit dans un processus évolutif qui exige des entreprises une adaptation constante à l'égard des attentes des parties prenantes et du contexte local. Dans cette perspective, elle peut être considérée comme une ressource relationnelle que les organisations cherchent à construire, entretenir et faire progresser dans le temps, à travers la qualité de leur engagement environnemental, social et communautaire (Baba et Raufflet, 2015).

L'acceptabilité sociale ne doit pas être considérée comme un acquis, mais comme un processus dynamique qui repose sur la gestion continue des attentes et des préoccupations des parties prenantes (Gendron, 2014; Lyon et Maxwell, 2011). L'acceptabilité sociale peut être perçue comme un élément intangible, similaire à un actif immatériel, que l'organisation cherche à acquérir, maintenir et protéger au fil du temps, en fonction de sa gestion des relations avec les parties prenantes et de ses impacts environnementaux et sociaux (Portales et Castañeda, 2016).

2.1.1 L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE VUE PAR DIFFÉRENTES THÉORIES

Au-delà de ses dimensions constitutives, l'acceptabilité sociale peut être éclairée par plusieurs cadres théoriques complémentaires, notamment la notion de licence sociale à opérer et la théorie du contrat social, ainsi que par une lecture critique des mécanismes institutionnels censés la favoriser. La licence sociale à opérer, concept développé par Boutilier et Thomson (2011), désigne l'adhésion explicite ou implicite des communautés locales et des parties prenantes à un projet d'entreprise. Contrairement aux autorisations réglementaires obtenues auprès des autorités gouvernementales, la licence sociale à opérer est accordée par les communautés elles-mêmes et repose sur la confiance, la crédibilité et la légitimité perçue de l'entreprise. Ce concept est particulièrement crucial dans les secteurs à fort impact environnemental et social comme le secteur minier, où les communautés locales sont directement et durablement affectées par les activités extractives dans leurs territoires de vie. La licence sociale à opérer est étroitement liée à la théorie du contrat social, selon laquelle les entreprises sont reconnues et acceptées par la société dans la mesure où elles respectent les normes, les valeurs et les attentes sociales des communautés concernées (Freeman, 1984; Muresanu et Guerrero, 2011). Cet accord implicite repose sur la capacité de l'entreprise à démontrer en permanence son engagement à minimiser les impacts négatifs de ses activités, à communiquer de manière transparente et à intégrer les préoccupations locales dans ses décisions. Lorsque cet accord est rompu, notamment par des impacts environnementaux ou sociaux jugés inacceptables par les communautés, la licence sociale peut être retirée, compromettant ainsi la viabilité et la

pérennité du projet (Boutilier et Thomson, 2011). Dans cette perspective, l'obtention et le maintien de la licence sociale à opérer constituent un objectif stratégique et fondamental pour les entreprises minières, qui doivent gérer activement leurs relations avec l'ensemble des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet.

Certains auteurs adoptent une perspective plus critique à l'égard de l'acceptabilité sociale et des mécanismes institutionnels censés la favoriser. La responsabilité sociale des entreprises, bien qu'elle constitue un cadre utile pour intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans les stratégies d'entreprise (Quairel et Capron, 2013), peut également être perçue comme un instrument de gestion de la réputation davantage orienté vers la légitimation des activités extractives que vers un dialogue véritable avec les communautés concernées.

Cette tension entre logique économique et responsabilité sociale se reflète également dans les critiques adressées à la littérature académique sur ce sujet. Pasquero (2005) et Aitken (2010) montrent que cette littérature présente souvent un biais prodéveloppement, en cherchant à contrer les opposants plutôt qu'en intégrant leurs préoccupations dans les processus décisionnels. Cela limite la compréhension des causes profondes de l’opposition et empêche une prise en compte réelle des préoccupations sociales. Ces constats trouvent un écho dans des travaux plus récents. Ferrant (2025) montre ainsi que les projets miniers associés à la transition énergétique sont souvent justifiés par leur utilité climatique, ce qui peut reproduire une logique prodéveloppement en reléguant au second plan les préoccupations des communautés locales. Selon cet auteur, cette manière de présenter les projets perpétue une forme d'extractivisme légitimé par la transition, au détriment d'une véritable prise en compte

des enjeux sociaux. Cette persistance du biais prodéveloppement souligne l'importance d'intégrer plus tôt et plus réellement la voix des parties prenantes locales dans les processus décisionnels.

2.1.2 L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET L'ASYMÉTRIE DE L'INFORMATION

La théorie de l'asymétrie de l'information, dont les fondements ont été posés par Akerlof (1978) et développés par Jensen et Meckling (1976), postule que lorsqu'une partie détient des informations que l'autre ne possède pas, des comportements opportunistes peuvent émerger et compromettre l'efficacité des transactions. Dans le contexte des projets miniers, cette asymétrie se manifeste par le déséquilibre entre les connaissances techniques de l'entreprise et la capacité limitée des communautés locales à évaluer les impacts réels du projet sur leur environnement et leur mode de vie (Akerlof, 1978). De telles asymétries peuvent créer un climat d'incertitude qui fragilise la confiance des parties prenantes envers les entreprises et, par conséquent, l'acceptabilité sociale des projets, particulièrement dans les secteurs à fort impact environnemental et social tels que l'exploitation minière (Boutilier et Thomson, 2011).

Cette asymétrie est bien documentée dans le contexte des marchés financiers, où elle concerne principalement les investisseurs : Li et al. (2021) montrent que l'adoption des normes internationales d'information financière a permis de réduire cette asymétrie d'information entre les entreprises et leurs investisseurs, en augmentant la liquidité des marchés grâce à une divulgation financière plus granulaire. Ce mécanisme ne s'applique toutefois pas directement aux autres parties prenantes telles que les communautés locales, qui ne disposent généralement pas des mêmes outils d'analyse

pour évaluer l'information divulguée. D'un autre côté, la divulgation d'informations non financières constitue aussi un levier stratégique pour réduire cette asymétrie. Reimsbach et al. (2018) montrent que l'apport de telles informations en rendant accessibles des données vérifiables sur les impacts sociaux, environnementaux et économiques des projets, réduit l'incertitude des parties prenantes, améliore la fiabilité perçue des données communiquées et favorise ainsi une meilleure compréhension susceptible de renforcer l'acceptabilité sociale.

Cependant, comme le souligne Golay et al. (2015), certaines entreprises ont recours à des stratégies de mise en scène des discussions publiques, c'est-à-dire des processus de consultation essentiellement symboliques où les entreprises donnent l'apparence d'un dialogue ouvert sans réellement intégrer les préoccupations des parties prenantes dans leurs décisions. Ces consultations se limitent souvent à des séances d'information unidirectionnelles où les citoyens sont invités à s'exprimer sans que leurs préoccupations ne modifient substantiellement les orientations du projet. Une telle approche réduit la transparence et affaiblit la possibilité d'une délibération authentique, compromettant ainsi la légitimité du projet et la confiance des parties prenantes.

La réduction de l'asymétrie d'information dans les projets miniers repose donc sur la capacité des entreprises à rendre leurs données environnementales, sociales et économiques à la fois accessibles et vérifiables par les parties prenantes. Or, la seule divulgation volontaire, aussi bien intentionnée soit-elle, ne suffit pas à garantir cette accessibilité : elle demeure tributaire de la bonne foi de l'entreprise et peut être perçue comme sélective, partielle, voire stratégique. C'est précisément à ce niveau que s'impose la nécessité d'un mécanisme de vérification indépendant (Simnett et al., 2009). L'audit des informations non financières joue ce rôle en soumettant les données

divulguées à une évaluation externe qui atteste de leur véracité, de leur exhaustivité et de leur conformité aux référentiels reconnus (Boiral, Heras-Saizarbitoria, Brotherton, et al., 2019). En fournissant des données vérifiables et rigoureusement contrôlées, l'audit offre aux parties prenantes une base solide pour évaluer les risques et les bénéfices d'un projet, et établit ainsi un climat de confiance essentiel à l'acceptabilité sociale du projet.

2.1.3 LA TRANSPARENCE COMME LEVIER PRINCIPAL DANS L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

La transparence joue un rôle fondamental dans la construction de la confiance entre les entreprises extractives et les parties prenantes (communautés locales), les autorités publiques, les investisseurs et les organisations de la société civile. L'exploitation minière est souvent associée à des impacts sociaux et environnementaux significatifs (déplacements de populations, dégradations des écosystèmes, conflits d'usage des ressources naturelles, etc.). Face à ces enjeux, la transparence dans la divulgation d'informations non financières (sociales, environnementales, éthiques, etc.) devient un outil indispensable pour permettre une évaluation juste et éclairée des projets (Boiral, Heras-Saizarbitoria, Brotherton, et al., 2019). Les entreprises, notamment celles évoluant dans des secteurs sensibles comme celui de l'exploitation minière, doivent s'efforcer de maintenir cette acceptabilité en favorisant la transparence, en honorant leurs engagements et en gérant de manière proactive les préoccupations des communautés locales. Ce processus dynamique, inscrit dans le cadre du contrat social, est essentiel pour garantir la durabilité et la légitimité des projets (Freeman, 1984). Une communication transparente, crédible et un dialogue

constructif sont essentiels pour que les entreprises parviennent à répondre efficacement aux attentes de leurs parties prenantes, et ainsi, à garantir la durabilité de leurs projets à long terme (Beaupré et al., 2008). En effet, ces pratiques contribuent à une réduction des risques de conflit et à l'établissement d'une relation de confiance, facilitant ainsi l'acceptabilité sociale des projets. Cette approche renforce la légitimité de l'entreprise, crée un climat de confiance avec ses parties prenantes et assure la soutenabilité des projets dans un contexte où les préoccupations sociales et environnementales occupent une place centrale dans les stratégies d'engagement des entreprises créant des conséquences environnementales et sociales (Rodić et Braillard, 2008).

La divulgation d'informations non financières, notamment sur les impacts des environnements sociaux et de gouvernance, devient un levier stratégique pour les entreprises cherchant à maintenir un dialogue constructif avec leurs parties prenantes. Park et Brorson (2005) affirment que l'assurance des rapports non financiers a un impact direct sur la qualité et la légitimité des informations divulguées en contribuant à en renforcer la fiabilité. La perception que les rapports sont rigoureux joue un rôle important dans la création de l'environnement de confiance nécessaire pour renforcer l'acceptabilité par le public. Gibassier et al. (2018) soulignent que la transparence est essentielle pour réduire l'asymétrie d'information et renforcer la confiance entre l'entreprise et ses parties prenantes. Elle permet également une meilleure gestion des risques en réduisant les asymétries d'information grâce à une divulgation appropriée et vérifiée des informations non financières (Akerlof, 1978).

2.2 L'INFORMATION NON-FINANCIÈRE

L'information non financière renvoie à l'ensemble des données publiées par une organisation qui ne relèvent pas directement de sa performance financière, mais qui sont essentielles pour comprendre ses impacts, sa stratégie de développement durable et ses engagements envers la société. Les projets miniers suscitent des attentes fortes en matière de transparence, d'inclusion et de gestion responsable des impacts (Raufflet, 2014). Dans les secteurs à fort impact territorial, tels que les industries extractives, l'information non financière prend une dimension stratégique. Contrairement aux états financiers traditionnels, l'information non financière traite de dimensions telles que les enjeux environnementaux, sociaux, éthiques, de gouvernance, les droits de la personne, la santé et la sécurité, ou encore la relation avec les parties prenantes (Legrand, 2016).

La littérature sur l'acceptabilité sociale des projets montre que la qualité et la crédibilité de l'information diffusée influencent significativement la perception du public à l'égard du projet (Boutilier et Thomson, 2011). Par exemple, des informations détaillées sur les mesures d'atténuation des impacts environnementaux, les consultations communautaires ou les retombées économiques locales peuvent renforcer la confiance et atténuer les résistances sociales (Leduc et Raymond, 2000).

L'information non financière, dans ce cadre, devient un levier pour gérer les relations avec les parties prenantes, en particulier les populations locales souvent affectées, mais peu impliquées dans les processus décisionnels. Elle permet non seulement de démontrer la conformité à certaines normes ou attentes sociales, mais aussi d'engager un dialogue continu, basé sur la transparence et la responsabilité (Chekkar et Onnée, 2010).

2.2.1 THÉORIES DES PARTIES PRENANTES ET GESTION DES ATTENTES SOCIALES

Afin de mieux saisir la théorie des parties prenantes, il convient de la contraster avec la théorie de l'agence. Cette dernière, proposée par Jensen et Meckling (1976), analyse les conflits d'intérêts qui peuvent survenir entre les actionnaires, principalement motivés par les rendements financiers, et la direction, dont les décisions sont souvent guidées par la maximisation de son propre bien-être et de ses intérêts personnels, parfois au détriment des actionnaires et des autres parties prenantes. Cette dynamique est particulièrement pertinente dans le cadre des projets miniers, où les intérêts financiers à court terme des actionnaires peuvent entrer en contradiction avec les préoccupations sociales et environnementales des communautés locales. En effet, dans le cadre classique de la théorie de l'agence, la direction agit principalement comme mandataire des actionnaires et est incitée à maximiser leur richesse à court terme (Jensen et Meckling, 1976). Lorsque cette logique prévaut, les attentes des communautés locales et les exigences environnementales peuvent être reléguées au second plan, faute d'une obligation formelle envers ces parties prenantes. C'est précisément cette lacune que la théorie des parties prenantes cherche à combler en élargissant le cercle des obligations de la direction au-delà des seuls actionnaires (Freeman, 1984). La myopie managériale peut ainsi entraîner des tensions sociales, nuire à la réputation de l'entreprise et remettre en question la légitimité à long terme du projet minier.

La théorie des parties prenantes diffère fondamentalement de la théorie de l'agence et d'autres théories de l'entreprise. Elle cherche à décrire et à orienter le fonctionnement de l'organisation sociale, en écho à John R. Commons, qui conçoit les

institutions comme des ensembles de règles opérantes, traduites comme des règles de continuité d'activité, structurant l'action collective et assurant la continuité des transactions entre les acteurs économiques et sociaux (Commons, 1932). Elle repose sur deux principes fondamentaux (Freeman, 1984). Premièrement, les valeurs font nécessairement et explicitement partie de la conduite des affaires. Deuxièmement, les entreprises ont une responsabilité envers l'ensemble des acteurs affectés par leurs activités, notamment les employés, les communautés locales, les investisseurs, les organisations non gouvernementales et les autorités publiques, dans la mesure où leur survie à long terme dépend de leur capacité à maintenir des relations de confiance avec ces groupes. La théorie des parties prenantes se présente comme une opportunité de relecture de la responsabilité sociétale de l'entreprise permettant à la fois de comprendre la nature des relations entre l'entreprise et son environnement et de privilégier le rôle des parties prenantes dans l'explication de la responsabilité et de la performance sociétales (Clarkson, 1995). La plus étroite des définitions est certainement proposée par Clarkson qui postule que les parties prenantes sont des groupes ou des personnes qui supportent un risque, volontairement ou involontairement. Selon les auteurs Véret et Mekouar (2005), les parties prenantes qui s'engagent volontairement dans l'entreprise acceptent un certain niveau de risque en mobilisant des ressources humaines ou financières, alors que celles qui y sont impliquées de manière involontaire se trouvent exposées à des situations de vulnérabilité en raison des effets des activités de l'entreprise.

Dans cette perspective, Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton (2019) montrent que la qualité de l'information financière modère la sensibilité de l'investissement aux fluctuations de la valeur des garanties, les entreprises réagissant à

une augmentation des coûts de sélection adverse en augmentant la divulgation. Cette logique demeure cependant centrée sur la relation bilatérale entre actionnaires et dirigeants, et les mécanismes qu'elle privilégie surveillance, incitation, contrôle visent principalement à aligner les intérêts de l'agent sur ceux du principal (Jensen et Meckling, 1976).

Contrairement à la théorie de l'agence qui repose sur des mécanismes de contrôle visant à limiter les conflits d'intérêts, la théorie des parties prenantes met plutôt l'accent sur le dialogue, la transparence et une gestion proactive des relations comme bases de la légitimité de l'entreprise. C'est cette perspective plus large qui rend la théorie des parties prenantes particulièrement pertinente pour l'étude de l'acceptabilité sociale des projets miniers, où les enjeux dépassent le cadre financier pour toucher aux dimensions environnementales, sociales et communautaires (Boutilier et Thomson, 2011).

Les discussions avec les parties prenantes en vue de développer la licence sociale d'exploitation peuvent commencer par l'identification de ce que Donaldson et Dunfee (1999) appellent les microcontrats sociaux qui lient chaque groupe de parties prenantes. Les microcontrats sociaux peuvent être utilisés pour identifier les normes partagées, ou les comportements acceptés et les valeurs partagées parmi les groupes de parties prenantes (Wilburn et Wilburn, 2011). Dans les projets miniers, les attentes des parties prenantes, notamment celles des employés, des communautés, des investisseurs, des organisations non gouvernementales et des autorités publiques, sont particulièrement importantes, puisque les entreprises doivent arbitrer entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux pour assurer la durabilité et la légitimité du projet. Clarkson (1995) affirme que pour que les entreprises réussissent dans la gestion de

projet, elles doivent équilibrer les préoccupations des parties prenantes et ne pas se concentrer uniquement sur les intérêts des actionnaires.

2.3 L'AUDIT DES INFORMATIONS

2.3.1 LES NORMES ET LÉGISLATIONS DE L'AUDIT

L'adoption de l'audit permet ainsi de répondre à un double objectif : d'une part, il offre une visibilité accrue sur les efforts réalisés en matière de durabilité, ce qui peut renforcer l'acceptabilité sociale des projets et d'autre part, il permet aux entreprises de mieux gérer leur positionnement stratégique en alignant leurs actions avec les attentes des parties prenantes (Manetti et Toccafondi, 2012). Ce processus de communication est également renforcé par les prestataires de l'audit qui intègrent des normes et critères spécifiques, contribuant ainsi à évaluer la rigueur et la qualité de la divulgation d'information, sans toutefois la garantir (Brennan et Solomon, 2008).

Le processus d'assurance permet de démontrer que les rapports de développement durable et leurs pratiques de divulgation des informations sous-jacentes ont été vérifiés par des auditeurs indépendants également appelés prestataires d'assurance qui partagent leurs conclusions sur la qualité et la fiabilité des informations divulguées (Simnett et al., 2009). Ces informations divulguées doivent être fiables, présentées de manière appropriée et suivre des règles clairement définies. Les déclarations d'assurance commentent fréquemment les limites du rapport et formulent des recommandations sur la manière dont l'entreprise pourrait améliorer ses pratiques de divulgation (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019). Le développement de normes sur l'assurance de la durabilité a contribué à la mise en place de meilleurs processus de vérification et à l'amélioration de la crédibilité des déclarations (Simnett et al., 2009).

Parmi les principales normes encadrant l'assurance des informations non financières, la norme internationale sur les missions d'assurance 3000, émise par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance, et l'AA1000, développée par l'organisation AccountAbility, occupent une place centrale. Ces normes visent à garantir la rigueur, la transparence et la crédibilité des informations extrafinancières communiquées par les entreprises, notamment sur des enjeux clés tels que les impacts environnementaux, les relations avec les communautés locales, ou encore les engagements sociaux. Dans le secteur minier spécifiquement, leur pertinence est renforcée par l'intensité des impacts environnementaux et sociaux et par la méfiance historique des communautés riveraines, ce qui rend la vérification indépendante particulièrement déterminante pour établir la crédibilité des déclarations (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019).

À ces cadres s'ajoutent des normes plus récentes, telles que les exigences générales en matière d'informations financières liées au développement durable et les informations financières liées aux changements climatiques, élaborées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité. La norme relative aux exigences générales en matière d'informations financières liées au développement durable établit les exigences générales de divulgation des risques et opportunités liés à la durabilité susceptible d'affecter les perspectives financières de l'entreprise. Elle exige notamment que les entreprises communiquent des informations sur leur gouvernance en matière de durabilité, leur stratégie, leurs processus de gestion des risques, ainsi que les cibles et indicateurs utilisés pour suivre leur performance. La norme relative aux Informations financières liées aux changements climatiques se concentre spécifiquement sur les risques liés au climat, en exigeant la divulgation des émissions

de gaz à effet de serre (catégories 1, 2 et 3), l'analyse de scénarios climatiques et l'évaluation de la résilience de la stratégie de l'entreprise face aux risques de transition et aux risques physiques. Ces deux normes marquent un tournant par rapport aux référentiels antérieurs en ce qu'elles intègrent les enjeux de durabilité directement dans le cadre de l'information financière, et non plus comme un exercice de divulgation parallèle et volontaire.

Dans la continuité de cette dynamique, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité a adopté les Normes canadiennes d'information sur la durabilité 1 et 2 (NCID 1 et NCID 2), fondées sur les normes internationales d'information sur la durabilité relatives aux exigences générales (IFRS S1) et aux changements climatiques (IFRS S2), applicables à compter de janvier 2025 .Ces normes canadiennes reprennent l'essentiel des exigences internationales tout en intégrant des adaptations au contexte national, notamment en matière de calendrier de mise en œuvre progressive et d'allègements transitoires pour certaines catégories d'entreprises. Cette adoption illustre la volonté du Canada de s'aligner sur les standards internationaux, ce qui contribue à une plus grande harmonisation globale des pratiques de divulgation d'information non financière et renforce la comparabilité des informations divulguées d'un pays à l'autre. En effet, lorsque les informations divulguées suivent des normes uniformes et reconnues internationalement, les vérificateurs externes disposent d'un cadre de référence commun et précis pour évaluer leur exhaustivité, leur exactitude et leur conformité. Cette standardisation réduit la marge d'interprétation des auditeurs, limite les pratiques de divulgation sélective et facilite la détection des omissions ou des inexactitudes (Simnett et al., 2009). Pour les communautés locales concernées par les projets miniers, cette rigueur accrue dans la

vérification renforce la crédibilité perçue des engagements des entreprises envers le développement durable, la protection de l'environnement et le respect des droits des populations locales (Reimsbach et al., 2018).

2.3.2 LE RÔLE DES INFORMATIONS AUDITÉES

La divulgation d'informations par les entreprises sur des sujets complexes, pour lesquels des données fiables sont difficiles à obtenir, vise à réduire l'incertitude et l'asymétrie de l'information entre les dirigeants et les parties prenantes. Le processus d'assurance joue un rôle clé dans cette démarche, en offrant une garantie supplémentaire quant à la véracité des informations fournies (Reimsbach et al., 2018). Il a été démontré que ce processus d'assurance contribue également à améliorer indirectement la consultation des parties prenantes, en renforçant la crédibilité des informations divulguées et en facilitant une communication plus transparente (Manetti et Toccafondi, 2012). Celui-ci a un impact positif sur la qualité et la légitimité des rapports sur le développement durable (Park et Brorson, 2005). Premièrement, l'assurance de la durabilité semble être corrélée à la qualité des rapports, à la fiabilité des informations divulguées par les entreprises et à la gouvernance d'entreprise (Simnett et al., 2009). Le rôle des prestataires d'assurance dans la qualité du processus de vérification et dans la crédibilité des informations divulguées a fait l'objet de plusieurs études, avec des résultats parfois contradictoires. Selon Reimsbach et al. (2018), bien que l'assurance soit censée améliorer la fiabilité des informations de durabilité, l'impact du type de prestataire sur la qualité du processus reste un sujet de débat, certains prestataires étant perçus comme plus crédibles que d'autres en fonction des normes appliquées.

Watts et Zimmerman (1986) montrent que les états financiers jouent un rôle central dans l'évaluation de la santé d'une entreprise, la prévision des flux de trésorerie, la mesure de la performance des dirigeants et la détermination de leur rémunération. Cependant, ces incitations peuvent conduire à des manipulations comptables, créant une myopie managériale, où les décisions à court terme sont favorisées au détriment d'objectifs durables. Dans le contexte des projets miniers, cette logique peut amener les dirigeants à négliger les préoccupations sociales ou environnementales locales. Cela fragilise la licence sociale d'exploitation, une forme de légitimité perçue par les communautés, indispensable à l'acceptabilité sociale des projets (Boutilier et Thomson, 2011). C'est là que l'audit des informations non financières prend toute son importance : il viserait, en renforçant la crédibilité et la fiabilité des données sociales et environnementales communiquées, à contribuer à rétablir la confiance des citoyens locaux. Cette fonction attendue de l'audit fait toutefois l'objet d'un débat dans la littérature : Boiral et Gendron (2011) documentent un écart entre les attentes sociales envers l'audit et ce que les pratiques d'audit livrent concrètement, remettant en question sa capacité à générer une reddition de comptes substantielle plutôt que symbolique. Cette démarche s'inscrit dans une logique de légitimation où l'entreprise cherche à répondre aux attentes des investisseurs par une communication transparente dans une optique de réduction des conflits d'agence (Jensen et Meckling, 1976). L'audit externe agit ainsi comme un mécanisme de réduction des conflits d'intérêts et de rétablissement de la confiance : en interne, en réduisant les conflits entre actionnaires et dirigeants de la théorie de l'agence de Jensen et Meckling (1976), et, en théorie, renforcer la confiance d'un public plus large de parties prenantes, dont les communautés locales (théorie des parties prenantes) (Freeman, 1984) bien que cette extension aux parties

prenantes non financières demeure peu démontrée empiriquement et constitue l'une des questions au cœur de la présente recherche.

Bien que la lisibilité des rapports ne constitue pas le centre d'intérêt de cette recherche, elle demeure un facteur important à considérer. En effet, un contenu clair et compréhensible est essentiel pour assurer une réelle transparence auprès des citoyens locaux. De plus, cette dimension influence directement la conception de l'outil de collecte des données, dans la mesure où la compréhension des informations divulguées conditionne la perception de leur fiabilité, et donc, l'acceptabilité sociale des projets miniers. Les informations non financières, notamment celles liées au développement durable, sont souvent perçues comme complexes, techniques et peu comparables d'une entreprise à l'autre (Lapeyre et al., 2022). Cette complexité peut accentuer l'asymétrie d'information entre les entreprises et les communautés locales notamment, en particulier dans les projets à fort impact environnemental et social.

Plusieurs études montrent qu'une communication claire et accessible renforce la confiance. Gray et al. (1995) soulignent que la lisibilité améliore la compréhension des engagements environnementaux, sociaux et de gouvernances et contribue à réduire l'asymétrie d'information. À l'inverse, certaines entreprises peuvent stratégiquement recourir à un langage technique ou obscur pour masquer un engagement limité en matière de responsabilité sociétale, dans une logique d'écoblanchiment (Lyon et Maxwell, 2011). Ben-Amar et Belgacem (2018) confirment que les cadres peuvent utiliser de manière opportuniste les informations non financières et utiliser des messages narratifs complexes dans une stratégie de gestion des impressions.

2.3.3 RELATIONS ENTRE PARTIES PRENANTES ET ENTREPRISES IMPLIQUANT L'AUDIT

Dans les secteurs à fort impact environnemental et social comme l'exploitation minière, les entreprises sont de plus en plus incitées à rendre compte de leurs engagements en matière de responsabilité sociétale. Toutefois, les déclarations volontaires souffrent souvent d'un déficit de crédibilité lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de mécanismes de vérification indépendants. L'audit des informations non financières apparaît alors comme un outil de transparence et un levier stratégique pour restaurer la légitimité des projets auprès des parties prenantes. Comme le souligne Cretté (2015), cette évaluation externe permet de dépasser la logique déclarative pour entrer dans une dynamique de preuve, essentielle à la construction d'une relation de confiance durable. Ce constat est confirmé par plusieurs études: Simnett et al. (2009) affirment que l'audit des informations sociales et environnementales contribue à s'assurer que l'entreprise fournit des informations vérifiables à ses parties prenantes, réduisant ainsi les risques d'écoblanchiment. Gray et al. (1995) soulignent l'importance de la transparence pour réduire les tensions entre les entreprises et leurs parties prenantes (Boiral et Gendron, 2011); Farooq et al. (2024) apportent toutefois une nuance importante à ce type de constat : un écart entre les attentes sociales et ce que les pratiques de vérification externe livrent concrètement demeure documenté dans la littérature, ce qui remet en question la capacité de ces mécanismes à renforcer significativement la légitimité recherchée.

2.3.4 L'AUDIT ET LA GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS : RÉDUCTION DE L'ASYMÉTRIE D'INFORMATION

Dans les projets miniers, les intérêts des actionnaires peuvent entrer en conflit avec les préoccupations des communautés locales concernant les impacts environnementaux et sociaux. Face à ces tensions, l'audit des informations non financières constitue un mécanisme de régulation permettant de rééquilibrer l'accès à l'information entre les différentes parties concernées (Simnett et al., 2009). Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton (2019) soulignent que la transparence et l'audit peuvent contribuer à atténuer ces tensions en offrant une plateforme où les parties prenantes peuvent avoir accès à des informations qui se présentent comme impartiales sur les risques et bénéfices des projets bien que ces auteurs relèvent également certaines limites du processus d'assurance quant à la portée réelle de cette impartialité. Ces constats convergent vers une même conclusion : l'audit des informations non financières ne se limite pas à un exercice formel de vérification, mais constitue un véritable outil de gouvernance relationnelle entre l'entreprise et ses parties prenantes (Manetti et Toccafondi, 2012). Dans le contexte spécifique des projets miniers québécois, où les communautés locales disposent d'un pouvoir d'opposition significatif, cette fonction de l'audit revêt une importance stratégique particulière pour l'obtention et le maintien de l'acceptabilité sociale (Boutilier et Thomson, 2011).

2.3.5 L'AUDIT ET L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LES PROJETS MINIERS

La question de l'acceptabilité sociale des projets miniers est étroitement liée à la gestion des informations non financières et à leur audit (Bergeron et al., 2015).

L'acceptabilité sociale repose sur une gestion transparente et responsable des impacts sociaux et environnementaux d'un projet. Selon Bouten et al. (2011), un audit indépendant des informations non financières renforce la légitimité de l'entreprise et aide à obtenir l'acceptabilité des communautés locales. Lorsque les parties prenantes peuvent vérifier que les informations sont exactes et que les engagements de l'entreprise sont respectés, cela génère une plus grande adhésion aux projets et réduit les risques d'opposition.

Plusieurs études convergent vers la même conclusion. Bergeron et al. (2015) suggèrent que l'audit des pratiques de la responsabilité sociale des entreprises renforce la perception positive des actions de l'entreprise auprès des parties prenantes, contribuant indirectement à l'acceptabilité sociale. Sur le plan théorique, l'audit externe est envisagé comme un mécanisme de gouvernance d'entreprise permettant de réduire l'asymétrie informationnelle entre l'entreprise et ses parties prenantes, bien que son exercice pratique demeure marqué par plusieurs insuffisances Carassus et Gardes (2005). Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton (2019) soulignent enfin que l'audit constitue un levier stratégique de communication offrant une vision plus complète de la performance globale de l'entreprise.

Ces conclusions ne font toutefois pas l'unanimité. Dans une étude expérimentale menée auprès de parties prenantes non spécialisées, Diouf (2016) ne trouve aucun effet significatif de l'assurance des rapports de durabilité sur les perceptions de ces répondants, suggérant que les effets positifs de l'audit documentés dans la littérature pourraient être davantage observables auprès de publics familiers avec les pratiques d'audit et de vérification, chez les investisseurs ou les analystes financiers par exemple, que dans des échantillons de citoyens ordinaires.

En revanche, la théorie de l'agence s'intéresse aux conflits d'intérêts pouvant survenir entre les actionnaires et les dirigeants de l'entreprise, ces derniers disposant d'informations privées que les actionnaires ne peuvent pas observer directement (Jensen et Meckling, 1976). Ces conflits sont souvent dus à des asymétries d'information, nécessitant des mécanismes de contrôle pour limiter les risques d'opportunisme et garantir la transparence.

L'audit des informations non financières joue également un rôle clé dans le processus d'engagement des parties prenantes (Carassus et Gardes, 2005). En fournissant des informations précises, vérifiées et accessibles, l'audit permet aux parties prenantes de mieux comprendre les enjeux du projet, ce qui facilite un dialogue constructif et une coopération mutuellement bénéfique. Cela contribue à la réduction des risques de conflits et renforce la légitimité de l'entreprise, qui peut ainsi démontrer son engagement envers une gestion responsable et durable. Selon Reimsbach et al. (2018), la transparence assurée par l'audit permet de renforcer la confiance des parties prenantes, réduisant ainsi les incertitudes et favorisant l'adhésion au projet. Ainsi, l'audit des informations non financières devient un levier stratégique pour garantir l'acceptabilité sociale des projets, en particulier dans des contextes où la transparence et la responsabilité sont des critères décisifs pour les communautés et autres parties prenantes.

En leur offrant une vision plus complète de la performance globale de l'entreprise, au-delà des seuls indicateurs financiers, ce dispositif permettrait de réduire les effets de la myopie managériale en incitant les dirigeants à intégrer des considérations sociales, environnementales et de gouvernance dans leur pilotage. En effet, de nombreuses organisations optent pour l'audit afin d'améliorer leur réputation,

renforcer leur crédibilité et mieux gérer leurs relations avec les parties prenantes (Gibassier et al., 2018). Pour certaines entreprises, il s'agit aussi de présenter une image cohérente de leur stratégie à travers une narration qui intègre les enjeux financiers et extrafinanciers (Higgins et al., 2019).

L'absence d'audit externe ou l'usage excessif de formulations générales peuvent réduire la confiance des parties prenantes et nuire à la légitimité du projet (Simnett et al., 2009). Dans ce contexte, la vérification indépendante de l'information non financière devient essentielle, notamment pour dissiper les soupçons d'écoblanchiment ou de manipulation stratégique de l'information (Martinet et Reynaud, 2015).

2.4 CADRE CONCEPTUEL

La divulgation d'informations non financières, telles que celles relatives à la responsabilité sociale des entreprises, aux impacts environnementaux, aux droits du travail et aux engagements sociaux, est essentielle, en particulier dans le cadre de projets miniers (Boutilier et Thomson, 2011; Raufflet, 2014). Cette divulgation, qu'elle soit interne ou publique, constitue la première étape cruciale pour établir la transparence perçue par les parties prenantes. En effet, lorsqu'une entreprise divulgue des informations vérifiables et fiables, elle réduit l'asymétrie de l'information, ce qui favorise un accès plus équitable des parties prenantes aux données aux données qui les concernent (Akerlof, 1978; Jensen et Meckling, 1976). Les audits externes jouent un rôle déterminant dans ce processus, en apportant une validation indépendante des informations fournies par l'entreprise. L'audit de ces informations par un auditeur externe contribue à évaluer leur impartialité et leur conformité aux normes sociales et environnementales, renforçant ainsi leur crédibilité. Dans le secteur minier, où les

enjeux sociaux et environnementaux sont particulièrement sensibles, cette vérification externe devient indispensable pour établir la confiance (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019). En effet, elle permet aux parties prenantes de s'assurer que les informations reçues sont non seulement précises, mais aussi vérifiées de manière indépendante.

Dans le modèle de la licence sociale d'exploitation, la crédibilité de l'entreprise, définie comme le fait de fournir une information constante, vraie et claire, et de respecter les engagements pris envers la communauté, constitue un facteur déterminant du renforcement de la confiance des parties prenantes et, ultimement, de l'acceptabilité sociale des projets miniers (Boutilier et Thomson, 2011). En retour, cette confiance accrue est susceptible de favoriser une plus grande acceptabilité sociale, c'est-à-dire un soutien accru des communautés locales, des autorités publiques et des autres acteurs sociaux. Ce lien ne va toutefois pas nécessairement de soi : une meilleure compréhension des informations divulguées peut tout autant mener à une évaluation plus critique du projet, comme le suggèrent d'ailleurs certains résultats de la présente recherche. L'audit des informations non financières devient ainsi un levier stratégique pour la légitimité de l'entreprise et la réduction des tensions avec les parties prenantes, en contribuant à s'assurer que les informations sont non seulement transparentes, mais également vérifiées et conformes aux engagements de l'entreprise (Simnett et al., 2009).

L'audit externe contribue également à réduire les asymétries d'information, un problème souvent observé dans des secteurs à fort impact comme l'exploitation minière. La théorie de l'asymétrie de l'information, telle que développée par Jensen et Meckling (1976), souligne que la divulgation transparente d'informations est

essentielle pour atténuer les tensions entre l'entreprise et ses parties prenantes. En offrant des données fiables et vérifiables, les entreprises peuvent réduire l'incertitude et améliorer la transparence, ce qui renforce la confiance et l'adhésion des parties prenantes à leurs projets.

Ainsi, la réduction de l'asymétrie d'information par la divulgation des informations non financières, la transparence obtenue grâce à ces divulgations, et la validation indépendante de ces informations par un audit externe contribuent à renforcer la crédibilité de l'entreprise (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019). En consolidant cette crédibilité et en instaurant un climat de confiance, l'entreprise améliore son acceptabilité sociale, réduisant les conflits potentiels et augmentant sa légitimité aux yeux des parties prenantes.

La figure 1 ci-dessous met en lumière les étapes clés du processus permettant aux entreprises d'obtenir une acceptabilité sociale, en lien avec une gestion transparente et crédible des informations non financières, renforcée par un audit externe indépendant. Plusieurs facteurs contribuent à réduire l'asymétrie d'information entre l'entreprise et ses parties prenantes. La qualité des informations divulguées, notamment leur capacité à refléter fidèlement la performance globale de l'entreprise, constitue un premier facteur déterminant (Saghroun et Eglem, 2008). La nature de l'information importe également : l'information financière répond à des normes de présentation bien établies, notamment en matière de données pro forma (Pourtier, 2004), alors que l'information non financière demeure généralement moins structurée (Legrand, 2016). La lisibilité de l'information constitue un troisième facteur : un langage clair et accessible favorise la compréhension des parties prenantes, alors qu'une communication complexe ou technique peut au contraire maintenir l'asymétrie informationnelle (Le Maux, 2015).

Enfin, la crédibilité de l'information, renforcée par la confiance que les parties prenantes accordent à l'entreprise (Frimousse et Peretti, 2021), ainsi que par la présence ou l'absence d'un audit externe, constitue le dernier facteur retenu dans le cadre conceptuel de cette recherche.

La figure 2 présente le schéma conceptuel de la recherche, illustrant les relations entre les variables principales de l'étude, soit l'audit des informations non financières, la communication perçue, l'attitude des parties prenantes et l'acceptabilité sociale des projets miniers.

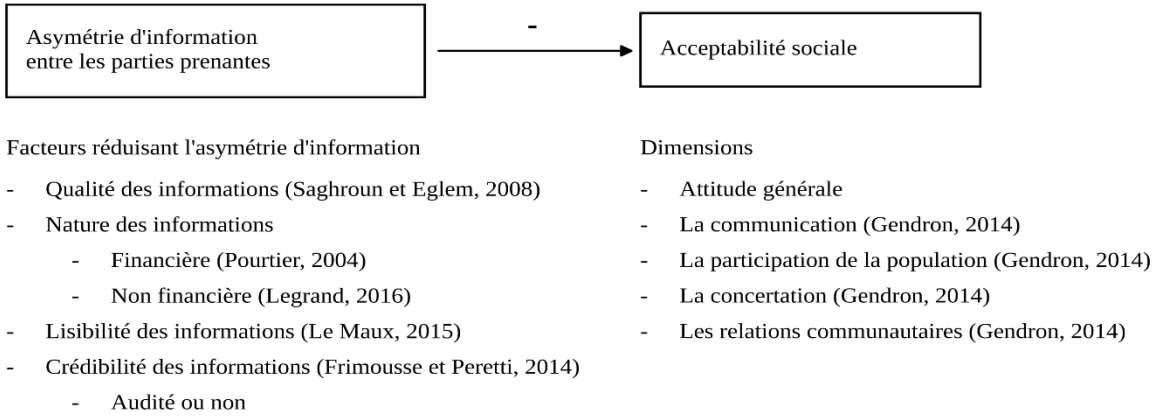


Figure 1 : Schéma conceptuel général de la recherche

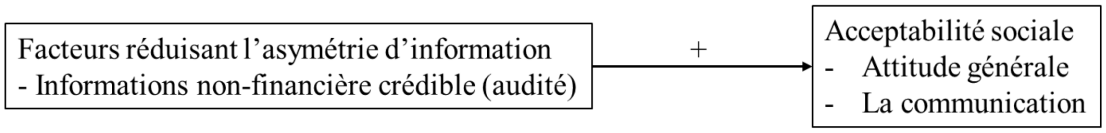


Figure 2 : Schéma conceptuel de la recherche

HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Comme mentionné ci-dessus, l'objectif principal est d'analyser l'impact de l'audit des informations non financières sur la perception des citoyens locaux pouvant être affectés par l'exploitation des ressources naturelles vis-à-vis de l'acceptabilité sociale des projets miniers. Comme illustré précédemment, notre hypothèse repose sur l'idée que les informations auditées, en tant que preuves de transparence et de rigueur, renforcent la confiance des parties prenantes envers les entreprises et leurs projets, et par conséquent, augmentent la légitimité et l'adhésion au projet. Ainsi, sans le cadre de notre recherche, nous avons l'hypothèse suivante à tester :

Hypothèse : L'audit des informations non financières a un impact positif sur la perception de l'acceptabilité sociale des projets miniers par les citoyens locaux concernés, comparativement à des informations non auditées.

CHAPITRE 3 :

MÉTHODOLOGIE

Le présent chapitre expose la méthodologie retenue afin d'examiner l'effet de l'audit des informations non financières sur la perception de l'acceptabilité sociale d'un projet minier.

Cette étude adopte une approche expérimentale comportementale permettant de tester des relations causales dans un environnement contrôlé, en isolant l'effet d'une variable indépendante sur une variable dépendante tout en limitant les biais de sélection et les facteurs confondants (Reimsbach et al., 2018).

Les pages suivantes décrivent successivement l'instrument de collecte des données et ses composantes (section 3.1), les participants et le déroulement de l'expérimentation (section 3.2), les méthodes d'analyse mobilisées (section 3.3) et les considérations éthiques encadrant la recherche (section 3.4).

3.1 INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire électronique administré dans le cadre d'une expérimentation en ligne portant sur un projet minier fictif. Deux versions du questionnaire ont été utilisées : une version dans laquelle l'information non financière présentée aux répondants était accompagnée d'une mention d'audit externe indépendant, et une version dans laquelle cette même information était présentée sans mention de vérification externe.

Le questionnaire comprenait des items destinés à mesurer l'acceptabilité sociale du projet, la condition expérimentale liée à l'audit ainsi que plusieurs variables de contrôle sociodémographiques et contextuelles. Avant la collecte des données, les vignettes et les énoncés ont été soumis à la validation de deux experts aux compétences complémentaires, soit un professeur spécialisé en gestion et acceptabilité sociale des projets miniers, et un spécialiste en méthodologie d'enquête de la firme Segma Recherche. Cette validation a permis de vérifier la clarté des énoncés, le réalisme du scénario et la cohérence de l'instrument avec les objectifs de la recherche. Les questionnaires sont présentés en annexe (annexe 2 : version auditée ; annexe 3 : version non auditée).

La description de l'instrument de mesure est présentée de manière structurée, en distinguant clairement la variable dépendante principale (3.1.1), la variable indépendante expérimentale (3.1.2) et les variables de contrôle (3.1.3).

3.1.1 L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE ET SES SOUS COMPOSANTES

Dans cette recherche, l'acceptabilité sociale constitue la variable dépendante principale. Sur le plan opératoire, elle est appréhendée comme une perception individuelle à l'égard d'un projet minier à partir de deux sous-composantes complémentaires, soit la Communication et l'Attitude (Bergeron et al., 2015; Gendron, 2014).

Parmi les dimensions de l'acceptabilité sociale identifiées par Gendron (2014) et Bergeron et al. (2015), deux ont été retenues pour leur pertinence directe dans le contexte de la diffusion d'informations non financières. La Communication renvoie à

la capacité de l'entreprise à transmettre des informations claires, crédibles et suffisantes (Boutilier et Thomson, 2011). L'Attitude constitue une mesure synthétique de la réceptivité des répondants envers le projet, intégrant des éléments cognitifs, affectifs et conatifs relevant des dimensions de relations communautaires et de concertation. La dimension participation de la population n'a pas été retenue, car le design expérimental contrôlé ne permettait pas de mesurer un processus participatif réel. La première sous-composante, soit la Communication, est mesurée à l'aide de neuf énoncés (QA1 à QA9) portant sur différentes facettes de la qualité de l'information transmise par l'entreprise dans la vignette. La seconde sous-composante, soit l'Attitude, est mesurée à l'aide de sept énoncés initiaux (QB1 à QB7) portant sur l'évaluation générale du projet, notamment la propension à le recommander, la perception de ses bénéfices à long terme et la perception de l'équité dans la distribution de ses avantages. La structure finale retenue à l'issue de la validation psychométrique est présentée au Chapitre 4.

L'ensemble des seize items est mesuré sur une échelle de Likert à cinq niveaux allant de 1 (Totalement en accord) à 5 (Totalement en désaccord), avec les modalités intermédiaires suivantes : 2 (Plutôt en accord), 3 (Neutre) et 4 (Plutôt en désaccord). Un score élevé reflète une perception moins favorable du projet. Les items QB4 et QB5, formulés en sens négatif, ont été recodés inversement avant le calcul des scores composites.

La construction des énoncés a suivi une démarche en trois étapes. Premièrement, une revue de la littérature sur l'acceptabilité sociale minière a permis d'identifier les facettes conceptuelles à couvrir pour chaque dimension, en s'appuyant sur les travaux de Gendron (2014) pour la Communication et sur ceux de Boutilier et Thomson (2011)

pour l'Attitude. Deuxièmement, seize énoncés ont été formulés selon une logique de couverture de contenu. Pour la Communication, les énoncés couvrent la crédibilité et la clarté des échanges avec l'entreprise; des facettes cohérentes avec la définition de la crédibilité proposée par Boutilier et Thomson (2011), ainsi que la suffisance et la pertinence perçues de l'information, deux critères retenus par l'auteur pour compléter l'évaluation de la qualité de la communication. Pour l'Attitude, les énoncés s'appuient sur le modèle tripartite classique distinguant les composantes cognitive, affective et conative (Rosenberg et al., 1960). Troisièmement, les énoncés ont été soumis à la validation de deux experts aux compétences complémentaires, soit un professeur spécialisé en gestion et acceptabilité sociale des projets miniers et un spécialiste en méthodologie d'enquête quantitative, qui ont vérifié la validité de contenu et la cohérence théorique des items avant l'administration du questionnaire.

À partir de ces deux sous-composantes, trois scores ont été construits. Le Score_Communication correspond à la moyenne arithmétique des items de la dimension Communication (QA1 à QA9). Le Score_Attitude correspond à la moyenne arithmétique des items de la dimension Attitude retenus à l'issue de la validation psychométrique. Enfin, un score global d'acceptabilité sociale (Score_AS) a été calculé comme moyenne arithmétique de l'ensemble des items des deux dimensions retenues. Ce score global est utilisé à titre exploratoire afin de tester directement l'hypothèse principale de l'étude. Il convient de noter que ce score ne couvre pas l'ensemble des composantes théoriques de l'acceptabilité sociale définies par Gendron (2014), mais reflète uniquement les deux dimensions opérationnalisées dans cette étude. Dans les analyses de régression, ce sont les scores factoriels latents estimés via le modèle

d'analyse factorielle confirmatoire qui sont utilisés comme variables dépendantes. Le tableau 1 présente une synthèse des deux sous-composantes. Le détail complet des items et de leur codage est présenté à l'annexe 1 tableau 21.

Tableau 1 : Synthèse des sous-composantes de l'acceptabilité sociale

Sous-composante	Items	Nombre d'items	Échelle
Communication	QA1 à QA9	9 items	Likert (1–5)
Attitude	QB1 à QB7 (initiaux)	7 items initiaux	Likert (1–5)

Tableau 1. Synthèse des sous-composantes de l'acceptabilité sociale. Échelle de type Likert à cinq niveaux (1 = Totalement en accord ; 5 = Totalement en désaccord). Le détail complet des items et de leur codage est présenté à l'annexe 1.

3.1.2 L'INFORMATION NON-FINANCIÈRE AUDITÉE OU NON

La variable indépendante principale de cette étude correspond à la présence ou à l'absence d'un audit externe des informations non financières présentées dans la vignette expérimentale. Il s'agit d'une variable binaire codée 1 lorsque les informations sont auditées et 0 lorsqu'elles ne le sont pas. Les deux vignettes expérimentales sont présentées intégralement à l'annexe 2 (version auditée) et à l'annexe 3 (version non auditée).

La construction des vignettes expérimentales a reposé sur deux démarches complémentaires. D'une part, une analyse documentaire approfondie de sources pertinentes dans le domaine de l'industrie minière canadienne a été conduite afin de garantir le réalisme du scénario fictif. Plus précisément, quatre catégories de documents ont été examinées : les rapports annuels de développement durable d'Agnico Eagle

Mines Limited, qui détaillent les pratiques de communication avec les communautés locales et les engagements environnementaux de l'entreprise (Agnico Eagle Mines, 2024). Les rapports d'audit des informations non financières d'Air Canada, qui ont servi de référence pour la formulation du volet audité de la vignette (Air Canada, 2024). Les rapports du Bureau du vérificateur général du Canada portant sur la divulgation d'informations non financières dans le secteur des ressources naturelles (Bureau du vérificateur général du Canada, 2024) ; ainsi que la littérature académique sur les pratiques de divulgation et d'assurance des informations dans le secteur extractif (Boiral, Heras-Saizarbitoria, Brotherton, et al., 2019). Cette analyse a permis d'intégrer dans le scénario fictif des éléments fondés sur des pratiques réelles, renforçant ainsi le réalisme et la validité écologique de la vignette.

D'autre part, la vignette a été soumise à la validation de deux experts aux compétences complémentaires. Le premier expert, un professeur spécialisé en gestion et acceptabilité sociale des projets miniers, a évalué le réalisme du scénario, la clarté des informations non financières et l'adéquation du scénario avec le contexte québécois des régions ressources. Le second expert, un spécialiste en conception d'enquêtes de la firme Segma Recherche, a évalué l'absence de biais, la clarté de la formulation pour un public non spécialiste et l'équilibre entre les deux versions de la vignette afin de s'assurer que seule la variable manipulée distinguait les deux groupes. Leurs retours combinés ont conduit à des ajustements dans la formulation de certaines informations environnementales et dans la présentation du rapport d'audit, contribuant ainsi à la validité de contenu du dispositif expérimental. Il convient de préciser qu'aucun des deux experts n'était spécialiste en audit non financier. La validité du volet audité de la

vignette a été assurée par l'analyse documentaire de rapports d'audit réels présentée ci-dessus.

La vignette présente la Mine Éclat Doré, un projet fictif d'exploitation d'un gisement d'or situé à proximité d'une zone rurale comptant environ 30 000 habitants. Le projet prévoit l'extraction de 50 tonnes d'or par an sur une superficie de 40 km². Les retombées économiques présentées incluent la création de 600 emplois directs et des investissements dans les infrastructures locales, notamment dans les transports et les services communautaires. Le scénario inclut également des préoccupations environnementales (pollution potentielle des rivières, dégradation de forêts, perturbation de la faune locale) et sociales (changements démographiques, pression sur les services locaux), ainsi que les mesures d'atténuation proposées par l'entreprise. La vignette destinée au groupe audité comporte en supplément un rapport d'audit externe émis par un cabinet indépendant attestant de la fiabilité et de la conformité des informations non financières divulguées, tandis que la vignette destinée au groupe non audité présentait strictement les mêmes informations sans aucune mention de vérification externe.

3.1.3 LES VARIABLES DE CONTRÔLE

Cinq variables de contrôle sociodémographiques ont été intégrées aux analyses afin de tenir compte de caractéristiques individuelles et contextuelles susceptibles d'influencer la perception de l'acceptabilité sociale. L'âge (AGE) est mesuré en années et centré dans les modèles (AGE_c), le genre (GENRE) est mesuré de façon catégorielle (1 = Masculin ; 2 = Féminin), la scolarité (SCOL) est traitée comme une

variable ordinale à sept niveaux allant de l'absence de diplôme (1) au doctorat (7) après recodage (SCOL + 1) et centrée dans les modèles (SCOL_c), la localisation territoriale (LOCAL) distingue trois milieux de résidence (1 = Urbain ; 2 = Périurbain ; 3 = Rural), et la dépendance économique perçue envers les ressources naturelles (ECONOMIE) est mesurée sur une échelle ordinale à cinq niveaux (1 = Très fortement liée ; 5 = Pas du tout liée) et centrée dans les modèles (ECONOMIE_c).

La variable DISTANCE_2, mesurant la distance perçue entre le domicile du répondant et le site d'exploitation, a été exclue des analyses en raison d'un taux de non-réponse de 81,7 %, soit 237 observations sur 290. Les implications de cette exclusion sont discutées au Chapitre 5. Le tableau 2 présente une synthèse des variables de contrôle. Le détail complet du codage est présenté à l'annexe 1, tableau 21.

Tableau 2 : Synthèse des variables de contrôle retenues dans les analyses

Variable	Type	Utilisation dans les modèles
AGE	Continue	Centrée (AGE_c)
GENRE	Catégorielle	Variable de contrôle
SCOL	Ordinale (1–7)	Centrée (SCOL_c)
LOCAL	Catégorielle (3 modalités)	Variable de contrôle
ECONOMIE	Ordinale (1–5)	Centrée (ECONOMIE_c)
DISTANCE_2	Ordinale (1–5)	Non-réponse 81,7 % (Exclue)

Tableau 2. Synthèse des variables de contrôle retenues dans les analyses (n = 290). Ces variables sont utilisées dans les modèles de régression sur l'échantillon analytique final (n = 275). La variable SCOL a été recodée de 0–6 vers 1–7 (SCOL + 1). Les variables AGE, SCOL et ECONOMIE ont été centrées avant l'estimation des modèles de régression. La variable DISTANCE_2 a été exclue des analyses en raison d'un taux de non-réponse de 81,7 % (237 observations sur 290). Le détail complet du codage est présenté à l'annexe 1, tableau 21.

3.2 PARTICIPANTS ET DÉROULEMENT

La présente section décrit le déroulement de l'expérimentation, de la sélection des participants jusqu'à la collecte des données. Les sous-sections suivantes présentent successivement les caractéristiques des participants (3.2.1), le déroulement de la collecte des données (3.2.2) ainsi qu'une description sociodémographique de l'échantillon retenu (3.2.3).

3.2.1 PARTICIPANTS

La population visée par cette étude est constituée de citoyens adultes (18 ans et plus) résidant dans une région ressource éloignée au Québec. Ce critère d'inclusion repose sur le fait que cette population pourrait être amenée à se prononcer sur l'acceptabilité d'un tel projet dans sa communauté. Cette proximité potentielle avec les activités d'exploitation des ressources naturelles confère à leurs perceptions une pertinence directe au regard de la question de recherche.

Plus précisément, les répondants devaient résider dans l'une des six régions administratives suivantes : le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. Aucun critère d'exclusion supplémentaire n'a été appliqué, hormis l'âge minimal de 18 ans. Ce choix vise avant tout une cohérence conceptuelle avec l'objet de la recherche : l'acceptabilité sociale des projets miniers renvoie à des mécanismes de participation citoyenne et d'engagement communautaire (consultations publiques, propriété foncière, imposition municipale) qui relèvent typiquement de l'exercice de la

citoyenneté adulte, plutôt qu'à une exigence légale absolue liée au niveau de risque de l'étude.

3.2.2 DÉROULEMENT

Le recrutement et la collecte des données ont été confiés à la firme Segma Recherche, spécialisée en sondages au Québec. La firme a recruté les participants à partir de sa base de données, en ciblant spécifiquement des individus résidant dans les six régions visées. Le questionnaire a été programmé sur la plateforme sécurisée de Segma Recherche, qui a géré l'ensemble du processus technique d'administration, incluant l'attribution aléatoire des participants à l'une des deux conditions expérimentales.

Chaque participant a d'abord lu un formulaire de consentement présentant les objectifs de la recherche, la nature de sa participation et ses droits. Après avoir accepté ce formulaire, le participant a été exposé à une vidéo d'une durée de 2 minutes et 39 secondes présentant une mise en situation, produite dans le cadre de cette recherche par le laboratoire sur l'acceptabilité sociale de l'exploitation des ressources naturelles (LASERN) de l'UQAT. Cette vidéo présentait le contexte général du projet minier fictif de la Mine Éclat Doré en combinant des séquences visuelles illustrant la communauté locale concernée, les installations de traitement du minerai, les impacts potentiels sur la faune et l'environnement, ainsi que les échanges entre l'entreprise et les parties prenantes dans le cadre de consultations communautaires. Elle avait pour objectif de faciliter la compréhension du scénario en offrant une représentation

concrète et immersive du projet avant que le participant ne prenne connaissance de la vignette écrite.

Le groupe audité a reçu une vignette présentant les informations non financières du projet accompagnées d'un rapport d'audit externe émis par un cabinet indépendant (voir l'annexe 2), tandis que le groupe non audité a reçu une vignette identique en contenu, mais sans aucune mention de vérification par un tiers (voir l'annexe 3). Après la lecture de la vignette, chaque participant a répondu au même questionnaire structuré portant sur sa perception de l'acceptabilité sociale du projet, suivi de questions sociodémographiques. L'ensemble du processus a été réalisé de manière anonyme et sans contrainte de temps. Des mécanismes de contrôle de la qualité ont été intégrés par Segma Recherche : des questions de validation ont permis de détecter les réponses automatisées et les temps de complétion anormalement courts ont été signalés. Afin de favoriser la participation, les participants ont reçu une rémunération forfaitaire déterminée par Segma Recherche, conformément aux pratiques courantes en recherche en ligne. Le montant, modeste, visait à couvrir le temps consacré à la complétion du questionnaire sans créer de biais de sélection (Boissonade et al., 2016). La rémunération a été versée directement par Segma Recherche et était incluse dans l'entente conclue avec le LASERN.

3.2.3 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Au total, 290 citoyens adultes résidant dans des régions ressources québécoises ont été recrutés. La taille de cet échantillon a été déterminée en amont de la collecte sur

la base des recommandations méthodologiques relatives à la régression linéaire multiple. Tabachnick et Fidell (2025) suggèrent la règle de 50 + 8x, où x représente le nombre de variables indépendantes. Avec une variable indépendante principale et environ sept à huit variables de contrôle, le minimum recommandé se situait entre 106 et 114 participants. Par ailleurs, Field (2024) recommande un ratio minimal de 15 participants par variable, conduisant à un échantillon cible de 135 à 150 participants. L'échantillon final de 290 répondants dépasse largement ces seuils, ce qui favorise l'atteinte d'une base solide pour l'estimation stable du modèle de régression multiple. Cette taille d'échantillon ne garantit toutefois pas, à elle seule, une puissance statistique suffisante pour détecter l'effet spécifique de la variable AUDIT, question traitée séparément dans l'analyse de puissance présentée à la section 4.6.3. Préalablement à la collecte principale, un prétest a été mené auprès de 15 participants volontaires ayant comme résidence une région ressource québécoise, répartis aléatoirement entre la condition auditée (n = 8) et la condition non auditée (n = 7). Ce prétest poursuivait deux objectifs : vérifier la clarté et la compréhensibilité de la vignette expérimentale et des items du questionnaire, puis fournir une première base empirique pour l'estimation a priori de la taille d'échantillon requise. Les résultats obtenus n'ont révélé aucune difficulté de compréhension notable, ce qui a confirmé la pertinence du dispositif expérimental dans sa forme retenue. Sur le plan statistique, les scores moyens de la dimension Communication s'établissaient à 1,21 dans la condition auditée contre 1,86 dans la condition non auditée, et ceux de la dimension Attitude à 1,17 contre 1,37 respectivement, un score plus faible reflétant une perception plus favorable, conformément à l'échelle retenue pour l'ensemble de l'étude. Ces écarts ont permis de calculer une taille d'effet de Cohen's d = 1,24, indiquant un effet de grande amplitude

Cohen (1988). Le groupe audité affichant une perception plus favorable que le groupe non audité. Cette taille d'effet, bien qu'elle puisse indiquer un effet potentiellement important, demeure une estimation instable compte tenu du très petit échantillon du prétest (n = 15) et doit être interprétée avec prudence. Un calcul de puissance a priori basé sur cette estimation indiquait qu'un minimum de 21 participants serait requis pour une puissance de 0,80. L'échantillon retenu de 290 répondants dépasse largement ce seuil indicatif, mais cette comparaison doit elle-même être interprétée avec prudence, puisqu'elle repose sur une estimation d'effet instable et ne préjuge pas de la puissance réelle de l'étude principale, celle-ci étant évaluée de façon plus rigoureuse à la section 4.6.3 sur la base de l'échantillon complet.

Bien que 290 répondants aient été recrutés initialement, la constitution des modèles de régression exige l'absence de valeurs manquantes sur l'ensemble des variables de contrôle incluses simultanément dans les analyses. Trois variables catégorielles non imputables présentaient des valeurs manquantes : le genre (n = 9), le niveau de scolarité (n = 5) et la dépendance économique perçue (n = 2), pour un total de 15 répondants présentant une valeur manquante sur au moins l'une de ces variables. Afin d'assurer la comparabilité des résultats entre l'ensemble des analyses statistiques présentées dans ce mémoire, un échantillon analytique uniforme de n = 275 a été constitué en excluant ces 15 répondants, plutôt que de laisser le nombre d'observations varier d'un modèle à l'autre selon le comportement d'exclusion par défaut du logiciel statistique. Cet échantillon de n = 275 est utilisé de façon constante dans l'ensemble des tableaux, tests et modèles présentés aux chapitres 3 et 4.

L'échantillon présente les caractéristiques suivantes : une répartition équilibrée selon le genre (141 femmes, soit 51,3 % ; 134 hommes, soit 48,7 %) ; une diversité territoriale (115 répondants en milieu urbain, 101 en milieu rural et 59 en milieu périurbain) ; un niveau de scolarité globalement élevé (32,0 % de diplômés collégiaux ou techniques, 24,4 % de diplômés universitaires de premier cycle) ; un âge moyen de 53 ans (médiane = 55 ans, étendue de 18 à 92 ans) ; et une dépendance économique perçue diversifiée (22,2 % très fortement liée, 27,6 % plutôt fortement liée, 29,8 % modérément liée). L'attribution aléatoire a permis d'obtenir une distribution comparable de ces caractéristiques entre les deux groupes. Le tableau 3 présente la distribution des principales variables catégorielles et sociodémographiques de l'échantillon.

Tableau 3 Statistiques descriptives des variables catégorielles

Variables	Catégories	n	%	NA (n)
Genre (GENRE)	Masculin	134	48,7	0
	Féminin	141	51,3	
Type de lieu de résidence (LOCAL)	Urbain	115	41,8	0
	Périurbain	59	21,5	
	Rural	101	36,7	
Niveau de scolarité (SCOL)	Aucun diplôme	7	2,5	0
	Diplôme de niveau secondaire	40	14,5	
	Diplôme d'étude professionnelle	54	19,6	
	Diplôme de niveau collégial ou technique	88	32,0	
	Diplôme universitaire de premier cycle	67	24,4	
	Diplôme universitaire de deuxième cycle	18	6,5	
	Doctorat	1	0,4	
Perception de l'économie (ECONOMIE)	Très fortement liée	61	22,2	0
	Plutôt fortement liée	76	27,6	
	Modérément liée	82	29,8	
	Faiblement liée	36	13,1	
	Pas du tout liée	20	7,3	
Information financière auditée (exposé) et non auditée (AUDIT)	Non auditée (0)	139	50,5	0
	Auditée (1)	136	49,5	

Tableau 3. Distribution des variables catégorielles et socioéconomiques de l'échantillon (n = 275). La variable SCOL a été recodée de 0–6 vers 1–7 dans les analyses statistiques (SCOL + 1). La variable DISTANCE_2, présentant un taux de non-réponse de 81,7 % (237 observations sur 290) sur l'échantillon initial, a été exclue en amont de la construction de l'échantillon analytique et n'apparaît donc pas dans ce tableau.

Le tableau 3 précise les statistiques descriptives des variables continues de l'échantillon, incluant l'âge des répondants, les items des échelles de communication (QA1 à QA9) et d'attitude (QB1 à QB7), ainsi que les scores composites calculés à l'aide de la validation psychométrique.

3.3 ANALYSE DES DONNÉES

L'ensemble des analyses statistiques a été réalisé sous R (version 4.3.2), à l'aide de l'environnement de développement *RStudio* et des librairies *psych,* de Revelle (2026), et *lavaan,* de Rosseel et Vidal (2025) , ce dernier étant utilisé pour l'analyse factorielle confirmatoire et l'estimation des scores factoriels. La progression analytique a suivi une séquence en cinq étapes : préparation des données, statistiques descriptives, validation psychométrique des instruments de mesure comprenant l'évaluation de la fiabilité par le coefficient alpha de Cronbach, l'analyse factorielle exploratoire et l'analyse factorielle confirmatoire, régressions linéaires multiples avec tests d'interaction, et analyse de puissance statistique a posteriori. Aucun outil d'intelligence artificielle générative n'a été utilisé dans la rédaction ou dans les analyses statistiques présentées dans ce mémoire.

3.3.1 VALIDATION PSYCHOMÉTRIQUE

La validation psychométrique de l'échelle d'acceptabilité sociale a été conduite en deux étapes complémentaires. Premièrement, une analyse factorielle exploratoire a été réalisée à l'aide de la librairie *psych*, par la méthode d'estimation du maximum de vraisemblance avec rotation oblique de type *oblimin*, afin de permettre la corrélation entre facteurs. Le nombre de facteurs à retenir a été déterminé par analyse parallèle, méthode plus rigoureuse que le critère classique de Kaiser, car elle compare les valeurs propres observées à celles issues de données simulées aléatoirement de mêmes

dimensions (Berger, 2021). Le seuil de saturation a été fixé à 0,40, conformément aux recommandations de Hair et al. (2019).

Deuxièmement, une analyse factorielle confirmatoire a été réalisée à l'aide de la librairie Lavaan, avec la méthode du maximum de vraisemblance. Cette analyse visait à examiner l'ajustement de la structure dimensionnelle identifiée lors de l'analyse exploratoire, sur le même échantillon, à statuer sur l'inclusion de certains items dont la saturation était proche du seuil et à estimer les scores factoriels latents de chaque répondant. La qualité de l'ajustement a été évaluée à l'aide du critère d'ajustement comparatif, de l'indice de Tucker-Lewis, de la racine de l'erreur quadratique moyenne d'approximation et de la racine de l'erreur quadratique résiduelle standardisée. La fiabilité des échelles a été évaluée par le coefficient alpha de Cronbach. Les résultats complets sont présentés au Chapitre 4.

3.3.2 RÉGRESSION LINÉAIRE MULTIPLE

Pour évaluer l'effet de l'audit des informations non financières sur l'acceptabilité sociale, des régressions linéaires multiples ont été estimées. Ce modèle permet d'estimer l'influence relative de la présence d'un audit sur la perception de l'acceptabilité sociale, tout en tenant compte des variables de contrôle. Préalablement aux régressions, un test de différence de moyennes a été réalisé pour vérifier s'il existe une différence statistiquement significative entre les groupes expérimentaux (Field, 2024). Les modèles estimés pour la variable dépendante Attitude incluent une spécification avec la Communication comme variable de contrôle, permettant d'examiner l'effet spécifique de l'audit sur l'Attitude une fois la Communication perçue

prise en compte. Les modèles complets, les équations détaillées et les résultats sont présentés au Chapitre 4.

3.3.3 VÉRIFICATION DES POSTULATS

Préalablement à l'estimation des modèles, les postulats du modèle linéaire ont été vérifiés conformément aux recommandations de Field (2024) et aux hypothèses de Gauss-Markov. Premièrement, l'absence de multicolinéarité entre les variables explicatives a été contrôlée à l'aide du facteur d'inflation de la variance, toutes les valeurs obtenues se situant en deçà du seuil critique de 5. Deuxièmement, l'indépendance des erreurs est assurée par le design expérimental avec assignation aléatoire (Shadish et al., 2002). Troisièmement, la normalité de la distribution des résidus a été vérifiée par le test de Shapiro-Wilk. Quatrièmement, l'homoscédasticité a été contrôlée à l'aide du test de Levene. Les résultats complets de ces vérifications sont présentés au Chapitre 4.

3.4 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

La confidentialité, le consentement éclairé et le respect des droits des participants ont constitué des priorités tout au long de cette recherche, conformément aux exigences de l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC2, 2018).

L'approbation éthique du projet a été délivrée par le Comité d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains de l'UQAT (CER-UQAT) le 3 novembre 2025, sous le numéro de référence 2025-08_Aboubakari, A.G. Par la suite, une modification au protocole a été soumise au CER-UQAT le 22 janvier 2026 afin

d'intégrer la vidéo de mise en situation dans le questionnaire. Cette modification n'a affecté ni les objectifs de recherche ni les considérations éthiques initialement approuvées, et son acceptabilité éthique a été confirmée par le CER-UQAT le 26 janvier 2026. Une partie du financement de la recherche a été assuré par le LASERN.

Avant de commencer le questionnaire, chaque participant a reçu un formulaire de consentement détaillant les objectifs de la recherche, la nature de sa participation, les risques et bénéfices potentiels, ainsi que ses droits en matière de retrait volontaire à tout moment et sans justification. La participation était conditionnelle à l'acceptation de ce formulaire. Les participants ont également été informés que leurs réponses seraient traitées de manière confidentielle et anonyme, et qu'aucune information permettant de les identifier personnellement ne serait collectée.

Les données recueillies ont été stockées dans une base de données sécurisée, accessible uniquement au chercheur principal et aux directeurs de recherche. Seules des données agrégées sont présentées dans le cadre de cette recherche. La confidentialité inhérente à l'administration en ligne a par ailleurs contribué à réduire les risques de pression sociale et à favoriser des réponses authentiques sur des sujets sensibles tels que la transparence des entreprises (Tourangeau et Yan, 2007). L'ensemble des données a été collecté et stocké conformément aux recommandations du CER-UQAT.

CHAPITRE 4 :

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente, analyse et interprète les résultats empiriques obtenus auprès de 290 répondants québécois habitant une région-ressource dans le cadre d'une expérimentation contrôlée visant à répondre à la question de recherche centrale : dans quelle mesure l'audit des informations non financières influence-t-il l'acceptabilité sociale des projets miniers ?

4.1 PRÉPARATION DES DONNÉES

4.1.1 NETTOYAGE DES DONNÉES MANQUANTES

Préalablement à toute analyse, une procédure de nettoyage des données a été conduite afin d'en garantir la qualité. Des données mal codées peuvent introduire des biais dans les estimations et compromettre la validité des inférences statistiques (Tabachnick et Fidell, 2025). Les modalités correspondant à des non-réponses techniques ont été recodées en valeurs manquantes : les codes 97 affectés aux variables GENRE et SCOL, ainsi que le code 99 attribué à DISTANCE_2. Les valeurs manquantes identifiées sur les variables GENRE (n = 9), SCOL (n = 5) et ECONOMIE (n = 2) ont conduit à la constitution d'un échantillon analytique uniforme de n = 275, excluant les 15 répondants présentant une valeur manquante sur au moins l'une de ces variables de contrôle non imputables (voir section 3.2.3). Cet échantillon de n = 275 est utilisé de façon constante dans l'ensemble des analyses statistiques présentées dans ce chapitre.

Une analyse des données manquantes portant sur les items de l'échelle d'acceptabilité sociale a révélé une proportion faible et concentrée de valeurs manquantes, variant de 0 à 10 observations selon les items (moyenne = 1,9 observation manquante par item), avec un taux de non-réponse inférieur à 2 % pour 15 items sur 16. Le taux le plus élevé concerne l'item QA9, avec 10 observations manquantes, soit 3,6 % des répondants. Afin de limiter l'impact de ces valeurs manquantes sur les analyses, une imputation par la moyenne individuelle (person-mean imputation) a été retenue, conformément aux recommandations de Bertrand et Rousseau (2005). Cette méthode est particulièrement adaptée aux échelles de type Likert lorsque le taux de non-réponse par répondant reste limité, ce qui est le cas dans la présente étude. La variable DISTANCE_2 présente pour sa part un taux de non-réponse de 81,7% (237 observations sur 290), ce qui la rend incompatible avec une exploitation statistique fiable; elle a donc été exclue de l'ensemble des analyses ultérieures. L'ensemble de ces traitements a été conduit en amont de la constitution de l'échantillon analytique final de n = 275.

4.1.2 STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE L'ÉCHANTILLON

Il convient de rappeler que l'attribution aléatoire des répondants aux deux conditions expérimentales a produit des groupes comparables : le groupe non exposé compte 139 répondants et le groupe exposé au rapport d'audit compte 136 répondants, avec une répartition similaire selon le genre, le niveau de scolarité, l'âge et la dépendance économique perçue. Le traitement des valeurs manquantes est décrit à la section 4.1.1.

Sur le plan territorial, 115 répondants (41,8%) proviennent de zones urbaines, 101 (36,7%) de zones rurales et 59 (21,5%) de milieux périurbains. Les zones qualifiées d'urbaines correspondent à des villes de régions ressources québécoises de taille modeste et non à des centres métropolitains, ce qui réduit l'hétérogénéité territoriale de l'échantillon. L'échantillon présente un niveau de scolarité relativement élevé. La répartition est la suivante : 7 répondants sans diplôme (2,5 %), 40 répondants avec un diplôme secondaire (14,5 %), 54 répondants avec un diplôme d'études professionnelles (19,6 %), 88 répondants avec un diplôme collégial ou technique (32,0 %), 67 répondants avec un diplôme universitaire de premier cycle (24,4 %), 18 répondants avec un diplôme universitaire de deuxième cycle (6,5 %) et 1 titulaire de doctorat (0,4 %). La dépendance économique perçue envers les ressources naturelles est diversifiée : 61 répondants (22,2%) se déclarent très fortement dépendants, 76 (27,6%) plutôt fortement, 82 (29,8%) modérément, 36 (13,1%) faiblement et 20 (7,3%) pas du tout. L'âge des répondants s'étend de 18 à 92 ans, avec une moyenne de 53,0 ans (médiane = 55 ans).

La figure 3 à l'annexe 1 présente la distribution des variables catégorielles sociodémographiques de l'échantillon. Le tableau 4 présente les statistiques descriptives des variables continues de l'échantillon, soit l'âge des répondants, les items des deux échelles de mesure (QA1 à QA9 pour la Communication et QB1 à QB7 pour l'Attitude), ainsi que les trois scores composites Score_Communication, Score_Attitude et Score_AS. Ces statistiques permettent d'évaluer la distribution des réponses et de vérifier l'absence de valeurs aberrantes avant les analyses principales.

Tableau 4 : Statistiques descriptives des variables continues et des scores

Variables	N	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum
AGE	275	53,0	55,0	18,0	92,0
QA1	275	2,08	2,0	1,0	5,0
QA2	275	2,12	2,0	1,0	5,0
QA3	275	2,46	2,0	1,0	5,0
QA4	275	2,35	2,0	1,0	5,0
QA5	275	2,26	2,0	1,0	5,0
QA6	275	2,17	2,0	1,0	5,0
QA9	275	2,55	2,0	1,0	5,0
QA7	275	2,32	2,0	1,0	5,0
QA8	275	2,34	2,0	1,0	5,0
QB1	275	2,42	2,0	1,0	5,0
QB2	275	2,30	2,0	1,0	5,0
QB3	275	2,28	2,0	1,0	5,0
QB4	273	2,69	3,0	1,0	5,0
QB5	273	2,68	3,0	1,0	5,0
QB6	275	2,50	2,0	1,0	5,0
QB7	275	2,49	2,0	1,0	5,0
Score_Communication	275	2,29	2,22	1,0	5,0
Score_Attitude	275	2,40	2,20	1,0	5,0
Score_AS	275	2,33	2,29	1,0	5,0

Tableau 4. Statistiques descriptives des variables continues et des scores composites (n = 275). QB4 et QB5 présentent chacun 2 valeurs manquantes (n = 273), n'ayant pas fait l'objet d'une imputation puisque ce sont leurs versions recodées inversement (QB4_inv, QB5_inv) qui sont utilisées dans les analyses. Les scores composites Score_Communication, Score_Attitude et Score_AS sont calculés comme moyennes arithmétiques des items retenus à l'issue de la validation psychométrique (respectivement 9, 5 et 14 items). Dans les analyses de régression, ce sont les scores factoriels estimés via le modèle d'analyse factorielle confirmatoire qui sont utilisés comme variables dépendantes.

Les moyennes des items s'échelonnent entre 2,08 et 2,69 (à l'exception de QB4 et QB5, formulés en sens négatif), avec des médianes proches de 2,0 pour la majorité, ce qui suggère des perceptions globalement favorables à l'égard du projet fictif présenté. Les scores composites de Communication (2,29) et d'Attitude (2,40) sont comparables, suggérant une cohérence entre la perception de la qualité de l'information transmise et l'attitude générale envers le projet. Ces résultats descriptifs doivent

toutefois être interprétés avec prudence, puisqu'ils reposent sur des moyennes d'items et non sur les scores factoriels utilisés dans les régressions.

4.2 FIABILITÉ DES ÉCHELLES DE MESURE

Avant de procéder aux analyses factorielles, la cohérence interne des instruments de mesure a été évaluée à l'aide du coefficient alpha de Cronbach. Cet indicateur évalue le degré auquel les items d'une même dimension convergent vers un construit latent unique : un alpha supérieur à 0,70 est jugé acceptable, supérieur à 0,80 bon, et supérieur à 0,90 excellent (Thorndike, 1995). Il convient de préciser que les alphas présentés ici ont été calculés sur la structure définitive retenue à l'issue de la validation psychométrique, soit 9 items pour la Communication et 5 items pour l'Attitude. Les analyses factorielles présentées aux sections 4.3 et 4.4 détaillent ces retraits et la structure définitive retenue. Les résultats sont présentés à l'annexe 1, tableau 19. La sous-dimension Communication affiche un alpha de 0,940 (excellent ; IC 95 % : [0,93 ; 0,95] ; corrélation inter-items moyenne = 0,63). La sous-dimension Attitude présente un alpha de 0,944 (excellent ; IC 95 % : [0,93 ; 0,96] ; corrélation inter-items moyenne = 0,77). L'échelle globale d'acceptabilité sociale obtient un alpha de 0,958 (excellent ; IC 95 % : [0,95 ; 0,97]). Ces niveaux de fiabilité confirment que les scores composites constituent des mesures homogènes et fiables des construits théoriques mobilisés, et légitiment les analyses factorielles qui suivent.

4.3 ANALYSE FACTORIELLE EXPLORATOIRE

4.3.1 MÉTHODE ET JUSTIFICATION

L'analyse factorielle exploratoire est une méthode statistique multivariée permettant d'identifier la structure dimensionnelle sous-jacente d'un ensemble d'items, sans contraintes a priori sur les relations entre variables observées et facteurs latents (Yong et Pearce, 2013). Elle est mobilisée ici pour déterminer si les items de l'échelle d'acceptabilité sociale s'organisent mieux autour d'une ou deux dimensions.

L'analyse factorielle exploratoire a été conduite à l'aide de la librairie psych sous R Studio, par la méthode d'estimation du maximum de vraisemblance, qui permet une évaluation statistique formelle de l'ajustement global du modèle Hair et al. (2019). Le nombre de facteurs à retenir a été déterminé par analyse parallèle, dont les résultats sont présentés à la section 4.3.2. Une rotation oblique de type oblimin a été retenue afin de permettre la corrélation entre facteurs. Ce choix est d'abord motivé par des raisons théoriques : comme établi au chapitre 2, les dimensions de l'acceptabilité sociale sont conceptuellement interreliées et non indépendantes (Gendron, 2014). Il est également appuyé empiriquement par la corrélation observée entre les deux facteurs retenus (r = 0,77), valeur qui confirme a posteriori la pertinence de ce choix et invalide l'hypothèse d'indépendance factorielle sous-jacente à une rotation orthogonale Hair et al. (2019).

4.3.2 SÉLECTION DU NOMBRE DE FACTEURS : ANALYSE PARALLÈLE

Le nombre de facteurs à retenir a été déterminé par analyse parallèle, méthode plus rigoureuse que le critère classique de Kaiser (valeur propre > 1), car elle compare les valeurs propres observées à celles issues de données simulées aléatoirement de

mêmes dimensions (Berger, 2021). Seuls les facteurs dont les valeurs propres observées dépassent les valeurs simulées sont retenus.

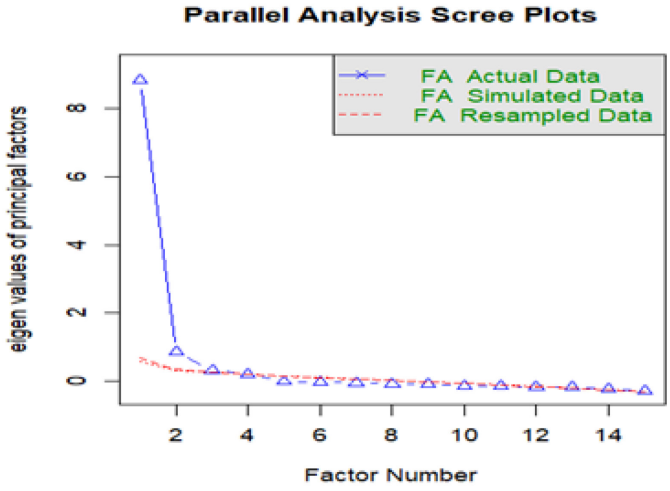


Figure 3 : Analyse parallèle pour la sélection du nombre de facteurs

La figure 3 illustre les résultats de l'analyse parallèle. L'analyse a été conduite sur la structure raffinée à 15 items de l'échelle d'acceptabilité sociale, après retrait de l'item QB5_inv dont la saturation était insuffisante lors de l'analyse exploratoire initiale. Le tableau 5 synthétise les valeurs propres observées et simulées pour les cinq premiers facteurs.

Tableau 5 : Valeurs propres observées et simulées

Facteur	Valeur propre observée	Valeur simulée	Différence
1	8,750	0,717	8,033
2	0,861	0,343	0,518
3	0,337	0,271	0,066
4	0,209	0,216	-0,007
5	-0,018	0,168	-0,186

Tableau 5. Des valeurs simulées correspondent aux valeurs propres moyennes obtenues sur 1 000 jeux de données aléatoires de même taille.

La figure 3 et le tableau 5 indiquent que les valeurs propres observées des trois premiers facteurs dépassent les valeurs simulées correspondantes, l'analyse parallèle suggérant ainsi statistiquement la rétention de trois facteurs. Toutefois, l'écart entre la valeur observée et la valeur simulée chute drastiquement après le deuxième facteur, passant de 0,518 (facteur 2) à seulement 0,066 (facteur 3), soit une réduction d'environ 87 %. La structure à deux facteurs a néanmoins été retenue pour la suite des analyses, pour les raisons suivantes.

Premièrement, cette structure s'aligne directement sur le cadre théorique établi au chapitre 2, où l'acceptabilité sociale est opérationnalisée à travers deux sous-composantes distinctes, la Communication et l'Attitude (Bergeron et al., 2015; Gendron, 2014). Deuxièmement, l'examen des charges factorielles (section 4.3.3) confirme une structure à deux facteurs clairement interprétables, où chaque item sature de manière cohérente sur la dimension théorique attendue. Troisièmement, les recommandations méthodologiques en analyse factorielle soulignent que l'analyse parallèle constitue un critère parmi d'autres, et que la décision finale doit reposer sur une triangulation entre critères statistiques et interprétabilité théorique (Hair et al., 2019).

4.3.3 STRUCTURE FACTORIELLE ET TRAITEMENT SÉQUENTIEL DES ITEMS

L’analyse factorielle exploratoire à deux facteurs a été conduite sur l'ensemble des 16 items initiaux. L'examen des charges factorielles a conduit à deux décisions de retrait séquentielles, fondées sur des critères distincts et complémentaires.

Premièrement, l'item QB5 présentait une charge factorielle de 0,360 sur le Facteur 2 dans la solution à deux facteurs, soit en deçà du seuil de 0,40 retenu. Ce retrait

a donc été opéré dès l'étape exploratoire, sur la seule base du critère de saturation insuffisante dans cette solution.

Deuxièmement, l'item QB4 présentait une charge factorielle de 0,523 dans la solution à deux facteurs, au-delà du seuil de 0,40, mais également une charge croisée non négligeable sur le facteur Communication (-0,34), suggérant une contribution ambiguë et insuffisamment discriminante au facteur Attitude. Sa décision de retrait définitif a donc été reportée à l'étape confirmatoire, où des critères psychométriques complémentaires seraient appliqués. La comparaison des modèles d'analyse factorielle confirmatoire a ensuite confirmé la pertinence de son retrait sur la base des critères d'information : le Critère d'information d'Akaike (AIC) et le Critère d'information bayésien (BIC) ($\Delta AIC = -764{,}8$; $\Delta BIC = -775{,}7$)[2].

La démarche séquentielle retenue distingue ainsi deux niveaux de décision : le retrait de QB5 à l'étape exploratoire, fondé sur le seul critère de saturation insuffisante (0,360 < 0,40), et la décision concernant QB4, dont la charge (0,523), mais la présence d'une charge croisée notable justifie un examen complémentaire à l'étape confirmatoire. Au terme de cette analyse exploratoire, 15 items sur 16 sont provisoirement retenus. QB5 est définitivement exclu et QB4 est reporté à l'analyse factorielle confirmatoire présentée à la section suivante. Le tableau 6 présente les charges factorielles obtenues pour les 16 items initiaux dans la solution à un facteur et dans la solution à deux facteurs issus de l'analyse factorielle exploratoire. Il permet

[2] À titre de vérification, es résultats principaux ont été comparés avec et sans QB4 : la variable AUDIT demeure non significative au seuil conventionnel dans les deux configurations ($\beta = -0{,}186$; $p = 0{,}094$ avec QB4, contre $\beta = -0{,}185$; $p = 0{,}095$ sans QB4), et les effets des variables de contrôle restent stables en direction et en significativité (GENRE, SCOL_c et ECONOMIE_c demeurant significatifs dans les deux configurations).

d'identifier les items retenus, ceux reportés à l'analyse factorielle confirmatoire et celui retiré sur critère de saturation insuffisante.

Tableau 6 : Charges factorielles de l'analyse factorielle exploratoire solution à 1 facteur et solution à 2 facteurs

Item	F1 Communication	F2 Attitude	Facteur unique	Décision de l'analyse
QA1	0,811	—	0,665	Retenu
QA2	0,829	—	0,677	Retenu
QA3	0,791	—	0,861	Retenu
QA4	0,854	—	0,836	Retenu
QA5	0,805	—	0,813	Retenu
QA6	0,743	—	0,723	Retenu
QA7	0,612	—	0,766	Retenu
QA8	0,645	—	0,762	Retenu
QA9	0,632	—	0,785	Retenu
QB1	—	0,806	0,814	Retenu
QB2	—	0,835	0,818	Retenu
QB3	—	0,711	0,863	Retenu
QB4	—	0,523	0,160	Voir AFC
QB5	—	0,360 *	0,130	Retiré (AFE)
QB6	—	0,732	0,810	Retenu
QB7	—	0,960	0,819	Retenu

Tableau 6. Les charges factorielles sont estimées par la méthode du maximum de vraisemblance avec rotation oblique (oblimin), n = 275. La colonne F1 Communication présente les saturations des items QA sur le premier facteur et la colonne F2 Attitude, les saturations des items QB sur le deuxième facteur. La colonne « Facteur unique » présente les charges obtenues dans la solution à un facteur, retenue à titre de comparaison. Le seuil de rétention des items est fixé à 0,40 conformément aux recommandations de Hair et al. (2019). QB5 a été retiré en raison d'une saturation insuffisante (0,360 < 0,40). QB4, dont la saturation dépasse le seuil (0,523), mais présente une charge croisée non négligeable sur le facteur Communication (-0,34), a été soumis à un examen complémentaire à l'étape de l'analyse factorielle confirmatoire.

L'examen des charges factorielles confirme la structure bidimensionnelle de notre échelle d'acceptabilité sociale. Dans la solution à deux facteurs, les neuf items du

Facteur 1 (Communication) affichent des charges comprises entre 0,612 pour QA7 et 0,854 pour QA4, elles sont toutes nettement supérieures au seuil retenu de 0,40. Ces valeurs témoignent d'une bonne représentativité de chaque indicateur sur le construit Communication.

Les sept items du Facteur 2 (Attitude) présentent des charges comprises entre 0,360 pour QB5 et 0,960 pour QB7. Dans la solution à un facteur, les charges varient entre 0,130 pour QB5 et 0,863 pour QB3. La très faible charge de QB5 dans cette configuration confirme la pertinence de son retrait. Au terme de cette analyse exploratoire, 15 items sur 16 sont provisoirement retenus, soit les 9 items de Communication (QA1 à QA9) et 6 items d'Attitude (QB1, QB2, QB3, QB4, QB6 et QB7). QB5 est définitivement exclu et QB4 est reporté à l'analyse factorielle confirmatoire.

Le tableau 7 compare les indices d'ajustement des deux solutions factorielles testées. Les quatre indicateurs retenus convergent unanimement en faveur de la structure à deux facteurs.

Tableau 7 : Comparaison des indices d'ajustement 1 facteur vs 2 facteurs

Critère	Modèle 1 facteur	Modèle 2 facteurs
Variance expliquée	55 %	61 %
Racine de l'erreur quadratique moyenne des résidus	0,09	0,06
Indice de Tucker-Lewis	0,771	0,871
Racine de l'erreur quadratique moyenne d'approximation	0,157	0,118

Tableau 7. Comparaison des indices d'ajustement de la solution à un facteur et de la solution à deux facteurs, issus de l'analyse factorielle exploratoire (n = 275).

L'ensemble des indicateurs converge vers la supériorité de la solution à deux facteurs : variance expliquée plus élevée (61 % vs 55 %), Racine de l'erreur quadratique moyenne des résidus plus faible (0,06 vs 0,09), Indice de Tucker-Lewis plus élevé (0,871 vs 0,771) et Racine de l'erreur quadratique moyenne d'approximation réduit (0,118 vs 0,157). La structure bidimensionnelle Communication–Attitude est retenue et soumise à une validation formelle par l'analyse factorielle confirmatoire à la section suivante.

4.4 ANALYSE FACTORIELLE CONFIRMATOIRE

4.4.1 SPÉCIFICATION ET VALIDATION

L'analyse factorielle confirmatoire est mobilisée ici à trois fins complémentaires. Premièrement, statuer sur l'inclusion de QB4, dont la charge exploratoire (0,523) dépassait le seuil de 0,40, mais présentait une charge croisée non négligeable sur le facteur Communication. Deuxièmement, examiner la structure bidimensionnelle

Communication–Attitude issue de l'analyse factorielle exploratoire, en évaluant la qualité de l'ajustement par des indices standardisés (Golay et al., 2015). Il importe de noter que cet examen confirmatoire est réalisé sur le même échantillon que celui ayant servi à l'analyse exploratoire ; il ne constitue donc pas une validation indépendante de la structure, mais bien une évaluation de sa cohérence interne avec les données disponibles. Troisièmement, estimer les scores factoriels latents de chaque répondant à l'aide de la librairie Lavaan, scores qui seront utilisés comme variables dépendantes dans les analyses de régression présentées à la section 4.5. Le modèle d'analyse factorielle confirmatoire estimé est un modèle à structure simple : chaque item est contraint à charger sur un seul facteur, conformément à la structure théorique issue de l'analyse factorielle exploratoire. Aucun cross-loading n'a été spécifié, ce qui permet un test strict de la structure bidimensionnelle proposée.

Le tableau 8 présente les charges factorielles standardisées obtenues pour les 15 items soumis au modèle d'analyse factorielle confirmatoire à deux facteurs, permettant d'évaluer la qualité de la contribution de chaque indicateur à son facteur latent respectif.

Tableau 8 : Charges factorielles standardisées modèle d'analyse factorielle confirmatoire à deux facteurs

Item	F1 Communication	F2 Attitude
QA1	0,707	—
QA2	0,721	—
QA3	0,891	—
QA4	0,875	—
QA5	0,844	—
QA6	0,747	—
QA7	0,778	—
QA8	0,780	—
QA9	0,796	—
QB1	—	0,873
QB2	—	0,884
QB3	—	0,896
QB4	—	0,224 +
QB6	—	0,841
QB7	—	0,901

Tableau 8 des charges factorielles F1 = facteur Communication (9 items QA1 à QA9) ; F2 = facteur Attitude (5 items retenus, soit QB1, QB2, QB3, QB6 et QB7). Le modèle est estimé via la librairie lavaan (Rosseel, 2012) avec la méthode du maximum de vraisemblance. Le seuil de rétention des charges est fixé à 0,50 conformément à Hair et al. (2019). Le symbole — indique qu'un item n'est pas assigné à ce facteur dans le modèle contraint. + QB4 : charge standardisée = 0,224, inférieure au seuil de 0,50 ; variance expliquée ≈ 5 %, retrait confirmé par le Critère d'information d'Akaike (AIC) et le Critère d'information bayésien (BIC) (ΔAIC = −764,8 ; ΔBIC = −775,7). Charges factorielles standardisées issues d'une analyse factorielle confirmatoire à deux facteurs estimés par maximum de vraisemblance, avec une structure simple (aucun cross-loading autorisé). Les deux facteurs Communication et Attitude sont autorisés à corréler (modèle oblique).

Les items du Facteur 1 (Communication) affichent des charges comprises entre 0,707 et 0,891. Pour le Facteur 2 (Attitude), les charges s'échelonnent entre 0,841 et

0,901, à l'exception de QB4 (0,224). Sa faible contribution (≈ 5 % de variance expliquée) justifie le retrait confirmé à cette étape.

L'ensemble des charges factorielles standardisées des items retenus dépasse le seuil de 0,50 recommandé par Hair et al. (2019), à l'exception de QB4 dont le retrait est ainsi pleinement justifié sur le plan psychométrique. L'échelle d'acceptabilité sociale, initialement identifiée par l'analyse factorielle exploratoire, est globalement soutenue par l'analyse factorielle confirmatoire, avec neuf items pour le facteur Communication et cinq items pour le facteur Attitude. Les indices d'ajustement du modèle final demeurent toutefois contrastés : l'indice d'ajustement comparatif (0,924) et l'indice de Tucker-Lewis (0,909) atteignent les seuils usuellement recommandés, et la racine de l'erreur quadratique moyenne résiduelle standardisée (0,044) indique un bon ajustement, mais la racine de l'erreur quadratique moyenne d'approximation (0,113) dépasse le seuil généralement considéré comme acceptable. Cet ajustement contrasté invite à une interprétation prudente de la qualité globale du modèle plutôt qu'à une conclusion de validation pleinement établie.

4.4.2 COMPARAISON DES MODÈLES ET STRUCTURE FINALE

Deux modèles d'analyse factorielle confirmatoire à deux facteurs ont été comparés : le premier modèle inclut l'ensemble des 15 items retenus après l'analyse factorielle exploratoire (9 items pour Communication, 6 items pour Attitude dont QB4), tandis que le deuxième modèle exclut QB4 et retient 14 items au total (9 items pour Communication, 5 items pour Attitude). Ces deux modèles sont comparés sur la base du test de différence du Chi-carré, des indices d'ajustement standardisés et des critères d'information (le critère d'information d'Akaike et le critère d'information

bayésien), ces derniers étant toutefois interprétés avec prudence puisque les deux modèles ne portent pas sur le même ensemble de variables observées, QB4 étant retiré du second modèle.

Le tableau 9 synthétise les indices d'ajustement et les critères d'information associés à chacun des deux modèles.

Tableau 9 : Comparaison des indices d'ajustement d'analyse factorielle confirmatoire et critères d'information

Indice	Modèle avec QB4	Modèle sans QB4
Indice d'ajustement comparatif	0,922	0,924
Indice de Tucker-Lewis	0,908	0,909
Racine de l'erreur quadratique moyenne d'approximation	0,106	0,113
Racine de l'erreur quadratique résiduelle standardisée	0,049	0,044
Critère d'information d'Akaike	7 779,8	7 014,9
Critère d'information bayésien	7 946,1	7 170,4

Tableau 9. Comparaison des indices d'ajustement de l'analyse factorielle confirmatoire entre le modèle avec QB4 (15 items) et le modèle sans QB4 (14 items).

Le test de différence du Chi-carré est marginalement significatif (p = 0,080), indiquant que le retrait de QB4 ne dégrade pas significativement l'ajustement du modèle. Les critères d'information (critère d'Akaike et critère bayésien), qui sont nettement plus faibles pour le modèle sans QB4, appuient également cette décision, bien que cette comparaison doive être interprétée avec prudence puisque les deux modèles ne portent pas sur le même ensemble de variables observées. La Racine de

l'erreur quadratique moyenne d'approximation se dégrade légèrement (de 0,106 à 0,113) ; cette valeur demeure au-dessus du seuil usuellement recommandé, comme discuté à la section 4.4.1. Le retrait de QB4 repose donc avant tout sur sa très faible contribution factorielle (≈ 5 % de variance expliquée) et sur des considérations conceptuelles, les critères statistiques venant appuyer, sans à eux seuls la démontrer, la pertinence de cette décision. Le tableau 10 résume la structure factorielle définitive retenue à l'issue du processus de validation psychométrique, soit les items confirmés pour chacun des deux facteurs latents de l'échelle d'acceptabilité sociale. Conformément au principe de parcimonie (Liarte, 2017), la décision de retirer QB4 est retenue. La structure définitive est la suivante :

Tableau 10 : Structure factorielle définitive retenue

Facteur latent	**Items retenus**
Communication	QA1, QA2, QA3, QA4, QA5, QA6, QA7, QA8, QA9 (9 items)
Attitude	QB1, QB2, QB3, QB6, QB7 (5 items)

Tableau 10. Structure factorielle définitive retenue à l'issue de la validation psychométrique (analyse factorielle exploratoire et analyse factorielle confirmatoire). Le Facteur Communication comprend 9 items (QA1 à QA9) et le Facteur Attitude 5 items (QB1, QB2, QB3, QB6 et QB7), soit 14 items au total sur les 16 items initiaux. QB5 a été retiré lors de l'analyse factorielle exploratoire (saturation = 0,360 < 0,40) et QB4 lors de l'analyse factorielle confirmatoire (charge standardisée = 0,224 < 0,50 ; ΔAIC = −764,8 ; ΔBIC = −775,7).

Cette structure à 14 items répartis en deux facteurs latents constitue le fondement de l'ensemble des analyses subséquentes. Les scores factoriels de la Communication et de l'Attitude, estimés à partir de ce modèle de Rosseel (2012), ont été utilisés comme variables dépendantes dans les régressions linéaires multiples présentées à la section suivante.

4.5 RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DES POSTULATS

Le modèle de régression linéaire multiple repose sur plusieurs postulats dont le respect conditionne la validité des estimations et des inférences statistiques. Conformément aux recommandations de Field (2024) et aux hypothèses de Gauss-Markov, quatre postulats ont été vérifiés préalablement à l'estimation des modèles.

Premièrement, l'absence de multicolinéarité entre les variables explicatives a été contrôlée à l'aide du facteur d'inflation de la variance. La multicolinéarité survient lorsque deux ou plusieurs variables explicatives sont fortement corrélées, ce qui rend difficile l'estimation précise des coefficients et gonfle artificiellement leurs erreurs standard (Hair et al., 2019). Les valeurs du facteur d'inflation de la variance obtenues pour l'ensemble des variables explicatives, comprises entre 1,03 et 1,12, se situent nettement en deçà du seuil critique de 5 recommandé par Hair et al. (2019), confirmant l'absence de multicolinéarité problématique. Cette absence est corroborée par la stabilité des coefficients des variables de contrôle observée dans l'ensemble des spécifications testées aux tableaux 14 et 15 où les estimations demeurent stables après l'introduction des termes d'interaction.

Deuxièmement, l'indépendance des erreurs a été examinée. Ce postulat stipule que les termes d'erreur de chaque observation doivent être indépendants les uns des autres (Field, 2024). Cette condition est garantie par le design expérimental retenu : chaque participant a répondu individuellement et de manière anonyme en ligne, sans possibilité d'interaction avec les autres répondants, et l'assignation aux deux conditions

expérimentales a été effectuée aléatoirement par la plateforme de Segma Recherche. Dans le cadre d'une étude expérimentale transversale avec assignation aléatoire, cette condition est considérée comme remplie par construction (Field, 2024). Aucun test formel d'autocorrélation n'a été appliqué, car les données ne constituent ni une série temporelle ni un échantillon en grappes susceptibles de générer une dépendance entre observations.

Troisièmement, l'homoscédasticité, soit la constance de la variance des erreurs à travers les valeurs des variables explicatives, a été vérifiée à l'aide du test de Levene. Les résultats indiquent l'égalité des variances entre le groupe exposé et le groupe non exposé pour la Communication ($F = 0,110$; $p = 0,740$) et pour l'Attitude ($F = 1,717$; $p = 0,191$), confirmant le respect du postulat d'homoscédasticité pour les deux variables dépendantes retenues dans les régressions principales.

Quatrièmement, la normalité de la distribution des résidus a été vérifiée par le test de Shapiro-Wilk ($W = 0,979$; $p = 0,000579$), rejetant formellement l'hypothèse de normalité stricte. Toutefois, comme le souligne Field (2024), ce test est particulièrement sensible à la taille de l'échantillon et tend à rejeter l'hypothèse nulle même pour de légères déviations sans conséquence pratique. L'examen visuel de l'histogramme des résidus et du diagramme de type quantile-quantile (Q-Q), tous deux présentés à l'annexe 1 aux figures 6 et 7, confirme une distribution approximativement symétrique et centrée sur zéro, avec un alignement satisfaisant sur la droite théorique normale.

4.6 ANALYSES DE RÉGRESSION LINÉAIRE MULTIPLE

Des régressions linéaires multiples ont été estimées afin d'examiner l'influence de l'audit et des caractéristiques sociodémographiques sur les perceptions des répondants, et de tester d'éventuels effets modérateurs.

Avant d'appliquer la régression, un test de différence de moyenne (tel que le test t de Student) a été réalisé afin de vérifier s'il existe une différence statistiquement significative entre les niveaux d'acceptabilité perçus selon la présence ou non d'un audit des informations non financières. Ce test préliminaire a permis d'identifier des écarts notables entre groupes, apportant un éclairage initial avant l'analyse par régression (Field, 2024).

Le modèle principal testé est le suivant :

$$AS_{\mathrm{i}} = \beta^0 + \beta^1(AUDIT) + \beta^2(GENRE) + \beta^3(AGE_c) + \beta^4(SCOL_c) + \beta^5(ECONOMIE_c) + \varepsilon$$

Où :

- AS_i : désigne la perception de l'acceptabilité sociale du répondant i, mesurée par un score composite continu construit à partir des items de Communication et d'Attitude;
- AUDIT : variable indépendante principale, codée comme une variable binaire (1 = informations auditées ; 0 = informations non auditées);
- GENRE : variable de contrôle catégorielle (1 = Masculin ; 2 = Féminin);
- AGE : variable de contrôle continue, exprimée en années;

- SCOL : variable de contrôle ordinale, niveau de scolarité (1 = Aucun diplôme ; 7 = Diplôme universitaire de troisième cycle), après recodage de la variable originale (SCOL + 1);
- ECONOMIE : variable de contrôle ordinale, dépendance économique perçue envers les ressources naturelles (1 = Très fortement liée ; 5 = Pas du tout liée);
- β_0 : constante du modèle;
- β_1 : mesure l'effet spécifique d'AUDIT sur l'acceptabilité sociale;
- β_2 à β_5 : coefficients mesurant l'effet de chaque variable de contrôle;
- ε : terme d'erreur représentant les facteurs aléatoires non mesurés.

Les modèles estimés pour la variable dépendante Attitude ont inclus une spécification avec la Communication comme variable de contrôle, permettant d'examiner l'effet spécifique de l'audit sur l'Attitude une fois la Communication perçue prise en compte. Cette spécification ne permet toutefois pas d'établir formellement une relation de médiation entre l'audit, la Communication et l'Attitude, une telle conclusion nécessitant une analyse formelle de l'effet indirect.Au préalable, à l'estimation des modèles de régression, les statistiques descriptives des scores factoriels ont été examinées selon le groupe expérimental. Un test de Levene a préalablement été réalisé afin de vérifier l'égalité des variances entre les deux groupes, condition nécessaire au choix entre le test t de Student classique et sa variante de Welch. Le tableau 11 présente les moyennes, écarts-types, résultats du test de Levene et résultats des tests t comparant les deux groupes.

Tableau 11 : Statistiques descriptives des facteurs par groupes

Variable	Groupe 0 (sans audit)			Groupe 1 (avec audit)			Levene p-value	Test t p-value
	Moyenne	Ecart-type	n	Moyenne	Ecart-type	n		
F_Communication	0,062	0,96	139	−0,063	0,99	136	0,740	0,288
F_Attitude	0,056	0,99	139	−0,057	0,96	136	0,191	0,340

Tableau 11. Groupe 0 = sans audit (n = 139) ; Groupe 1 = avec audit (n = 136). Les moyennes présentées sont des scores factoriels latents issus de l'analyse factorielle confirmatoire et sont centrées à 0 par construction sur l'ensemble de l'échantillon. Une moyenne positive indique que le groupe se situe légèrement au-dessus de la moyenne globale et une moyenne négative légèrement en dessous. Levene : test d'égalité des variances (H_0 = variances égales). Test t de Student utilisé (var.equal = TRUE).

Les scores F_Communication et F_Attitude sont des scores factoriels latents estimés via la fonction lavPredict() de la librairie lavaan; par construction, ils sont centrés à 0 sur l'ensemble de l'échantillon. Une moyenne légèrement négative pour un groupe indique donc simplement que ce groupe se situe en dessous de la moyenne globale de l'échantillon, et non une valeur impossible ou hors échelle. Les différences de moyennes entre les groupes exposé et non exposé sont très faibles : pour la Communication, l'écart est de 0,125 unité (Groupe 0 : M = 0,062 ; Groupe 1 : M = −0,063), et pour l'Attitude, l'écart est de 0,113 unité (Groupe 0 : M = 0,056 ; Groupe 1 : M = −0,057). Ces différences ne sont pas statistiquement significatives (Communication : p = 0,288 ; Attitude : p = 0,340), ce qui indique que l'exposition à un rapport audité ne modifie pas significativement les perceptions des répondants.

Avant d'examiner les effets sur chaque dimension séparément, un test direct de l'effet de l'audit sur le score global d'acceptabilité sociale (Score_AS), défini à la section 3.1.1, est présenté, répondant ainsi directement à l'hypothèse principale de l'étude. Le tableau 12 présente les statistiques descriptives de cette comparaison.

Tableau 12 : Statistiques descriptives du Score_AS selon la condition d'audit

Groupe	Moyenne Score_AS	n	Écart-type (≈)
Non exposé à l'audit (0)	2,375	139	0,73
Exposé à l'audit (1)	2,286	136	0,75

Tableau 12. Statistiques descriptives du Score_AS (n = 275) selon la condition d'audit. Score_AS = moyenne arithmétique des 14 items retenus à l'issue de la validation psychométrique (échelle 1 à 5 ; un score élevé reflète une perception moins favorable).

Le Tableau 13 rapporte les résultats des tests de comparaison des moyennes effectués sur ces données.

Tableau 13 : Récapitulatif des résultats des tests de comparaison des moyennes

Test	Statistique	Degré de liberté	p-value	Conclusion
Test t de Student	t = 0,996	273	0,320	Non significatif
Test de Mann-Whitney	W = 10 343	—	0,177	Non significatif

Tableau 13. Récapitulatif des résultats des tests de comparaison des moyennes du Score_AS entre les groupes exposé et non exposé à l'audit. Le test de Levene confirme l'homogénéité des variances (F = 0,363 ; p = 0,547), justifiant l'usage du test t de Student à variances égales. Le test de Mann-Whitney, non paramétrique, est présenté à titre de vérification de robustesse. Les deux tests n'indiquent aucune différence statistiquement significative entre les groupes.

Les résultats n'indiquent aucune différence statistiquement significative entre les deux groupes, tant par le test t (p = 0,320) que par le test de Mann-Whitney (p = 0,177). La différence de moyennes observée (0,089 point) est compatible avec la variabilité aléatoire de l'échantillon. Ces résultats ne permettent pas de conclure à un effet significatif de l'audit sur le score global d'acceptabilité sociale, sans pour autant établir l'absence d'un effet de faible ampleur. Une régression directe sur le Score_AS va dans le même sens : $\beta = -0{,}089$ (p = 0,320) sans variables de contrôle et $\beta = -0{,}128$ (p = 0,134) avec variables de contrôle. Afin de confirmer ce résultat tout en contrôlant pour les caractéristiques sociodémographiques des répondants, deux modèles de régression linéaire ont été estimés avec le Score_AS comme variable dépendante.

Tableau 14 : Régressions linéaires, variable dépendante : Score_AS

Variables	Modèle Brut (sans contrôles)	Modèle Complet (avec contrôles)
AUDIT	−0,089	−0,128
	(0,089)	*(0,085)*
AGE_c	—	0,001
		(0,002)
GENRE	—	0,101
		(0,086)
SCOL_c	—	0,126***
		(0,034)
ECONOMIE_c	—	0,158***
		(0,036)
Constante	2,375***	2,241***
	(0,063)	*(0,138)*
N	275	275
R^2	0,004	0,124
R^2 ajusté	0,000	0,108

Tableau 14. Variable dépendante : Score_AS (moyenne des 14 items retenus ; échelle 1 à 5 ; un score élevé reflète une perception moins favorable). Variable indépendante principale : AUDIT (0 = sans audit ; 1 = avec audit). Variables de contrôle : AGE centré, GENRE (1 = masculin ; 2 = féminin), SCOL centré (1 = aucun diplôme à 7 = doctorat), ECONOMIE centré. Coefficients non standardisés ; erreurs standard entre parenthèses sur la ligne suivante. (.) $p < 0,10$; *() $p < 0,05$; () $p < 0,01$; ()* $p < 0,001$.

Le Modèle Brut n'indique aucun effet significatif de l'audit sur le Score_AS ($\beta = -0,089$; $p = 0,320$). Le R^2 quasi nul (0,004) indique que la présence d'un audit, considérée isolément, n'explique pas les différences d'acceptabilité sociale entre les répondants. Le Modèle Complet confirme l'absence d'effet significatif de l'audit ($\beta = -0,128$; $p = 0,134$). En revanche, deux déterminants exercent un effet positif et significatif : la scolarité ($\beta = 0,126$; $p < 0,001$) et la dépendance économique perçue ($\beta = 0,158$; $p < 0,001$). Le modèle explique 12,4 % de la variance totale du Score_AS.

4.6.1 RÉGRESSIONS EXPLIQUANT LA COMMUNICATION

Le tableau 15 présente les résultats de quatre modèles de régression linéaire multiple estimés avec le score factoriel de Communication comme variable dépendante. Le modèle 1 (brut) indique que l'AUDIT n'exerce aucun effet significatif sur la Communication ($\beta = -0{,}125$; $p = 0{,}290$). Le modèle 2 (base) confirme ce résultat après introduction des variables de contrôle. Les modèles 3 et 4 testent les effets d'interaction entre l'audit et la scolarité ($\beta = -0{,}043$; $p > 0{,}10$) et entre l'audit et la dépendance économique ($\beta = 0{,}161$; $p = 0{,}099$). Aucun effet d'interaction significatif n'est observé dans ces deux modèles. Il convient de rappeler que l'échelle de réponse utilisée va de 1 (Totalement en accord) à 5 (Totalement en désaccord). Les items QB4 et QB5, formulés en sens négatif, ont été préalablement recodés de manière inversée (QB4_inv, QB5_inv) afin d'assurer une cohérence directionnelle avec les autres items de l'échelle. Les scores factoriels F_Communication et F_Attitude, estimés directement à partir de cette structure sans inversion supplémentaire, suivent donc l'orientation de l'échelle d'origine : un score élevé reflète une perception moins favorable du projet, un score faible, une perception plus favorable. Par conséquent, un coefficient négatif pour la variable AUDIT indique que le groupe exposé à un rapport audité tend à exprimer une perception légèrement plus favorable, bien que cette différence ne soit pas statistiquement significative.

Tableau 15 : Régressions linéaires, variable dépendante : F_Communication

Variables	Modèle 1 Brut	Modèle 2 Base	Modèle 3 Audit×SCOL	Modèle 4 Audit×ÉCON.
AUDIT	−0,125	−0,161	−0,161	−0,158
	(0,118)	(0,114)	(0,114)	(0,113)
AGE_c	—	0,002	0,002	0,002
		(0,003)	(0,003)	(0,003)
GENRE	—	0,028	0,028	0,014
		(0,115)	(0,115)	(0,115)
SCOL_c	—	0,155***	0,177**	0,142**
		(0,046)	(0,066)	(0,046)
ECONOMIE_c	—	0,195***	0,199***	0,119.
		(0,049)	(0,049)	(0,067)
AUDIT × SCOL_c	—	—	−0,043	—
			(0,093)	
AUDIT × ECONOMIE_c	—	—	—	0,161
				(0,097)
Constante	0,062	0,036	0,038	0,054
	(0,083)	(0,184)	(0,184)	(0,184)
N	275	275	275	275
R^2	0,004	0,106	0,107	0,115
R^2 ajusté	0,000	0,089	0,086	0,095

Tableau 15. Variable dépendante : Score_Communication (F_Communication, score factoriel issu de l'analyse factorielle confirmatoire). Variable indépendante principale : AUDIT (0 = sans audit ; 1 = avec audit). Variables de contrôle : AGE centré, GENRE (1 = masculin ; 2 = féminin), SCOL centré (1 = aucun diplôme à 7 = doctorat), ECONOMIE centré (dépendance économique perçue envers les ressources naturelles). Coefficients non standardisés avec erreurs standard entre parenthèses. (.) $p < 0,10$; () $p < 0,05$; () $p < 0,01$; () $p < 0,001$.

Le modèle 1 montre que l'audit n'a pas d'effet significatif sur la Communication ($\beta = -0,125$; $p = 0,288$) : le coefficient négatif indique une très légère tendance selon laquelle l'exposition au rapport d'audit serait associée à une perception légèrement plus favorable de la communication, mais cette tendance n'est pas confirmée statistiquement. Le R^2 quasi nul (0,004) confirme que l'audit seul n'explique pas les perceptions de la communication. Le modèle 2 confirme l'absence d'effet de l'audit après introduction des variables de contrôle ($\beta = -0,161$; $p = 0,159$). En revanche, deux déterminants exercent un effet positif et significatif : la scolarité ($\beta = +0,155$; $p <$

0,001), indiquant que les répondants plus scolarisés perçoivent moins favorablement la communication de l'entreprise, et la dépendance économique perçue (β = +0,195 ; p < 0,001), indiquant que les répondants dont la communauté dépend moins des ressources naturelles évaluent moins favorablement cette communication (autrement dit, une plus forte dépendance économique est associée à une perception plus favorable). Le modèle explique 10,6 % de la variance. Les modèles 3 et 4 testent les effets modérateurs. L'interaction Audit×Scolarité est négative et non significative (β = −0,043 ; p = 0,641) et l'interaction Audit×Économie est positive et marginalement significative (β = +0,161 ; p = 0,099), suggérant une tendance non confirmée au seuil de 5 %. L'absence d'effet de l'audit sur la Communication demeure donc stable dans toutes les configurations testées.

4.6.2 RÉGRESSIONS EXPLIQUANT L'ATTITUDE

Le tableau 16 présente les résultats de six modèles de régression estimés avec le score factoriel d'Attitude comme variable dépendante. La Communication est introduite comme variable de contrôle dans le modèle 7, permettant d'examiner l'effet spécifique de l'audit sur l'Attitude une fois la Communication perçue prise en compte. Cette spécification ne permet toutefois pas, à elle seule, de distinguer un effet direct d'un effet indirect au sens strict d'une analyse de médiation, laquelle nécessiterait l'estimation formelle de l'effet indirect.

Tableau 16 : Régressions linéaires, variable dépendante : F_Attitude

Variables	Mod. 5 Brut	Mod. 6 Sans Comm.	Mod. 7 Base	Mod. 8 Comm×Audit	Mod. 9 Audit×SCOL	Mod. 10 Audit×ÉCON.
F_Communication_c	—	—	0,834*** (0,031)	0,858*** (0,042)	0,835*** (0,031)	0,836*** (0,031)
AUDIT	−0,113 (0,118)	−0,185. (0,111)	−0,051 (0,058)	−0,052 (0,058)	−0,051 (0,058)	−0,052 (0,058)
AGE_c	—	−0,000 (0,003)	−0,002 (0,002)	−0,002 (0,002)	−0,002 (0,002)	−0,002 (0,002)
GENRE	—	0,271* (0,112)	0,247*** (0,058)	0,250*** (0,058)	0,248*** (0,058)	0,250*** (0,058)
SCOL_c	—	0,178*** (0,045)	0,048* (0,024)	0,049* (0,024)	0,036 (0,034)	0,050* (0,024)
ECONOMIE_c	—	0,217*** (0,047)	0,054* (0,025)	0,056* (0,025)	0,051* (0,026)	0,066. (0,034)
Comm × Audit	—	—	—	−0,049 (0,059)	—	—
Audit × SCOL_c	—	—	—	—	0,024 (0,047)	—
Audit × ÉCON.	—	—	—	—	—	−0,028 (0,049)
Constante	0,056 (0,083)	−0,318. (0,179)	−0,349*** (0,093)	−0,354*** (0,093)	−0,350*** (0,093)	−0,352*** (0,093)
N	275	275	275	275	275	275
R^2	0,003	0,150	0,773	0,774	0,773	0,773
R^2 ajusté	0,000	0,134	0,768	0,768	0,767	0,767

Tableau 16. Coefficients non standardisés ; erreurs standard entre parenthèses. Variable indépendante principale : AUDIT (0 = sans audit, 1 = avec audit). GENRE : 1 = Masculin, 2 = Féminin. SCOL : 1 = aucun diplôme à 7 = doctorat. Variables continues centrées (suffixe _c). (.) $p < 0,10$; (*) $p < 0,05$; (**) $p < 0,01$; (***) $p < 0,001$.

Les résultats du Tableau 16 confirment l'absence d'effet significatif de l'audit sur l'Attitude dans toutes les spécifications testées. Le modèle 5 (brut) indique un effet négatif et non significatif ($\beta = -0{,}113$; $p = 0{,}340$). Le modèle 6, qui exclut la Communication, révèle un effet marginalement significatif ($\beta = -0{,}185$; $p = 0{,}095$), suggérant une tendance qui disparaît dès l'introduction de la Communication dans le modèle 7. En effet, la Communication est fortement associée à l'Attitude ($\beta = +0{,}834$; $p < 0{,}001$; $R^2 = 0{,}773$) et l'introduction de cette variable dans le modèle réduit l'effet estimé de l'audit à un niveau négligeable ($\beta = -0{,}051$; $p = 0{,}373$). La scolarité ($\beta = +0{,}048$; $p < 0{,}05$), la dépendance économique perçue ($\beta = +0{,}054$; $p < 0{,}05$) et le genre ($\beta = +0{,}247$; $p < 0{,}001$) exercent des effets significatifs et stables sur l'Attitude dans tous les modèles avec variables de contrôle. Aucun effet d'interaction entre l'audit et les variables de contrôle n'est observé dans les modèles 8, 9 et 10, confirmant l'absence de modération de l'effet de l'audit par le profil socioéconomique des répondants. Ces résultats sont stables dans toutes les spécifications testées et une analyse de puissance détaillée est présentée à la section suivante.

4.6.3 ANALYSE DE PUISSANCE STATISTIQUE

La puissance statistique d'un test désigne la probabilité que ce test détecte un effet réel lorsqu'il existe effectivement dans la population, c'est-à-dire la probabilité de rejeter correctement l'hypothèse nulle. Elle est déterminée par trois paramètres interdépendants : la taille de l'effet attendu dans la population, la taille de l'échantillon et le seuil de signification retenu (Cohen, 1988). Un seuil de puissance de 80 % est généralement recommandé dans les sciences du comportement, ce qui signifie qu'une analyse dispose d'au moins huit chances sur dix de détecter un effet réel. En deçà de ce

seuil, le risque d'erreur de type II devient substantiel : l'analyse conclut à l'absence d'effet alors qu'un effet existe bel et bien dans la population, mais n'a pas pu être détecté faute d'une sensibilité suffisante.

Dans le cadre de la présente étude, la vérification de la puissance statistique revêt une importance particulière en raison du résultat nul obtenu. En effet, lorsqu'une analyse ne détecte aucun effet significatif, deux interprétations sont possibles : soit l'effet n'existe pas dans la population, soit l'analyse manquait de puissance pour le détecter. Il est donc indispensable de quantifier la puissance des tests conduits afin de déterminer laquelle de ces deux interprétations est la plus plausible. Si la puissance est élevée et que l'effet demeure non significatif, la conclusion d'absence d'effet est solide. Si la puissance est faible, la conclusion doit être nuancée et l'absence de significativité ne peut être assimilée à une preuve d'absence d'effet (Cohen, 1988).

Le tableau 17 présente les résultats de cette analyse pour les tests t et les modèles de régression.

Tableau 17 : Analyse de puissance

Analyse	Paramètre	Valeur	Puissance obtenue	N nécessaire pour 80%
Test t : petit effet (d = 0,20)	$n_1 = 139$, $n_2 = 136$	$\alpha = 0,05$	37,9%	394/groupe (788 total)
Test t : effet modéré (d = 0,30)	$n_1 = 139$, $n_2 = 136$	$\alpha = 0,05$	69,8%	176/groupe (352 total)
Régression Communication (mod2)	$f^2 = 0,119$; k = 5	$\alpha = 0,05$	99,7%	(suffisant)
Régression Attitude (mod7)	$f^2 = 3,405$; k = 6	$\alpha = 0,05$	100%	(suffisant)

Tableau 17. Tailles d'effet calculées à partir des données observées (n = 139 pour le groupe non exposé, n = 136 pour le groupe exposé). Classification selon Cohen (1988) : négligeable (d < 0,20), petit (d = 0,20), moyen (d = 0,50), grand (d = 0,80). $f^2 = R^2/(1-R^2)$ pour les régressions. Seuil de puissance recommandé : 80 %.

Ces résultats permettent de distinguer clairement les deux types d'analyses. Les tests t présentent une puissance insuffisante pour détecter de très petits effets, soit seulement 37,9 % pour d = 0,20 et 69,8 % pour d = 0,30 (Field, 2024). L'absence de significativité des tests t ne peut donc pas être interprétée comme une preuve formelle d'absence d'effet. En revanche, les modèles de régression présentent une puissance très élevée, soit 99,7 % pour la Communication et 100 % pour l'Attitude. Cette puissance globale reflète toutefois la capacité du modèle dans son ensemble à détecter l'ensemble des effets qu'il contient, largement portée par les autres prédicteurs (notamment la Communication dans le modèle d'Attitude), et non la puissance spécifique associée à la contribution incrémentale de la variable AUDIT. Ces valeurs élevées ne permettent donc pas, à elles seules, d'écarter la possibilité d'un manque de puissance propre à l'effet de l'audit (Cohen, 1988; Field, 2024).

4.7 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Le tableau 18 présente une synthèse de l'ensemble des effets estimés dans ce chapitre, en indiquant pour chaque relation testée la direction du coefficient et son niveau de significativité, qu'ils soient significatifs ou non, afin de donner une vue complète des résultats.

Ce tableau confirme que l'audit n'exerce aucun effet significatif sur les perceptions des répondants dans aucune des spécifications testées. Il n'apparaît donc pas dans ce récapitulatif comme relation significative en soi, mais son interaction avec la dépendance économique atteint un seuil marginal ($\beta = +0{,}161$; $p = 0{,}099$), suggérant une tendance non confirmée à approfondir dans de futures recherches. La relation la plus forte est celle observée entre la Communication et l'Attitude ($\beta = +0{,}834$; $p < 0{,}001$; $R^2 = 0{,}773$), confirmant que la qualité perçue des échanges entre l'entreprise et les parties prenantes est fortement associée à l'Attitude envers le projet. La scolarité et la dépendance économique perçue exercent des effets positifs significatifs sur les deux dimensions, indiquant que le capital informationnel et la position économique des répondants conditionnent leurs perceptions de manière plus déterminante que le mécanisme formel de vérification. Enfin, le genre exerce un effet positif stable sur l'Attitude dans tous les modèles testés, les femmes exprimant une attitude significativement moins favorable que les hommes envers le projet minier.

Tableau 18 : Récapitulatif des effets estimés direction et significativité

Relation testée	Méthode	β standardisé	p-value	Conclusion
AUDIT sur Communication	Régression	−0,161	0,159	Non significatif
AUDIT sur Attitude (modèle sans Communication)	Régression	−0,185	0,095	Marginal (p< 0,10)
AUDIT sur Attitude (modèle avec Communication)	Régression	−0,051	0,373	Non significatif
AUDIT sur Score_AS global	Test t	−0,089	0,320	Non significatif
Communication sur Attitude	Régression	**+0,834**	< 0,001	Significatif (p < 0,001)
Scolarité sur Communication	Régression	**+0,155**	< 0,001	Significatif (p < 0,001)
Scolarité sur Attitude	Régression	**+0,048**	0,042	Significatif (p < 0,05)
Dépendance économique sur Communication	Régression	**+0,195**	< 0,001	Significatif (p < 0,001)
Dépendance économique sur Attitude	Régression	**+0,054**	0,034	Significatif (p < 0,05)
Genre sur Attitude	Régression	**+0,247**	< 0,001	Significatif (p < 0,001)
Interaction Audit × Dépendance économique sur Communication	Régression	**+0,161**	0,099	Marginal (p < 0,10)
Interactions Audit×SCOL, Comm×Audit	Régression	≈ 0,00	> 0,10	Non significatif

Tableau 18. Récapitulatif des effets statistiquement significatifs estimés dans le chapitre 4. Les coefficients sont des bêtas non standardisés issus des modèles de régression linéaire multiple. Le signe positif indique un effet positif sur la variable dépendante et le signe négatif un effet inverse.0

CHAPITRE 5 :

DISCUSSION

5.1 L'ABSENCE D'EFFET DÉTECTABLE DE L'AUDIT SUR L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Dans les conditions de cette expérimentation, la présence du rapport d'audit n'a pas produit de différence détectable statistiquement significative sur les perceptions mesurées, que ce soit par test t ($t(273) = 0{,}996$; $p = 0{,}320$), test de Mann-Whitney ($W = 10\,343$; $p = 0{,}177$) ou régression directe sur le Score_AS global ($\beta = -0{,}089$; $p = 0{,}320$), ni sur la Communication ($\beta = -0{,}125$; $p = 0{,}288$), ni sur l'Attitude ($\beta = -0{,}185$; $p = 0{,}095$). Cette absence de différence détectable demeure stable dans tous les modèles de régression, y compris après introduction des termes d'interaction. Cette conclusion doit toutefois être interprétée avec prudence, la puissance statistique étant limitée pour détecter de petits effets et aucune vérification de manipulation n'ayant permis d'établir que les répondants ont remarqué et compris la présence de l'audit. L'hypothèse principale de cette recherche n'est donc pas confirmée dans les conditions testées.Ce résultat contraste avec des travaux qui concluent à un effet positif de l'assurance des rapports non financiers sur la crédibilité perçue. Ainsi, Gray et al. (1995) montrent, dans un contexte d'audit financier, que la présence d'une vérification externe accroît la confiance des parties prenantes dans les informations divulguées. De même, Simnett et al. (2009), dans une étude portant sur 31 pays, établissent que l'assurance volontaire des rapports de durabilité est associée à une meilleure crédibilité organisationnelle, notamment dans les secteurs à fort impact environnemental. À

l'opposé, Diouf (2016), dans une étude expérimentale comparable à la nôtre, ne trouve aucun effet significatif de l'assurance des rapports de durabilité sur les perceptions des parties prenantes non spécialisées. Ce clivage entre les études tient, selon Reimsbach et al. (2018), à la nature de la population interrogée : les effets de l'assurance se manifestent davantage auprès d'investisseurs ou d'analystes expérimentés, dont la culture de l'audit est déjà constituée, que dans des échantillons de citoyens ordinaires. Cette convergence avec l'étude de menée, aussi auprès de populations non spécialisées, constitue une explication plausible à examiner dans de futures recherches : l'absence d'effet détectable de l'audit pourrait être liée à une culture de vérification moins développée chez les citoyens que chez les investisseurs, public généralement visé par la littérature existante sur l'assurance des rapports de durabilité (Diouf, 2016). Le caractère fictif du projet, les caractéristiques de l'échantillon et l'absence de vérification de la manipulation expérimentale invitent toutefois à la prudence quant à la portée de cette interprétation.

Cinq mécanismes complémentaires permettent d'expliquer l'absence d'effet dans notre étude :

Premièrement, la faible saillance du signal d'audit : dans un questionnaire en ligne basé sur un projet fictif, l'accès au rapport d'audit complet peut ne pas avoir été perçu comme un signal suffisamment fort ou différenciant pour des répondants n'ayant pas de culture préalable de la vérification non financière (Reimsbach et al., 2018). La disponibilité de l'information auditée ne suffit pas à générer un effet perceptible si le lecteur ne dispose pas des repères nécessaires pour en saisir la portée et en interpréter la valeur. Ce mécanisme met en évidence une limite centrale du dispositif expérimental : la présente étude ne comporte aucune vérification de la manipulation (manipulation

check) permettant d'établir que les répondants ont effectivement remarqué et compris le signal d'audit. Cette absence conditionne directement l'interprétation du résultat nul obtenu, celui-ci pouvant refléter soit une absence réelle d'effet, soit un signal expérimental n'ayant pas atteint son public de la manière prévue.

Deuxièmement, la primauté des ancrages socioéconomiques : comme le soulignent Gendron (2015) et Batellier (2016), l'acceptabilité sociale est avant tout façonnée par des déterminants structuraux tels que les valeurs, les intérêts économiques et le vécu territorial qui opèrent en amont du mécanisme d'information. Ces ancrages incluent notamment le degré de dépendance économique d'une communauté envers le secteur des ressources naturelles, son rapport historique et identitaire au territoire, ainsi que le niveau de confiance envers les institutions publiques chargées d'encadrer les projets industriels. Ces facteurs, souvent enracinés dans des trajectoires socioéconomiques de longue date, précèdent et encadrent la réception de toute information ponctuelle sur un projet donné. Ces ancrages profonds ne se laissent pas modifier par la seule présence d'un audit externe.

Troisièmement, les limites de l'opérationnalisation de l'audit : bien que le périmètre de l'audit soit explicitement décrit dans le rapport expérimental soumis aux répondants, la variable binaire ne permet pas de capter des nuances qualitatives telles que le niveau d'assurance (raisonnable vs limité) ou la notoriété de la firme d'audit, ce qui sous-estime probablement les effets potentiels d'un audit perçu comme réellement indépendant et rigoureux (Boiral, Heras-Saizarbitoria et Brotherton, 2019). Pour contourner cette limite, de futures recherches pourraient adopter une mesure graduée de la qualité de l'audit, distinguant le niveau d'assurance fourni, la notoriété de la firme et l'étendue du périmètre couvert, et intégrer des variables médiatrices supplémentaires

telles que la confiance institutionnelle envers les entreprises minières ou la perception du risque environnemental.

Quatrièmement, la variable DISTANCE_2, mesurant la distance perçue entre le domicile du répondant et le site d'exploitation, a dû être exclue des analyses en raison d'un taux de non-réponse de 81,7 % (237 observations sur 290). Cette exclusion réduit la capacité des modèles à contrôler l'effet de la proximité géographique sur les perceptions des répondants. La distance au projet minier est pourtant identifiée dans la littérature sur l'acceptabilité sociale comme un facteur susceptible de moduler les attitudes des communautés riveraines (Boutilier et Thomson, 2011). Son absence constitue une source potentielle de biais si la distance est corrélée avec les variables dépendantes retenues. Pour contourner cette limite, de futures recherches pourraient utiliser des données géolocalisées objectives plutôt qu'une mesure autodéclarée, afin de mieux contrôler l'effet de la proximité géographique. Cette limite revêt une importance particulière pour l'interprétation du résultat nul : si la proximité au site module effectivement les perceptions, comme le suggère la littérature, son exclusion pourrait masquer une hétérogénéité de l'effet de l'audit selon la distance au projet, hétérogénéité que les analyses actuelles ne permettent pas de détecter.

Cinquièmement, cette étude ne permet pas de déterminer si les répondants comprenaient réellement ce que signifie un audit externe des informations non financières, ni s'ils lui accordaient une importance particulière dans leur processus d'évaluation du projet. Il est possible que l'absence d'effet de l'audit soit en partie attribuable à une méconnaissance du concept de vérification indépendante parmi les citoyens ordinaires, ce qui aurait neutralisé l'effet expérimental attendu indépendamment de la qualité du rapport présenté. Cette hypothèse rejoint les travaux

de Reimsbach et al. (2018) qui montrent que les effets de l'assurance se manifestent davantage auprès de publics disposant d'une culture préalable de la vérification. Contrairement aux investisseurs ou aux analystes financiers qui sont familiers avec les mécanismes de l'audit, les citoyens des régions ressources québécoises pourraient ne pas avoir les repères nécessaires pour interpréter la portée d'un rapport d'audit non financier et en évaluer la valeur ajoutée. De futures recherches pourraient mesurer explicitement la familiarité des répondants avec les pratiques d'audit avant l'exposition au stimulus, afin d'isoler cet effet modérateur potentiel et de mieux comprendre les conditions dans lesquelles la vérification externe peut produire des effets perceptibles sur les parties prenantes non spécialisées.

Enfin, l'acceptabilité sociale constitue un concept multidimensionnel dont l'opérationnalisation demeure un défi méthodologique reconnu dans la littérature (Boutilier et Thomson, 2011). Dans cette étude, l'acceptabilité sociale a été mesurée à travers deux dimensions, soit la Communication perçue et l'Attitude, à partir d'items développés sur la base d'une revue de littérature et soumis à une validation psychométrique rigoureuse. Cependant, d'autres dimensions pertinentes telles que la confiance institutionnelle, la légitimité perçue ou le sentiment d'appartenance territoriale n'ont pas été captées par l'instrument de mesure retenu.

De futures recherches pourraient enrichir cette opérationnalisation en intégrant ces dimensions complémentaires, ce qui soulève toutefois plusieurs défis conceptuels et méthodologiques à résoudre. D'une part, la confiance institutionnelle devrait être distinguée selon sa cible (l'entreprise elle-même ou les instances gouvernementales chargées d'encadrer le projet), ces deux formes de confiance pouvant évoluer de manière indépendante, voire divergente (Stuhm et al., 2026). D'autre part, la légitimité

perçue est elle-même reconnue dans la littérature comme un construit multidimensionnel (légitimité pragmatique, morale et cognitive), ce qui exige de clarifier laquelle de ces formes serait pertinente à mesurer sans chevaucher les dimensions de Communication et d'Attitude déjà retenues (Suchman, 1995). Enfin, le sentiment d'appartenance territoriale pose un défi de nature différente : plutôt qu'une dimension constitutive de l'acceptabilité sociale, il pourrait davantage s'apparenter à un déterminant ou à un modérateur de la relation entre audit et acceptabilité, ce qui nécessiterait une modélisation distincte de celle adoptée dans la présente étude, plutôt qu'un simple ajout à l'instrument de mesure.

5.1.1 LA COMMUNICATION PERÇUE ET SON ASSOCIATION À L'ATTITUDE ENVERS LE PROJET D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Le résultat le plus saillant de cette étude est la force de l'association entre la Communication et l'Attitude ($\beta = 0{,}834$ dans la régression de base ; $R^2 = 0{,}773$). Ce constat suggère que la qualité perçue de la communication est étroitement liée à l'attitude des parties prenantes envers le projet minier, une association nettement plus marquée que celle observée pour la présence d'un audit. Compte tenu de la mesure simultanée des deux variables, cette relation doit être interprétée comme une association et non comme un effet causal établi. Ce résultat s'inscrit dans un courant cohérent de la littérature. Boutilier et Thomson (2011) montrent que la licence sociale à opérer concept central dans les études sur l'acceptabilité minière repose fondamentalement sur la qualité des interactions continues entre l'entreprise et les communautés locales, et non sur la conformité formelle à des exigences de divulgation. Park et Brorson (2005) notent par ailleurs que les entreprises assurées comme non

assurées éprouvent des difficultés à vérifier dans quelle mesure le processus d'assurance augmente réellement la crédibilité perçue de leurs rapports. Dans la même vision, Manetti et Toccafondi (2012) montrent que les parties prenantes sont significativement consultées par les prestataires d'assurance au cours du processus de vérification, ce qui constitue une dimension relationnelle complémentaire à la seule conformité formelle. La théorie des parties prenantes, synthétise ces apports en rappelant que la légitimité sociale repose sur des relations dialogiques fondées sur des valeurs partagées un fondement que l'audit ne saurait, à lui seul, substituer (Freeman, 1984).

5.1.2 LES DÉTERMINANTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

La scolarité et la dépendance économique perçue constituent des déterminants robustes des perceptions des répondants, confirmés dans toutes les spécifications testées. Les individus plus instruits perçoivent la communication de l'entreprise moins favorablement ($\beta = 0,155$ sur la Communication, $p < 0,001$)(et manifestent une attitude moins ouverte envers le projet ($\beta = 0,048$ sur l'Attitude, $p < 0,05$). Ce résultat rejoint les travaux de Raufflet (2014) et Gendron (2014) qui soulignent que la capacité à décoder les informations environnementales et sociales complexes varie significativement selon le niveau de formation, influençant en retour la position générale à l'égard des projets extractifs, les individus plus scolarisés faisant preuve d'un regard davantage critique envers les informations diffusées par l'entreprise.

La dépendance économique perçue envers les ressources naturelles produit un effet positif analogue sur la Communication ($\beta = 0,195$, $p < 0,001$) et sur l'Attitude (β

= 0,054, $p < 0,05$). Les individus dont la communauté est moins dépendante des ressources naturelles perçoivent moins favorablement la communication de l'entreprise et manifestent une attitude moins ouverte envers le projet, autrement dit, une plus forte dépendance économique est associée à des perceptions plus favorables, indépendamment du mode de divulgation. Ce résultat est cohérent avec la théorie du contrat social de Campbell et Laforce (2016) : lorsque l'adhésion économique précède le contact avec l'information, les mécanismes formels d'audit jouent un rôle marginal dans la formation des perceptions.

Ces deux résultats suggèrent ensemble que les caractéristiques structurales des parties prenantes, leur capital informationnel et leur position économique, conditionnent leurs perceptions de manière plus déterminante que le mécanisme formel d'audit. Cette conclusion rejoint les mises en garde, qui rappellent que les outils de divulgation, aussi rigoureux soient-ils, ne peuvent suppléer à l'absence d'un terreau social favorable à l'acceptabilité (Boiral, Heras-Saizarbitoria, Brotherton, et al., 2019).

5.1.3 L'EFFET DU GENRE : ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Le genre ressort comme un déterminant significatif et stable de l'Attitude dans tous les modèles testés ($\beta = 0,247$, $p < 0,001$) : les femmes expriment une attitude significativement moins favorable envers le projet que les hommes. Ce résultat concorde avec une partie importante de la littérature, qui associe généralement les femmes à une sensibilité environnementale plus élevée et à une plus grande méfiance envers les projets extractifs (Jain et Jamali, 2016). Cette sensibilité accrue pourrait s'expliquer par une perception plus critique des risques environnementaux et sociaux associés à l'exploitation minière, ou par des rôles sociaux différenciés dans la gestion

des enjeux communautaires et familiaux liés à la qualité de vie locale. Ce constat renforce la pertinence d'intégrer le genre comme variable de contrôle dans les futures recherches sur l'acceptabilité sociale des projets extractifs, et invite à explorer plus en profondeur, par des analyses de sous-groupes ou des entretiens qualitatifs complémentaires, les mécanismes explicatifs sous-jacents à cette différence.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce mémoire avait pour objectif d'examiner dans quelle mesure l'audit des informations non financières divulguées par les entreprises minières influence la perception des parties prenantes à l'égard de l'acceptabilité sociale de leurs projets.

Dans un contexte où les projets extractifs font face à des exigences croissantes de transparence et de responsabilité sociale, la question de l'efficacité réelle des mécanismes formels de vérification de l'information non financière revêt une importance stratégique pour les entreprises comme pour les communautés locales. C'est à partir de ce constat que l'hypothèse principale de cette recherche a été formulée : l'audit des informations non financières exerce un effet positif sur la perception de l'acceptabilité sociale des projets miniers. Pour la tester, une démarche expérimentale contrôlée a été retenue, reposant sur la collecte de données auprès de 290 répondants québécois, dont un échantillon analytique final de 275 a été retenu pour l'ensemble des analyses statistiques présentées, répartis équitablement entre un groupe exposé à une information auditée et un groupe exposé à une information non auditée, dans le cadre d'un projet minier fictif soigneusement construit.

Sur le plan théorique, cette recherche s'est appuyée sur trois cadres complémentaires. La théorie des parties prenantes a constitué le socle conceptuel central, en rappelant que la légitimité des entreprises repose sur leur capacité à gérer activement leurs relations avec l'ensemble des acteurs concernés par leurs activités (Freeman, 1984).

La théorie de l'asymétrie de l'information a fourni le fil conducteur pour comprendre le rôle potentiel de l'audit : en réduisant les déséquilibres informationnels entre l'entreprise et ses parties prenantes, la vérification externe est censée renforcer la

crédibilité des informations divulguées et, par ricochet, améliorer les perceptions d'acceptabilité sociale. Enfin, la théorie du contrat social a permis d'ancrer l'analyse dans les dynamiques relationnelles propres aux projets extractifs, rappelant que l'acceptabilité sociale se construit dans la durée par le dialogue et la réciprocité, et ne se réduit pas à la conformité formelle à des exigences de divulgation (Muresanu et Guerrero, 2011).

Les résultats obtenus à l'issue des analyses statistiques, soit les régressions linéaires multiples et les tests d'interaction, convergent vers une absence d'effet détectable de l'audit. Cette absence est stable dans toutes les formulations du modèle testées. L'hypothèse principale n'est pas confirmée : l'audit des informations non financières n'exerce aucun effet statistiquement significatif détectable sur l'acceptabilité sociale des projets miniers, et ce dans toutes les spécifications testées. En revanche, deux constats positifs émergent de ces analyses. D'une part, la Communication perçue est fortement associée à l'Attitude des parties prenantes envers le projet, suggérant que la qualité des échanges entre l'entreprise et ses parties prenantes pourrait constituer un levier d'action pertinent sur l'acceptabilité sociale. D'autre part, le profil socioéconomique des répondants, notamment leur niveau de scolarité et leur dépendance économique perçue envers les ressources naturelles, est associé à leurs perceptions de manière plus marquée que le mécanisme formel de vérification, suggérant que l'acceptabilité sociale se construit davantage sur des ancrages structuraux que sur des dispositifs de l’audit.

Sur le plan des contributions, ce mémoire apporte un éclairage original à la littérature sur l'audit des informations non financières et l'acceptabilité sociale en contexte minier canadien. En testant empiriquement l'effet de l'audit auprès de citoyens

résidant dans des régions ressources québécoises et non d'investisseurs ou d'analystes spécialisés, comme c'est le cas dans la majorité des études antérieures, cette recherche comble une lacune identifiée dans la littérature et précise les conditions dans lesquelles la vérification non financière peut ou ne peut pas produire d'effets sur les perceptions (Reimsbach et al., 2018; Simnett et al., 2009).

Ces contributions se traduisent concrètement par trois implications pour les entreprises du secteur minier. Premièrement, les résultats indiquent que la qualité perçue de la communication est fortement associée à l'Attitude des parties prenantes envers le projet. Deuxièmement, le niveau de scolarité et la dépendance économique perçue influencent significativement les perceptions, ce qui suggère un effet potentiellement modérateur du profil socioéconomique sur la relation entre Communication et Attitude, une hypothèse qui n'a toutefois pas été directement testée dans le cadre de cette étude et qui mériterait d'être explorée dans de futures recherches. Troisièmement, l'audit externe des rapports de durabilité n'exerce aucun effet significatif sur l'acceptabilité sociale dans cette étude, ni seul ni en interaction avec d'autres variables testées.

Trois limites méthodologiques méritent d'être explicitement signalées, accompagnées chacune d'une avenue permettant de les surmonter dans de futures recherches. Premièrement, le recours à un projet minier fictif garantit le contrôle expérimental, mais limite la validité externe : les dynamiques relationnelles réelles entre entreprises et communautés sont plus complexes que ce que reproduit une expérimentation en ligne. Pour contourner cette limite, de futures recherches pourraient s'appuyer sur des projets miniers réels en phase d'autorisation, en combinant une

approche quasi expérimentale avec des données longitudinales afin de capter l'évolution des perceptions dans le temps et en contexte authentique.

Deuxièmement, l'audit est opérationnalisé de façon binaire et, comme discuté à la section 5.1, il est alors impossible de détecter des nuances qualitatives à l'égard de l'audit, comme le niveau d'assurance ou la notoriété de la firme d'audit, ce qui pourrait engendrer une sous-estimation des effets potentiels quant à la perception de rigueur et d'indépendance de l'audit. Pour contourner cette limite, de futures recherches pourraient adopter une mesure graduée de la qualité de l'audit.

Troisièmement, l'étude ne comporte aucune vérification de la manipulation (manipulation check) et, comme discuté à la section 5.1, il est impossible de savoir si les répondants ont remarqué et compris le signal d'audit. Pour contourner cette limite, de futures recherches pourraient inclure une vérification de la manipulation afin de mesurer la perception et la compréhension de l'audit par les répondants.

En définitive, ce mémoire illustre la cohérence d'une démarche qui, de la problématique aux résultats, en passant par la revue de littérature, le cadre théorique, le dispositif expérimental et les analyses statistiques, a cherché à répondre avec rigueur à une question de recherche ancrée dans les enjeux contemporains des projets miniers canadiens. L'absence d'effet détectable de l'audit, interprétée à la lumière de la limite méthodologique importante que constitue l'absence de vérification de la manipulation expérimentale, ne permet pas de distinguer avec certitude un véritable résultat nul (l'audit n'a pas d'effet) d'un signal expérimental insuffisamment perçu ou compris par les répondants. Sous cette réserve, ce résultat invite néanmoins à reconsidérer l'hypothèse selon laquelle la seule formalisation et l'audit de l'information suffiraient à transformer les perceptions et à construire la légitimité sociale, et suggère que

l'acceptabilité sociale pourrait être avant tout un phénomène relationnel, façonné par la qualité des interactions entre une organisation et les communautés qu'elle affecte, bien au-delà des mécanismes formels de vérification. Au-delà des limites identifiées, plusieurs pistes de recherche futures méritent d'être explorées pour enrichir la compréhension des conditions dans lesquelles la vérification externe peut contribuer à la construction de l'acceptabilité sociale. Premièrement, il serait pertinent de répliquer cette étude auprès de populations plus spécialisées, notamment des investisseurs institutionnels, des analystes environnementaux, sociaux et de gouvernance ou des décideurs publics, afin de déterminer si la culture préalable de vérification modère l'effet de l'audit sur les perceptions, comme le suggèrent les travaux de Reimsbach et al. (2018). Deuxièmement, l'effet combiné de l'audit et d'autres mécanismes de communication mériterait d'être examiné. Les consultations publiques, les comités de suivi communautaire et les plateformes interactives de dialogue constituent des leviers complémentaires dont l'interaction avec l'audit externe reste peu documentée dans la littérature sur l'acceptabilité sociale minière. Enfin, une opérationnalisation plus riche de l'acceptabilité sociale, intégrant des dimensions comme la confiance institutionnelle, la perception du risque environnemental et le sentiment d'appartenance territoriale, permettrait d'obtenir une représentation plus complète des déterminants de l'adhésion communautaire aux projets extractifs.

RÉFÉRENCES

Agnico Eagle Mines. (2024). *Rapport de développement durable 2023*. https://www.agnicoeagle.com/English/document-centre/default.aspx

Air Canada. (2024). *Rapport de développement durable 2023 - Citoyens du monde*. https://www.aircanada.com/medias/rapports-annuels/

Aitken, M. (2010). Wind power and community benefits: Challenges and opportunities. *Energy policy, 38*(10), 6066-6075. https://doi.org/10.1016/j.enpol.2010.05.062

Akerlof, G. A. (1978). The market for "lemons": Quality uncertainty and the market mechanism. Dans P. Diamond et M. Rothschild (dir.), *Uncertainty in economics* (p. 235-251). Elsevier. https://doi.org/10.1016/B978-0-12-214850-7.50022-X

Baba, S. et Raufflet, E. (2015). L'acceptabilité sociale: une notion en consolidation. *Management international, 19*(3), 98-114.

Batellier, P. (2016). Le rôle de l'État au regard de l'acceptabilité sociale des grands projets: quelques repères. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, 18*(1). https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2409

Beaupré, D., Cloutier, J., Gendron, C., Jiménez, A. et Morin, D. (2008). Gestion des ressources humaines, développement durable et responsabilité sociale. *Revue internationale de psychosociologie, 14*(2), 77-140. https://doi.org/10.3917/rips.033.0077

Ben-Amar, W. et Belgacem, I. (2018). Do socially responsible firms provide more readable disclosures in annual reports? *Corporate Social Responsibility and Environmental Management, 25*(5), 1009-1018. https://doi.org/10.1002/csr.1517

Berger, J.-L. (2021). *Analyse factorielle exploratoire et analyse en composantes principales: Guide pratique*. https://doi.org/10.13140/RG.2.2.16206.18246

Bergeron, K. M., Jébrak, M., Yates, S., Séguin, C., Lehmann, V., Le Meur, P.-Y., Angers, P., Durand, S. et Gendron, C. (2015). Mesurer l'acceptabilité sociale d'un projet minier: essai de modélisation du risque social en contexte québécois. *VertigO, 15*(3). https://doi.org/10.4000/vertigo.16737

Bertrand, P. et Rousseau, P. (2005). L'attribution de performance en gestion de portefeuille. *Revue française de gestion, 154*(1), 59-73. https://doi.org/10.3166/rfg.154.59-73

Boiral, O. (2007). Corporate greening through ISO 14001: a rational myth? *Organization Science, 18*(1), 127-146. https://doi.org/10.1287/orsc.1060.0224

Boiral, O. et Gendron, Y. (2011). Sustainable development and certification practices: Lessons learned and prospects. *Business Strategy and the Environment, 20*(5), 331-347. https://doi.org/10.1002/bse.701

Boiral, O., Heras-Saizarbitoria, I. et Brotherton, M.-C. (2019). Assessing and improving the quality of sustainability reports: The auditors' perspective. *Journal of Business Ethics, 155*, 703-721.

Boiral, O., Heras-Saizarbitoria, I., Brotherton, M.-C. et Bernard, J. (2019). Ethical issues in the assurance of sustainability reports: Perspectives from assurance

providers. *Journal of Business Ethics, 159*, 1111-1125. https://doi.org/10.1007/s10551-018-3840-3

Boissonade, J., Barbier, R., Bauler, T., Fortin, M.-J., Fournis, Y., Lemarchand, F. et Raufflet, E. (2016). Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement,* (16-1). https://doi.org/10.7202/1037564ar

Bouten, L., Everaert, P., Van Liedekerke, L., De Moor, L. et Christiaens, J. (2011). Corporate social responsibility reporting: A comprehensive picture? *Accounting forum, 35*(3), 187-204. https://doi.org/10.1016/j.accfor.2011.06.007

Boutilier, R. G. et Thomson, I. (2011). *Modelling and measuring the social license to operate: fruits of a dialogue between theory and practice.* The Social License to Operate Seminar, Brisbane, Australie.

Brennan, N. M. et Solomon, J. (2008). Corporate governance, accountability and mechanisms of accountability: an overview. *Accounting, Auditing & Accountability Journal, 21*(7), 885-906. https://doi.org/10.1108/09513570810907401

Bureau du vérificateur général du Canada. (2024). *Rapports au Parlement 2023*. https://www.canada.ca/fr/verificateur-general/notre-travail/rapports-daudit/parl-oag-202412-00-f-44506.html

Campbell, B. et Laforce, M. (2016). *La responsabilité sociale des entreprises dans le secteur minier: Réponse ou obstacle aux enjeux de légitimité et de développement en Afrique?* Presses de l'Université du Québec.

Carassus, D. et Gardes, N. (2005). *Audit légal et gouvernance d'entreprise: une lecture théorique de leurs relations.* Conférence internationale de l'enseignement et de la recherche en comptabilité, Bordeaux, France.

Champagne, M. et Côté-Demers, M. (2020). *Acceptabilité sociale d'un projet de développement minier: questionnaire d'analyse*. Editions JFD.

Chekkar, R. et Onnée, S. (2010). *Gestion de la relation avec les parties prenantes et communication financière dans un contexte de crise.* Journées d'Histoire de la Comptabilité et du Management, Paris, France.

Clarkson, M. E. (1995). A stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social performance. *Academy of management Review, 20*(1), 92-117. https://doi.org/10.5465/amr.1995.9503271994

Cohen, J. (1988). Set correlation and contingency tables. *Applied psychological measurement, 12*(4), 425-434. https://doi.org/10.1177/014662168801200410

Commons, J. R. (1932). The problem of correlating law economics and ethics. *Wis. L. Rev., 8*, 3.

Cretté, O. (2015). Reporting intégré et mesure de la performance. Limites et perspectives d'une approche par les parties prenantes et les territoires en France et en Allemagne. *Prospective et stratégie, 6*(1), 57-79. https://doi.org/10.3917/pstrat.006.0057

Diouf, D. (2016). *La mesure des performances de développement durable et l'investissement socialement responsable: perceptions des parties prenantes et stratégies de légitimation* [Doctorat en sciences de l'administration / Ph.D., Université Laval]. https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/f195ae0b-5643-430f-9911-8ba356b73eb3

Donaldson, T. et Dunfee, T. W. (1999). *Ties that bind: A social contracts approach to business ethics*. Harvard Business School Press.

Donaldson, T. et Preston, L. E. (1995). The stakeholder theory of the corporation: Concepts, evidence, and implications. *Academy of management Review, 20*(1), 65-91. https://doi.org/10.5465/amr.1995.9503271992

Farooq, M. B., Azantouti, A. S. A. et Zaman, R. (2024). Non-financial information assurance: a review of the literature and directions for future research. *Sustainability Accounting, Management and Policy Journal, 15*(1), 48-84. https://doi.org/10.1108/SAMPJ-03-2023-0166

Ferrant, A. (2025). Une lecture décoloniale des projets miniers de la transition: pistes de réflexion pour déconstruire et (re) penser la transition énergétique. *Revue Organisations & territoires, 34*(1), 88-111. https://doi.org/10.1522/revueot.v34n1.1915

Field, A. (2024). *Discovering statistics using IBM SPSS statistics*. Sage publications limited.

Fortin, M.-J., Chiasson, G., Flamand-Hubert, M., Fournis, Y. et L'Italien, F. (dir.). (2016). *Ressources naturelles, gouvernance et collectivités: refonder le développement des territoires*. Éditions du GRIDEQ.

Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2015). Acceptabilité sociale, où en sommes-nous au Québec?: actes du Forum sur l'acceptabilité sociale tenu le 20 mars 2015 à l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis.

Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Pitman Boston, MA.

Frimousse, S. et Peretti, J.-M. (2021). Quel style de management dans l'organisation post-Covid? *Question (s) de management, 34*(4), 97-171. https://doi.org/10.3917/qdm.144.0083

Gendron, C. (2014). Penser l'acceptabilité sociale: au-delà de l'intérêt, les valeurs. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique,* (11), 117-129.

Gendron, C. (2015). Sociologie de la transition: quelle société post-écologique? *Cahiers de recherche sociologique,* (58), 55-72. https://doi.org/10.7202/1036206ar

Gibassier, D., Rodrigue, M. et Arjaliès, D.-L. (2018). "Integrated reporting is like God: no one has met Him, but everybody talks about Him" the power of myths in the adoption of management innovations. *Accounting, Auditing & Accountability Journal, 31*(5), 1349-1380.

Golay, P., Reverte, I. et Lecerf, T. (2015). Analyse factorielle confirmatoire: approche bayésienne. Dans J. Juhel et G. Rouxelle (dir.), *Approches contemporaines des différences individuelles en psychologie* (p. 265-284). Presses Universitaires de Rennes. https://doi.org/10.4000/books.pur.61631

Gray, R., Kouhy, R. et Lavers, S. (1995). Corporate social and environmental reporting: a review of the literature and a longitudinal study of UK disclosure. *Accounting, Auditing & Accountability Journal, 8*(2), 47-77.

Hair, J. F., Risher, J. J., Sarstedt, M. et Ringle, C. M. (2019). When to use and how to report the results of PLS-SEM. *European business review, 31*(1), 2-24. https://doi.org/10.1108/EBR-11-2018-0203

Higgins, C., Stubbs, W., Tweedie, D. et McCallum, G. (2019). Journey or toolbox? Integrated reporting and processes of organisational change. *Accounting,*

Auditing & Accountability Journal, 32(6), 1662-1689. https://doi.org/10.1108/AAAJ-10-2018-3696

Jain, T. et Jamali, D. (2016). Looking inside the black box: The effect of corporate governance on corporate social responsibility. *Corporate Governance: An International Review, 24*(3), 253-273.

Jensen, M. C. et Meckling, W. H. (1976). Theory of the Firm. *Journal of Financial Economics, 3*(4), 305-360. https://doi.org/10.1016/0304-405X(76)90026-X

Lapeyre, J. B., Gatignol, M.-A. et Martinez, I. (2022). Lisibilité des informations non financières des entreprises françaises: impact de l'intégration et conséquences sur le marché financier. *Comptabilité Contrôle Audit, 28*(4), 51-99. https://doi.org/10.3917/cca.284.0051

Le Maux, J. (2015). La lisibilité de l'information financière. *Revue française de linguistique appliquée,* (2), 99-113. https://doi.org/10.3917/rfla.202.0099

Leduc, G. A. et Raymond, M. (2000). *L'évaluation des impacts environnementaux: un outil d'aide à la décision*. Editions multimondes.

Legrand, B. (2016). *L'information non-financière: analyse de son appréhension et de sa perception par les acteurs du monde financier* [Mémoire (ingénieur de gestion), Université catholique de Louvain, Louvain School of Management]. https://dial.uclouvain.be/memoire/ucl/object/thesis:7277

Li, B., Siciliano, G., Venkatachalam, M., Naranjo, P. et Verdi, R. S. (2021). Economic consequences of IFRS adoption: The role of changes in disclosure quality. *Contemporary Accounting Research, 38*(1), 129-179. https://doi.org/10.1111/1911-3846.12638

Liarte, S. (2017). Chapitre 13. Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple? Pour une réhabilitation du principe de parcimonie en sciences de gestion. Dans *Le projet de thèse de DBA* (p. 214-227). EMS Editions.

Lyon, T. P. et Maxwell, J. W. (2011). Greenwash: Corporate environmental disclosure under threat of audit. *Journal of economics & management strategy, 20*(1), 3-41. https://doi.org/10.1111/j.1530-9134.2010.00282.x

Manetti, G. et Toccafondi, S. (2012). The role of stakeholders in sustainability reporting assurance. *Journal of Business Ethics, 107*, 363-377. https://doi.org/10.1007/s10551-011-1044-1

Martinet, A.-C. et Reynaud, E. (2015). Shareholders, stakeholders et stratégie. *Revue française de gestion, 253*(8), 297-317. https://doi.org/10.3166/RFG.253.297-317

Muresanu, D. et Guerrero, S. (2011). *Apport de l'approche par le contrat social pour comprendre la relation d'emploi dans une société en changement.* Actes du 22e Congrès de l'Association francophone de la GRH, Marrakech, Maroc.

Park, J. et Brorson, T. (2005). Experiences of and views on third-party assurance of corporate environmental and sustainability reports. *Journal of cleaner production, 13*(10-11), 1095-1106. https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2004.12.006

Pasquero, J. (2005). La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion: un regard historique. Dans M.-F. Turcotte et A. Salmon (dir.), *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise* (p. 80-111). Presses de l'Université du Québec.

Portales, L. et Castañeda, S. R. (2016). Incohérences et limites de l'acceptabilité sociale: le cas de l'exploitation minière mexicaine. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, 18*(1). https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2552

Pourtier, F. (2004). L'information pro forma en questions. Dans. Normes et Mondialisation.

Quairel, F. et Capron, M. (2013). Le couplage «responsabilité sociale des entreprises» et «développement durable»: mise en perspective, enjeux et limites 1. *Revue française de socio-économie,* (1), 125-144. https://doi.org/10.3917/rfse.011.0125

Raufflet, E. (2014). De l'acceptabilité sociale au développement local résilient. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement, 14*(2). https://doi.org/10.4000/vertigo.15139

Reimsbach, D., Hahn, R. et Gürtürk, A. (2018). Integrated reporting and assurance of sustainability information: An experimental study on professional investors' information processing. *European accounting review, 27*(3), 559-581. https://doi.org/10.1080/09638180.2016.1273787

Rodić, I. et Braillard, P. (2008). *Responsabilité sociale des entreprises: le développement d'un cadre européen*. Institut européen de l'Université de Genève.

Rosenberg, M. J., Hovland, C. I., McGuire, W. J., Abelson, R. P. et Brehm, J. W. (1960). Attitude organization and change: An analysis of consistency among attitude components.(Yales studies in attitude and communication.), Vol. III.

Rosseel, Y. (2012). lavaan: An R package for structural equation modeling. *Journal of statistical software, 48*, 1-36. https://doi.org/10.18637/jss.v048.i02

Rosseel, Y. et Vidal, M. (2025). A tutorial for understanding SEM using R: Where do all the numbers come from? *British Journal of Mathematical and Statistical Psychology*. https://doi.org/10.1111/bmsp.70003

Saghroun, J. et Eglem, J.-Y. (2008). A la recherche de la performance globale de l'entreprise: la perception des analystes financiers. *Comptabilité Contrôle Audit, 14*(1), 93-118. https://doi.org/10.3917/rfla.202.0099

Shadish, W. R., Cook, T. D. et Campbell, D. T. (2002). *Experimental and quasi-experimental designs for generalized causal inference*. Houghton Mifflin.

Simnett, R., Vanstraelen, A. et Chua, W. F. (2009). Assurance on sustainability reports: An international comparison. *The Accounting Review, 84*(3), 937-967. https://doi.org/10.2308/accr.2009.84.3.937

Stuhm, P., Baumann, M. J. et Weil, M. (2026). Renewable energy acceptance and responsible actors: unravelling the influence of trust in governments and corporations. *Energy, Sustainability and Society, 16*(1), 40. https://doi.org/10.1186/s13705-026-00599-3

Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *Academy of Management Review, 20*(3), 571-610.

Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (2025). Multivariate analysis of variance (MANOVA). Dans M. Lovric (dir.), *International encyclopedia of statistical science* (p. 1616-1619). Springer. https://doi.org/10.1007/978-3-662-69359-9_398

Thorndike, R. M. (1995). Book review: psychometric theory by Jum Nunnally and Ira Bernstein New York: McGraw-hill, 1994, xxiv+ 752 pp. *Applied psychological measurement, 19*(3), 303-305. https://doi.org/10.1177/014662169501900308

Tourangeau, R. et Yan, T. (2007, Sep). Sensitive questions in surveys. *Psychological bulletin, 133*(5), 859. https://doi.org/10.1037/0033-2909.133.5.859

Véret, C. et Mekouar, R. (2005). *Fonction: risk manager*. Dunod.

Watts, R. et Zimmerman, J. L. (1986). *Positive accounting theory*. Prentice-Hall.

Wilburn, K. M. et Wilburn, R. (2011). Achieving social license to operate using stakeholder theory. *Journal of International Business Ethics, 4*(2), 61-72.

Yates, S. et Arbour, M. (2016). Le rôle des maires dans l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructure: tension entre arbitrage et promotion 1. *Politique et sociétés, 35*(1), 73-101. https://doi.org/10.7202/1035793ar

Yong, A. G. et Pearce, S. (2013). A beginner's guide to factor analysis: Focusing on exploratory factor analysis. *Tutorials in quantitative methods for psychology, 9*(2), 79-94.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES TABLEAUX ET FIGURES DES ANALYSES

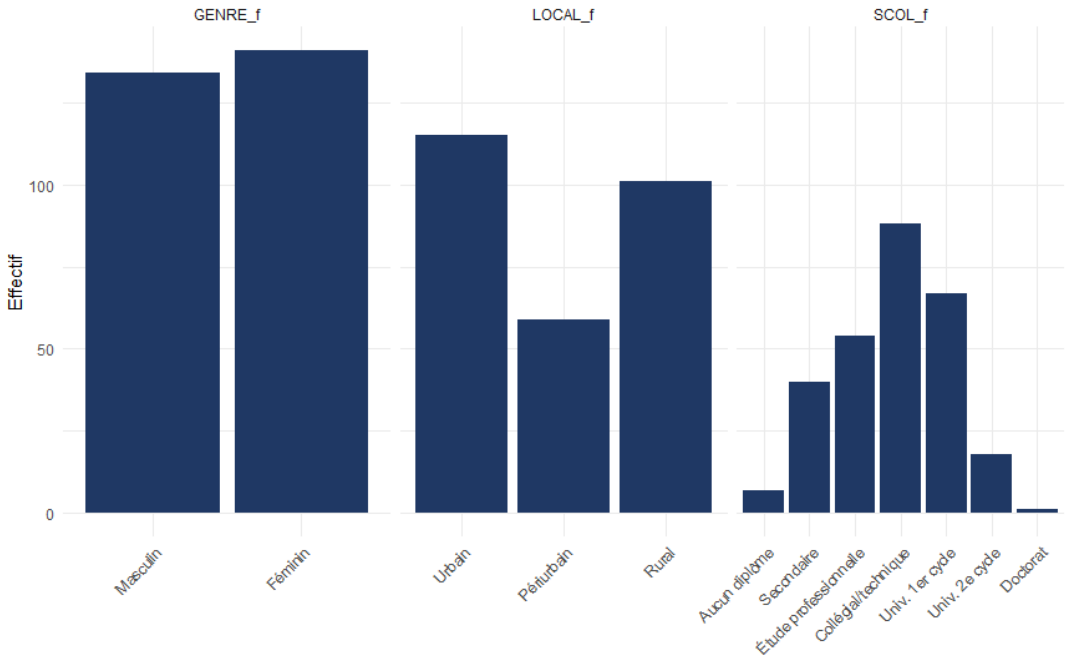


Figure 4 : Histogramme des variables catégorielles sociodémographiques

Distribution des variables catégorielles sociodémographiques de l'échantillon (n = 275) : genre (GENRE_f), localisation territoriale (LOCAL_f) et niveau de scolarité (SCOL_f). Les effectifs confirment la diversité territoriale et socioéconomique de l'échantillon, avec une répartition quasi équilibrée selon le genre et une prédominance des profils collégiaux et universitaires.

Tableau 19 : Cohérence interne des échelles de mesure

Échelle	Items (n)	Alpha (α)	IC 95 %	Corr. inter-items moy.
Communication (QA1–QA9)	9	0,940 (excellent)	[0,93 ; 0,95]	0,63
Attitude (QB1–QB7)	5	0,944 (bon)	[0,93 ; 0,96]	0,77
AS globale (16 items initiaux)	14	0,958 (excellent)	[0,95 ; 0,97]	0,62

Tableau 19. Les coefficients alpha sont calculés sur la structure définitive retenue à l'issue de la validation psychométrique, après retrait de QB5 à l'étape de l'analyse factorielle exploratoire (section 4.3) et de QB4 à l'étape de l'analyse factorielle confirmatoire (section 4.4). Seuils : α > 0,70 acceptable ; > 0,80 bon ; > 0,90 excellent (Thorndike, 1995).

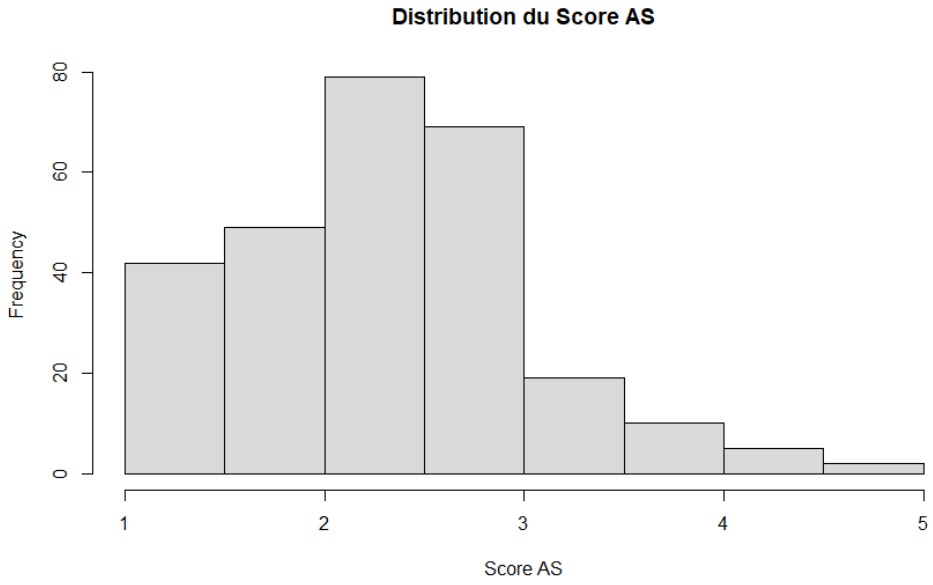


Figure 5 : Distribution du score AS global

Tableau 20 : Items de l'acceptabilité sociale

Variable	Libellé de l'énoncé	Échelle	Codage
QA1	Les informations transmises par l'entreprise m'apparaissent claires.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA2	Les informations transmises par l'entreprise sont compréhensibles.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA3	Je fais confiance aux informations présentées par l'entreprise.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA4	Les informations transmises par l'entreprise m'apparaissent honnêtes.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA5	Les informations transmises par l'entreprise me paraissent crédibles.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA6	Les informations transmises par l'entreprise me paraissent pertinentes.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA7	Les informations transmises permettent de mieux comprendre les enjeux environnementaux.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA8	Les informations transmises permettent de mieux comprendre les enjeux sociaux.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QA9	Les informations transmises par l'entreprise sont suffisantes.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QB1	Je recommanderais ce projet à d'autres membres de la communauté.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QB2	Je crois que ce projet est bénéfique à long terme pour la région.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QB3	À mon avis, ce projet est acceptable.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel
QB4	Le projet bénéficiera principalement à un petit groupe d'individus.	Likert (1–5)	Recodé QB4_inv = 6 − QB4
QB5	Les avantages du projet ne sont pas répartis équitablement.	Likert (1–5)	Recodé QB5_inv = 6 − QB5
QB6	Le projet semble contribuer positivement à la qualité de vie locale.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel

Variable	Libellé de l'énoncé	Échelle	Codage
QB7	Je suis favorable à la mise en œuvre de ce projet minier.	Likert (1–5)	Item conservé tel quel

Tableau 20. Détail complet des items mesurant l'acceptabilité sociale (n = 290). Échelle de type Likert à cinq niveaux (1 = Totalement en accord ; 2 = Plutôt en accord ; 3 = Neutre ; 4 = Plutôt en désaccord ; 5 = Totalement en désaccord). Les items QA1 à QA9 correspondent à la sous-dimension Communication et les items QB1 à QB7 à la sous-dimension Attitude. QB4 et QB5 sont des items formulés en sens négatif et ont été recodés inversement (QB4_inv = 6 − QB4 ; QB5_inv = 6 − QB5) avant le calcul des scores composites. La structure factorielle définitive retenant 9 items de Communication et 5 items d'Attitude est présentée au Chapitre *4*

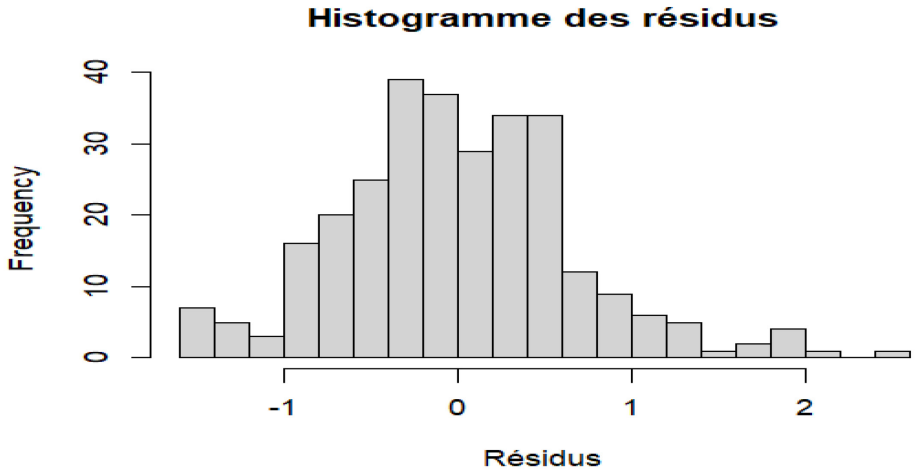


Figure 6 : Histogramme des résidus du modèle de régression principale

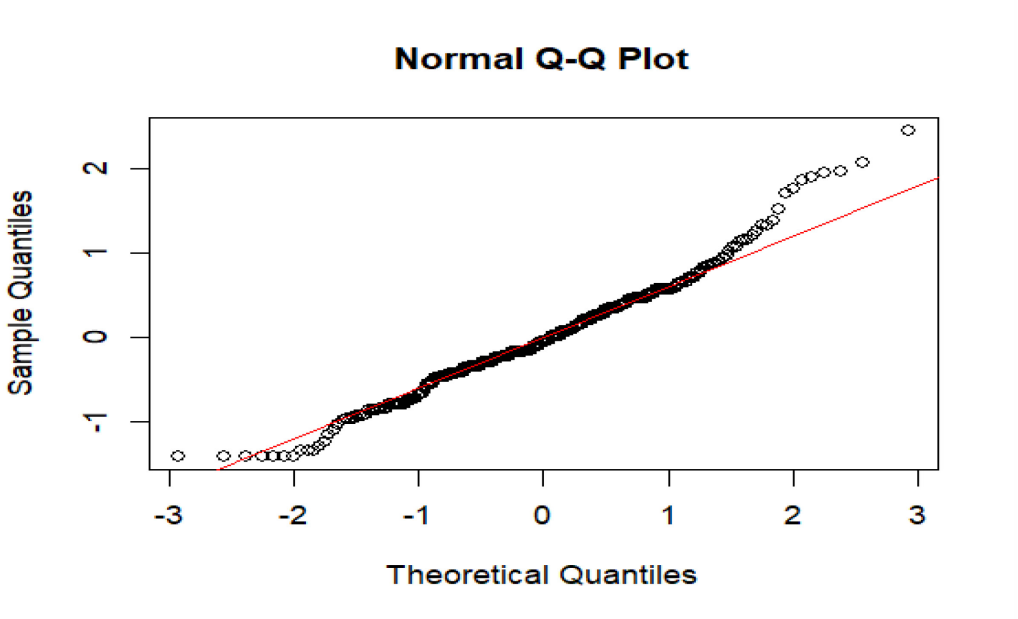


Figure 7 : Diagramme quantile-quantile (Q-Q) des résidus



Figure 8 : Distribution de l'acceptabilité sociale (score_AS) selon la condition AUDIT

Tableau 21 : Codage des variables de contrôle

Variable	Type	Codage complet	Utilisation
GENRE	Catégorielle	1 = Masculin ; 2 = Féminin ; 97 et 99 recodés NA	Variable de contrôle
SCOL	Ordinale (1–7)	1 = Aucun diplôme ; 2 = Secondaire ; 3 = DEP ; 4 = Collégial ; 5 = Bac ; 6 = Maîtrise ; 7 = Doctorat	Centrée (SCOL_c)
AGE	Continue	Âge du répondant en années	Centrée (AGE_c)
LOCAL	Catégorielle	1 = Urbain ; 2 = Périurbain ; 3 = Rural	Variable de contrôle
ECONOMIE	Ordinale (1–5)	1 = Très fortement liée ; 5 = Pas du tout liée	Centrée (ECONOMIE_c)
DISTANCE_2	Ordinale (1–5)	1 = 1 à 5 km ; 5 = Plus de 100 km ; 99 recodé NA	Exclue : non-réponse 81,7 %

Tableau 21. Détail complet du codage des variables de contrôle retenues dans les modèles de régression (n = 275), Section 4.1.1. La variable SCOL a été recodée de 0–6 vers 1–7 (SCOL + 1). Les variables AGE, SCOL et ECONOMIE ont été centrées avant l'estimation des modèles de régression.

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE VERSION AUDITÉE

Consignes et confidentialité

Après avoir bien lu la mise en situation, vous devez répondre aux questions proposées. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seule votre opinion importe dans cette recherche. Si vous ne savez pas quoi répondre à une question, vous pouvez ne pas répondre. À tout moment, vous pouvez interrompre votre participation. Vous aurez la possibilité d'y revenir plus tard si désirée. En soumettant vos réponses à la toute fin du questionnaire, vous consentez à ce que l'équipe de recherche utilise vos réponses dans son projet de recherche.

Soyez assuré que vos réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité et analysées de manière anonyme. Nous vous remercions pour votre précieuse participation.

Ce projet de recherche est financé par le Laboratoire en acceptabilité de l'exploitation de ressources naturelles (LASERN) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Objectif du projet de recherche

Analyser l'impact de l'audit par un tiers quant à la divulgation de pratiques sociales et de gouvernance sur l'acceptabilité du projet par les communautés locales.

Dans l'exploitation des ressources naturelles, la conduite d'un processus d'acceptabilité sociale est essentielle pour le succès d'un projet, car elle reflète le soutien des parties prenantes. Négliger ces préoccupations augmente le potentiel de conflits au sein de ces communautés.

Dans le présent questionnaire, vous serez appelé à vous prononcer sur un projet minier fictif voulant s'installer dans votre région.

Votre participation au questionnaire permettra de recueillir des perspectives sur la perception publique, les attentes des acteurs impliqués et leurs préoccupations spécifiques. Les résultats contribueront à affiner les connaissances de pointe dans le domaine de l'acceptabilité sociale et à tendre vers une exploitation harmonieuse des ressources naturelles.

Mise en situation

La compagnie Mine Éclat Doré a récemment découvert un gisement souterrain d'or à proximité de votre localité. Ce gisement, identifié comme un filon particulièrement riche, représente une opportunité économique significative non seulement pour l'entreprise, mais aussi pour la région environnante. L'entreprise avance que l'exploitation de ce filon pourrait contribuer à la création d'emplois, au développement d'infrastructures locales et à l'amélioration des services communautaires.

Le projet de mine d'or Éclat Doré représente une initiative ambitieuse visant à exploiter un gisement aurifère d'envergure dans une région ressource. Cette zone est principalement agricole et forestière. Elle compte environ 30 000 habitants répartis entre une petite ville et plusieurs villages entourant celle-ci. Cette région pourrait connaître une transformation significative avec l'arrivée de ce projet minier d'une durée estimée de 20 ans.

Le projet prévoit l'extraction annuelle de 50 tonnes d'or sur une superficie de 40 km², comprenant une fosse à ciel ouvert, des zones de stockage des résidus, des installations de traitement du minerai et un réseau de transport.

Les autorités locales et l'entreprise mettent de l'avant les retombées économiques potentielles, notamment la création de 600 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois indirects ainsi que des investissements dans les infrastructures locales.

En revanche, ce projet suscite des inquiétudes au sein de la population locale et des associations environnementales. Les préoccupations portent principalement sur les impacts environnementaux potentiels, tels que la pollution des rivières, la destruction de forêts primaires et la perturbation de la faune locale.

Des inquiétudes sociales sont également exprimées concernant l'afflux de travailleurs extérieurs et son impact sur l'équilibre social et culturel de la région.

Pour répondre à ces préoccupations, l'entreprise a présenté des rapports détaillés sur les impacts sociaux et environnementaux, proposant des mesures de réduction des risques et un plan de réhabilitation post-exploitation. De plus, des mécanismes de consultation régulière avec les communautés locales sont prévus pour favoriser le dialogue et l'adaptation du projet aux besoins locaux.

Veuillez maintenant consulter les trois tableaux suivants qui comportent les données environnementales, sociales et économiques du projet minier à l'étude.

Indicateurs environnementaux

Indicateurs	Valeur (Année 2023)	Moyenne pour une mine de production semblable	Explication de la valeur
Gestion des déchets (% recyclés)	60%/an	Entre 40% et 50%/an	Le taux de recyclage des déchets miniers reflète la proportion des matériaux produits par les activités d'exploitation minière qui sont récupérés et réutilisés, plutôt que d'être envoyés en décharge. Cela inclut le recyclage des résidus de minerai, des matériaux de construction et des déchets industriels générés lors des opérations.
Superficie des terres réhabilitées (ha)	75%	Entre 30% et 80%/an	La superficie des terres réhabilitées correspond à la proportion de terrain extrait qui est restaurée chaque année pour améliorer la qualité de l'écosystème local après l'exploitation minière. Cela inclut des actions telles que la replantation de végétation, la gestion des sols et la réintroduction de la biodiversité.
Émissions de CO2 (tonnes)	550 000 t/an	Entre 500 000t et 1000 000t/an	Les émissions de CO2 dans le secteur minier comprennent principalement les émissions liées à l'énergie utilisée pour l'extraction, le traitement des minerais et les opérations de transport. Elles dépendent également des types de combustibles employés, ainsi que des technologies mises en œuvre pour réduire l'empreinte carbone.
Utilisation de l'eau (m³)	3 000 000 m³/an	Entre 4 000 000 m³ et 1 000000 m³/an	La consommation d'eau dans les mines correspond à la quantité totale d'eau utilisée pour l'extraction et le traitement des minéraux, le contrôle de la poussière, le refroidissement des machines et le soutien aux travailleurs. Cela inclut également la gestion des eaux souterraines pour maintenir les zones de la mine au sec.

Indicateurs sociaux

Indicateurs	Valeur (Année 2023)	Moyenne de l'industrie	Explications des valeurs
Consultations communautaires (nombre/an)	6/an	Entre 3 et 5 consultations/an	Les consultations permettent aux parties prenantes locales de faire part de leurs préoccupations et d'influencer les décisions relatives aux activités minières. Cette approche proactive témoigne d'un engagement à maintenir un dialogue ouvert et transparent avec les communautés environnantes.
Nombre d'accidents du travail	10 accidents/an en moyenne	Entre 12 et 20 accidents/an	Le nombre d'accidents du travail dans les mines est un indicateur clé de la sécurité des opérations. Il reflète l'efficacité des mesures de prévention et des protocoles de sécurité mis en place pour protéger les travailleurs.
Investissements dans les communautés (en millions $)	10,5 M $/an	Entre 5 et 10 M $/an	Les investissements dans les communautés locales jouent un rôle clé dans le soutien au développement économique et social des zones environnantes des sites miniers.

Indicateurs économiques

Indicateurs	Valeur (Année 2023)	Moyenne de l'industrie	Explication contextualisée
Coûts de gestion environnementale	30 millions $/an	Entre 10 et 25 millions $/an	Ces fonds sont alloués à diverses initiatives telles que la restauration des écosystèmes, le traitement des eaux usées et la gestion des déchets, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement local.
Investissements en infrastructures	140 millions $/an	Entre 80 et 150 000 000$/an	Ces fonds sont alloués à la construction de routes d'accès, de centrales électriques, de systèmes de gestion de l'eau et de traitements des déchets, contribuant ainsi à la pérennité des opérations et à la réduction de l'impact environnemental.
Chiffre d'affaires	500 millions $/an	Entre 300 et 500 millions $/an	La valeur reflète la capacité de l'entreprise à générer des revenus substantiels grâce à l'extraction et à la vente des ressources. Cet aspect témoigne d'une production importante et d'une demande soutenue sur le marché des ressources extraites.

Signataire de ce rapport pour Mine Éclat Doré :
Thomas Girard - Chef de projet
Claire Dubois - Responsable environnement
Marc Lefebvre - Directeur général
Sophie Martin - Responsable audit interne

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de l'auditeur indépendant sur des indicateurs de durabilité sélectionnés de la mine Éclat Doré

Les indicateurs audités sont les suivants :

- Émissions de CO2 : 450 000 tonnes (GRI 305-1)
- Utilisation de l'eau : 3 000 000 m³ (GRI 303-1)
- Réhabilitation des terres : 85% des terres réhabilitées (GRI 304-3)
- Gestion des déchets : 60% des déchets recyclés (GRI 306-2)
- Accidents du travail : 10 accidents en moyenne par an (GRI 403-2)
- Formation à la sécurité : 100 heures de formation par employé (GRI 403-5)

- Consultations communautaires : 6 consultations/an (GRI 413-1)
- Investissements communautaires : 8 millions $ investis dans les communautés locales (GRI 201-1)

À l'exception des informations ci-dessus, nous n'avons tiré aucune conclusion sur ces informations, car nous n'avons suivi aucune procédure de garantie pour les autres informations contenues dans le rapport.

Les critères définis par la mine Éclat Doré comme critères valables pour cette mission d'assurance sont :

- Les lignes directrices de reporting de la Mine Éclat Doré, fournies dans la section « Portée du reporting et méthodologie pour les Indicateurs clés de performance ESG » du Rapport sur la Durabilité.
- Les normes GRI (Global Reporting Initiative) pertinentes appliquées aux indicateurs environnementaux et sociaux (par exemple, GRI 305-1, GRI 303-1, GRI 304-3, etc.).
- Nous estimons que ces critères constituent une base appropriée pour notre mission d'audit limitée.

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Mine Éclat Doré est responsable de la sélection des Critères applicables et de la préparation et présentation, à tous égards matériels, des KPIs divulgués dans les rapports, conformément aux critères applicables.

Indépendance et contrôle de qualité

Nous nous engageons à respecter l'indépendance et les autres exigences éthiques du Code international de déontologie des comptables professionnels agréés

Notre responsabilité

Notre responsabilité, en tant qu'auditeur, est d'exprimer des conclusions sur les indicateurs clés de performances liées aux informations non financières ci-dessus sur la base des preuves que nous avons obtenues.

Résumé du travail réalisé

Nous avons mis en place des procédures pour obtenir des preuves suffisantes d'indicateurs non financiers fondés sur des considérations de risque et d'importance relative. Ces procédures sont moins étendues que celles effectuées dans le cadre d'un audit complet de l'information financière.

Notre procédure comprenait spécifiquement les éléments suivants :

- Évaluation des critères applicables, notamment la pertinence, l'exhaustivité et la fiabilité des méthodologies utilisées pour collecter et calculer les KPIs relatifs aux informations non financières.
- Interrogation des responsables de la collecte, de la consolidation et du calcul des KPIs non financiers afin d'évaluer le processus de préparation des données, le système de reporting, les méthodes de collecte et de compilation des données, ainsi que les contrôles internes mis en place pour garantir l'exactitude des informations.
- Inspection de la documentation pertinente relative aux systèmes et processus utilisés pour compiler, analyser et agréger les données non financières.
- Procédures analytiques et inspection de documents sur un échantillon concernant la compilation et la présentation des KPIs non financiers.
- Visites sur site dans les installations de la Mine Éclat Doré, en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

- Évaluation de l’agrégation des données au niveau de l’entreprise, avec une vérification de l’application correcte des calculs des KPIs relatifs aux informations non financières.

Conclusion:

Sur la base des procédures que nous avons réalisées et des preuves que nous avons obtenues, rien n’a attiré notre attention qui nous ferait croire que les KPIs relatifs aux informations non financières divulguées dans les Rapports de la Mine Éclat Doré n'ont pas été préparés, à tous égards matériels, conformément aux critères applicables.

Jean-Pierre DUBLOIS Le 20 octobre 2023
Comptable professionnel agréée auditeur
Montréal (Québec)

Questionnaire

À partir de maintenant, vous pouvez répondre aux questions suivantes en vous référant à la mise en situation que vous venez de lire. Considérer que vous êtes un ou une citoyenne de la communauté où le projet de Mine Éclat doré souhaite s'implanter.

Questions sur l'acceptabilité sociale

Les questions suivantes serviront à déterminer votre perception de l'information que vous avez reçue ainsi que votre attitude à l'égard du projet.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

Sous-dimension de l'AS : La communication

- Les informations transmises par l'entreprise m'apparaissent claires.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise sont compréhensibles.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je fais confiance aux informations présentées par l'entreprise.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise m'apparaissent honnête.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise me paraissent crédible.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise me paraissent pertinentes.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise sont suffisantes.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise permettent de mieux comprendre les enjeux environnementaux.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise permettent de mieux comprendre les enjeux sociaux.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

Sous-dimension de l'AS : L'attitude générale

- Le projet semble contribuer positivement à la qualité de vie locale.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je suis favorable à la mise en œuvre de ce projet minier.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je recommanderais ce projet à d'autres membres de la communauté.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je crois que ce projet est bénéfique à long terme pour la région.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- À mon avis, ce projet est acceptable

□ Totalement en accord

□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Le projet bénéficiera principalement à un petit groupe d'individus.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les avantages du projet ne sont pas répartis équitablement au sein de toute la communauté.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

Questions démographiques

À partir d'ici, les questions doivent être répondu de manière personnelle

Âge :

Quel est votre âge ? …….

Genre :

- Quel est votre genre ?
 - ❑ Masculin
 - ❑ Féminin
 - ❑ Autre (préciser)
 - ❑ Préfère ne pas répondre

Diplomation :

- Quel est votre niveau de diplomation le plus élevé ?
 - ❑ Aucun diplôme
 - ❑ Diplôme de niveau secondaire
 - ❑ Diplôme d'étude professionnelle
 - ❑ Diplôme de niveau collégial ou technique
 - ❑ Diplôme universitaire de premier cycle
 - ❑ Diplôme universitaire de deuxième cycle
 - ❑ Diplôme universitaire de troisième cycle
 - ❑ Autre (précisez)……

Localisation :

- Où résidez-vous actuellement ?
 - ❑ En milieu urbain (ville)
 - ❑ En milieu périurbain (banlieue)
 - ❑ En milieu rural.

Proximité des sites d'exploitation de ressources naturelles:

- Selon vous, votre résidence se situe à quelle distance, approximativement, en kilomètre d'un site d'exploitation des ressources naturelles

.....

- **La vie socio-économique de ma communauté est étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles (ex. mines, exploitation forestière, réservoirs, etc.).**

□ Très fortement liée
□ Plutôt fortement liée
□ Modérément liée
□ Faiblement liée
□ Pas du tout liée

<u>Remerciements</u>

Merci infiniment d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

En soumettant le questionnaire, vous consentez à ce que l'équipe de recherche utilise vos réponses dans le cadre de son projet de recherche

ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE VERSION NON AUDITÉE

Consignes et confidentialité

Après avoir bien lu la mise en situation, vous devez répondre aux questions proposées. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, seule votre opinion importe dans cette recherche. Si vous ne savez pas quoi répondre à une question, vous pouvez ne pas répondre. À tout moment, vous pouvez interrompre votre participation. Vous aurez la possibilité d'y revenir plus tard si désirée. En soumettant vos réponses à la toute fin du questionnaire, vous consentez à ce que l'équipe de recherche utilise vos réponses dans son projet de recherche.

Soyez assuré que vos réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité et analysées de manière anonyme. Nous vous remercions pour votre précieuse participation.

Ce projet de recherche est financé par le Laboratoire en acceptabilité de l'exploitation de ressources naturelles (LASERN) de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Objectif du projet de recherche

Analyser l'impact de l'audit par un tiers quant à la divulgation de pratiques sociales et de gouvernance sur l'acceptabilité du projet par les communautés locales.

Dans l'exploitation des ressources naturelles, la conduite d'un processus d'acceptabilité sociale est essentielle pour le succès d'un projet, car elle reflète le soutien des parties prenantes. Négliger ces préoccupations augmente le potentiel de conflits au sein de ces communautés.

Dans le présent questionnaire, vous serez appelé à vous prononcer sur un projet minier fictif voulant s'installer dans votre région.

Votre participation au questionnaire permettra de recueillir des perspectives sur la perception publique, les attentes des acteurs impliqués et leurs préoccupations spécifiques. Les résultats contribueront à affiner les connaissances de pointe dans le domaine de l'acceptabilité sociale et à tendre vers une exploitation harmonieuse des ressources naturelles.

Mise en situation

La compagnie Mine Éclat Doré a récemment découvert un gisement souterrain d'or à proximité de votre localité. Ce gisement, identifié comme un filon particulièrement riche, représente une opportunité économique significative non seulement pour l'entreprise, mais aussi pour la région environnante. L'entreprise avance que l'exploitation de ce filon pourrait contribuer à la création d'emplois, au développement d'infrastructures locales et à l'amélioration des services communautaires.

Le projet de mine d'or Éclat Doré représente une initiative ambitieuse visant à exploiter un gisement aurifère d'envergure dans une région ressource. Cette zone est principalement agricole et forestière. Elle compte environ 30 000 habitants répartis entre une petite ville et plusieurs villages entourant celle-ci. Cette région pourrait connaître une transformation significative avec l'arrivée de ce projet minier d'une durée estimée de 20 ans.

Le projet prévoit l'extraction annuelle de 50 tonnes d'or sur une superficie de 40 km², comprenant une fosse à ciel ouvert, des zones de stockage des résidus, des installations de traitement du minerai et un réseau de transport.

Les autorités locales et l'entreprise mettent de l'avant les retombées économiques potentielles, notamment la création de 600 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois indirects ainsi que des investissements dans les infrastructures locales.

En revanche, ce projet suscite des inquiétudes au sein de la population locale et des associations environnementales. Les préoccupations portent principalement sur les impacts environnementaux potentiels, tels que la pollution des rivières, la destruction de forêts primaires et la perturbation de la faune locale.

Des inquiétudes sociales sont également exprimées concernant l'afflux de travailleurs extérieurs et son impact sur l'équilibre social et culturel de la région.

Pour répondre à ces préoccupations, l'entreprise a présenté des rapports détaillés sur les impacts sociaux et environnementaux, proposant des mesures de réduction des risques et un plan de réhabilitation post-exploitation. De plus, des mécanismes de consultation régulière avec les communautés locales sont prévus pour favoriser le dialogue et l'adaptation du projet aux besoins locaux.

Veuillez maintenant consulter les trois tableaux suivants qui comportent les données environnementales, sociales et économiques du projet minier à l'étude.

Indicateurs environnementaux

Indicateurs	Valeur (Année 2023)	Moyenne pour une mine de production semblable	Explication de la valeur
Gestion des déchets (% recyclés)	60%/an	Entre 40% et 50%/an	Le taux de recyclage des déchets miniers reflète la proportion des matériaux produits par les activités d'exploitation minière qui sont récupérés et réutilisés, plutôt que d'être envoyés en décharge. Cela inclut le recyclage des résidus de minerai, des matériaux de construction et des déchets industriels générés lors des opérations.
Superficie des terres réhabilitées (ha)	75%	Entre 30% et 80%/an	La superficie des terres réhabilitées correspond à la proportion de terrain extrait qui est restaurée chaque année pour améliorer la qualité de l'écosystème local après l'exploitation minière. Cela inclut des actions telles que la replantation de végétation, la gestion des sols et la réintroduction de la biodiversité.
Émissions de CO2 (tonnes)	550 000 t/an	Entre 500 000t et 1000 000t/an	Les émissions de CO2 dans le secteur minier comprennent principalement les émissions liées à l'énergie utilisée pour l'extraction, le traitement des minerais et les opérations de transport. Elles dépendent également des types de combustibles employés, ainsi que des technologies mises en œuvre pour réduire l'empreinte carbone.
Utilisation de l'eau (m³)	3 000 000 m³/an	Entre 4 000 000 m³ et 1 000000 m³/an	La consommation d'eau dans les mines correspond à la quantité totale d'eau utilisée pour l'extraction et le traitement des minéraux, le contrôle de la poussière, le refroidissement des machines et le soutien aux travailleurs. Cela inclut également la gestion des eaux souterraines pour maintenir les zones de la mine au sec.

Indicateurs sociaux

Indicateurs	Valeur (Année 2023)	Moyenne de l'industrie	Explications des valeurs
Consultations communautaires (nombre/an)	6/an	Entre 3 et 5 consultations/an	Les consultations permettent aux parties prenantes locales de faire part de leurs préoccupations et d'influencer les décisions relatives aux activités minières. Cette approche proactive témoigne d'un engagement à maintenir un dialogue ouvert et transparent avec les communautés environnantes.
Nombre d'accidents du travail	10 accidents/an en moyenne	Entre 12 et 20 accidents/an	Le nombre d'accidents du travail dans les mines est un indicateur clé de la sécurité des opérations. Il reflète l'efficacité des mesures de prévention et des protocoles de sécurité mis en place pour protéger les travailleurs.
Investissements dans les communautés (en millions $)	10,5 M $/an	Entre 5 et 10 M $/an	Les investissements dans les communautés locales jouent un rôle clé dans le soutien au développement économique et social des zones environnantes des sites miniers.

Indicateurs économiques

Indicateurs	Valeur (Année 2023)	Moyenne de l'industrie	Explication contextualisée
Coûts de gestion environnementale	30 millions $/an	Entre 10 et 25 millions $/an	Ces fonds sont alloués à diverses initiatives telles que la restauration des écosystèmes, le traitement des eaux usées et la gestion des déchets, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement local.
Investissements en infrastructures	140 millions $/an	Entre 80 et 150 000 000$/an	Ces fonds sont alloués à la construction de routes d'accès, de centrales électriques, de systèmes de gestion de l'eau et de traitements des déchets, contribuant ainsi à la pérennité des opérations et à la réduction de l'impact environnemental.
Chiffre d'affaires	500 millions $/an	Entre 300 et 500 millions $/an	La valeur reflète la capacité de l'entreprise à générer des revenus substantiels grâce à l'extraction et à la vente des ressources. Cet aspect témoigne d'une production importante et d'une demande soutenue sur le marché des ressources extraites.

Questionnaire

À partir de maintenant, vous pouvez répondre aux questions suivantes en vous référant à la mise en situation que vous venez de lire. Considérer que vous êtes un ou une citoyenne de la communauté où le projet de Mine Éclat doré souhaite s'implanter.

Questions sur l'acceptabilité sociale

Les questions suivantes serviront à déterminer votre perception de l'information que vous avez reçue ainsi que votre attitude à l'égard du projet.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

Sous-dimension de l'AS : La communication

- Les informations transmises par l'entreprise m'apparaissent claires.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise sont compréhensibles.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je fais confiance aux informations présentées par l'entreprise.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise m'apparaissent honnête.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise me paraissent crédible.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise me paraissent pertinentes.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise sont suffisantes.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise permettent de mieux comprendre les enjeux environnementaux.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Les informations transmises par l'entreprise permettent de mieux comprendre les enjeux sociaux.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

Sous-dimension de l'AS : L'attitude générale

- Le projet semble contribuer positivement à la qualité de vie locale.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je suis favorable à la mise en œuvre de ce projet minier.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je recommanderais ce projet à d'autres membres de la communauté.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- Je crois que ce projet est bénéfique à long terme pour la région.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

- À mon avis, ce projet est acceptable

□ Totalement en accord

□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord
- Le projet bénéficiera principalement à un petit groupe d'individus.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord
- Les avantages du projet ne sont pas répartis équitablement au sein de toute la communauté.

□ Totalement en accord
□ Plutôt en accord
□ Neutre
□ Plutôt en désaccord
□ Totalement en désaccord

Questions démographiques

À partir d'ici, les questions doivent être répondu de manière personnelle

Âge :

Quel est votre âge ? …….

Genre :

- Quel est votre genre ?
 - ❑ Masculin
 - ❑ Féminin
 - ❑ Autre (préciser)
 - ❑ Préfère ne pas répondre

Diplomation :

- Quel est votre niveau de diplomation le plus élevé ?
 - ❑ Aucun diplôme
 - ❑ Diplôme de niveau secondaire
 - ❑ Diplôme d'étude professionnelle
 - ❑ Diplôme de niveau collégial ou technique
 - ❑ Diplôme universitaire de premier cycle
 - ❑ Diplôme universitaire de deuxième cycle
 - ❑ Diplôme universitaire de troisième cycle
 - ❑ Autre (précisez)……

Localisation :

- Où résidez-vous actuellement ?
 - ❑ En milieu urbain (ville)

- ❑ En milieu périurbain (banlieue)
- ❑ En milieu rural.

Proximité des sites d'exploitation de ressources naturelles:

- Selon vous, votre résidence se situe à quelle distance, approximativement, en kilomètre d'un site d'exploitation des ressources naturelles

.....

- **La vie socio-économique de ma communauté est étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles (ex. mines, exploitation forestière, réservoirs, etc.).**

□ Très fortement liée
□ Plutôt fortement liée
□ Modérément liée
□ Faiblement liée
□ Pas du tout liée

<u>Remerciements</u>

Merci infiniment d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

En soumettant le questionnaire, vous consentez à ce que l'équipe de recherche utilise vos réponses dans le cadre de son projet de recherche.

ANNEXE 4 : LES CERTIFICATS D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rouyn-Noranda, le 3 novembre 2025

M. Abdoul Gafar Aboubakari
Étudiant à la maîtrise en gestion des organisations
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Numéro de référence : 2025-08_ Aboubakari, A.G.
Titre du projet de recherche : L'impact de l'audit de la divulgation d'informations non financières sur la perception des parties prenantes dans l'acceptabilité sociale des projets miniers

Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche

Monsieur,

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT (CER-UQAT) a évalué les modifications reçu le 20 octobre 2025 qui ont été apportées au projet à la suite de l'évaluation éthique du 27 août 2025. Comme toutes les modifications ont été faites à notre satisfaction, nous sommes heureux de vous délivrer une approbation éthique, qui vient attester du respect des normes éthiques.

Je vous invite également à nous faire part de tout changement important qui pourrait être apporté en cours de recherche aux procédures décrites dans le formulaire de demande d'évaluation éthique ou dans tout autre document destiné aux personnes participantes.

Assurez-vous d'obtenir les autorisations éthiques préalables avant de procéder au recrutement. Veuillez d'ailleurs fournir les autorisations des divers CER en nous les transmettant par courriel à l'adresse cer@uqat.ca .

En vous souhaitant le meilleur des succès dans la réalisation de votre recherche, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Serigne Touba Mbacké Gueye, Ph. D.
Président du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

STMG/bg

c. c. Jérôme Deschênes, directeur de recherche, UER sciences de la gestion Louis Bélisle, codirecteur de recherche, UER sciences de la gestion

p. j. Certificat d'approbation éthique

Référence :2025-08_ Aboubakari, A.G.

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

Approbation éthique

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en AbitibiTémiscamingue atteste avoir examiné le formulaire de demande d'évaluation éthique du projet de recherche et les annexes associées tels que soumis par :

Chercheur principal : Abdoul Gafar Aboubakari

Titre du projet de recherche : *L'impact de l'audit de la divulgation d'informations non financières sur la perception des parties prenantes dans l'acceptabilité sociale des projets miniers.*

Financement : Laboratoire de recherche sur l'acceptabilité sociale de projets d'exploitation responsable des ressources naturelles (LASREN).

Décision

☒ Accepté 3 novembre 2025

Surveillance éthique continue

Date de dépôt du rapport annuel :	3 novembre 2026
Date de dépôt du rapport final :	À la fin du projet

Les formulaires modèles pour les rapports annuel et final sont disponibles sur le site web de l'UQAT :
https://www.uqat.ca/recherche/ethique/etres-humains/

Date : 3 novembre 2025 Serigne Touba Mbacké Gueye, président du CER-UQAT

Pour toute question : cer@uqat.ca

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rouyn-Noranda, le 26 janvier 2026

M. Abdoul Gafar Aboubakari
Étudiant à la maîtrise en gestion des organisations
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Objet : Acceptation de l'avis de modifications

No d'approbation: 2025-08_Aboubakari, A.G.
Projet intitulé : L'impact de l'audit de la divulgation d'informations non financières sur la perception des parties prenantes dans l'acceptabilité sociale des projets miniers

Monsieur,

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT (CER-UQAT) a pris connaissance de l'avis de modifications que vous lui avez soumis le 22 janvier 2026 relativement au projet cité en rubrique.

La lecture de cet avis nous a permis de constater l'acceptabilité éthique des modifications apportées au projet.

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Meriem Zerriouh
Conseillère en gestion de la recherche – volet éthique et bourses
Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

MZ/bg

c. c. Jérôme Deschênes, directeur de recherche, UER sciences de la gestion Louis Bélisle, codirecteur de recherche, UER sciences de la gestion